

Sont présents :

M. Paolo Di Pietrantonio, CPA, CA, président
M^{me} Stéphanie Lepage, vice-présidente
M^{me} Colombe Bourque
M^{me} Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.
M. Stéphane Forget
M. Marcel Groleau
M. Jacques Nantel
M^{me} Claudine Roy
M. Jasmin Tanguay
M. Robert Trudeau
M. Pasquale Vari

Invités :

Me Déwi Collin, secrétaire du conseil d'administration
Mme France Dionne, directrice générale exécutive
M. Dany Gauthier, directeur principal des finances et de l'administration
M^{me} Brishna Hilaire, directrice de l'hébergement
M. Richard Laroche, directeur principal des études professionnelles,
techniques et des affaires étudiantes
M. Charles Paradis, directeur des ressources humaines

S'est excusé :

M^{me} Manuela Goya
M^{me} Helena Loureiro

ORDRE DU JOUR

1. Président et secrétaire
2. Ouverture de la séance et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2023
5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale
6. Dossiers prioritaires 2023-2024 de l'ITHQ
7. Présentation de l'AGEE-ITHQ
8. Nomination d'un secrétaire d'élection
9. Signature de contrat avec le Ministère de l'Immigration de la francisation et de l'intégration pour le Centre d'expertise
10. Autres sujets
11. Prochaine rencontre
12. Levée de l'assemblée
13. Huis clos

1. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et M^e Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021.

Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13 h 33.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Jacques Nantel, appuyée par M^{me} Claudine Roy, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JUIN 2022

Sur une proposition de M. Jacques Nantel, appuyée par M^{me} Claudine Roy, le procès-verbal de la séance du 15 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Rapport du président

Le président est honoré de commencer une nouvelle année de présidence du conseil d'administration composé d'administrateurs de haut niveau. Il énonce que toutes les ressources matérielles sont disponibles dans l'organisation, à savoir l'hôtel, les restaurants, les salles de banquet. Au niveau des ressources humaines, il rappelle que les conventions collectives sont signées et que le plan stratégique est élaboré. Pour ce qui concerne les ressources financières, le fonds de réserve est très important grâce à la décision favorable obtenu par l'ITHQ devant le Tribunal administratif du Québec. Les sommes seront investies pour des projets d'envergure, tels que l'ouverture d'un pavillon de gestion. Le président souhaiterait que les membres du conseil d'administration suivent chacun un dossier personnellement, selon leur domaine d'expertise respectif. Les membres du conseil d'administration sont invités à venir à l'ouverture officielle de l'hôtel le 5 octobre 2023.

Rapport de la directrice générale

La directrice générale énonce que les directeurs principaux ou leurs représentants présenteront les dossiers prioritaires de leur direction respective au cours de la séance. Puis, le président de l'association étudiante, accompagné par la directrice des affaires étudiantes, présentera l'organisation et ses projets. Une rencontre du personnel va avoir lieu le 11 septembre 2023 au cours de laquelle sera présenté le plan stratégique, le projet éducatif et les changements organisationnels. Pour ce qui concerne la composition du conseil d'administration, deux mandats en cours arrivent à expiration le 15 septembre 2023. Il s'agit de celui du directeur désigné par ses pairs, et celui de l'enseignant désigné par ses pairs. La secrétaire d'élection procède à la révision des processus de désignation conformément à la loi. La mise en œuvre de la procédure d'élection devrait se déployer au courant de l'automne 2023. La

secrétaire du conseil d'administration souhaite moderniser le mode de gestion des réunions. Une analyse est en cours pour déterminer quel logiciel correspondrait aux besoins de l'organisation. La solution « Dilitrust » est recommandée par certains membres du conseil et sera analysée par la secrétaire.

6. DOSSIERS PRIORITAIRES 2022-2023 DE L'ITHQ

Direction des ressources humaines

Le directeur des ressources humaines présente les axes prioritaires de sa direction. Tout d'abord, cela concerne la mise en œuvre des conventions collectives fraîchement négociées. Il est nécessaire de considérer les changements de pratique et d'établir les tâches des professeurs. L'équipe de la direction des ressources humaines prépare des formations à l'attention de l'ensemble du personnel (gestionnaires et employés) pour s'assurer d'une compréhension commune des modifications apportées aux conditions de travail. Un premier comité de relations de travail a déjà eu lieu, et les relations sont désormais excellentes avec le syndicat. Une entente a été conclue pour régler tous les griefs en cours, de sorte que les dossiers ne seront pas judiciairisés. L'équipe de la direction des ressources humaines élabore un plan de travail pour le renouvellement des conventions collectives avant le 31 mars 2025. Dans cette optique, la direction des ressources humaines souhaite former les équipes patronales dès le mois de janvier, et déterminer ses priorités. Concernant la mise en application du plan stratégique, les conditions de travail des gestionnaires sont en cours de révision, de sorte qu'une consultation est en cours auprès de l'Alliance des cadres de l'État. L'ensemble des descriptifs d'emploi sera révisé puisqu'il datait d'avant 2018. En outre, le nouveau plan stratégique amène l'opérationnalisation de nouvelles pratiques en ressources humaines concernant l'expérience distinctive étudiant-client-employé. Le comité de gestion sera d'une durée plus courte, mais aura lieu plus fréquemment. On y dispensera plusieurs formations, telles qu'en gestion matricielle, afin que les gestionnaires appliquent l'enjeu 3 du plan stratégique comme il se doit.

Direction générale exécutive

Cette direction se consacre principalement aux relations ministérielles, interministérielles et intergouvernementales, en priorité avec les ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation avec lesquels elle entretient des communications régulières. Elle est aussi la porte d'entrée de projets visant la promotion de l'expertise de l'ITHQ au Québec et à l'international, dont elle analyse la pertinence. La directrice générale exécutive présente divers dossiers pour lesquels l'ITHQ se positionne stratégiquement. Il est discuté de son implication au sein de la filière des boissons alcooliques du Québec. L'ITHQ se prépare à rencontrer trois ministres à la fin du mois de septembre pour connaître leur appui dans le projet de développement de formations adéquates par un partenariat entre l'ITHQ et l'ITAQ. Cette industrie est certes en crise, en raison de la baisse du nombre de consommateurs de boissons alcooliques, mais il est mentionné la nécessité de vivre la période de consolidation et d'effectuer une étude de marché pour connaître les opportunités en exportation. L'ITHQ souhaite connaître la vision du gouvernement sur cette filière à moyen et long terme. L'objectif du partenariat avec l'ITAQ est notamment de centraliser l'ensemble des informations sur le sujet, sensibiliser le gouvernement pour modifier la réglementation inadaptée dans ce secteur, et soutenir cette filière pour qu'elle soit plus mature afin de l'intégrer dans le « tourisme gourmand » de Montréal. Un autre axe prioritaire de cette direction consiste en le développement d'un plan d'action à l'international dans le cadre du plan stratégique 2023-2028. L'ITHQ souhaite en outre se positionner dans deux organisations importantes dans le secteur : CQRHT et Tourisme RH Canada. Dans cette optique, l'ITHQ siègera sur le

conseil d'administration de chacune de ces organisations. À noter qu'un seul poste représente les maisons d'enseignement dans chacun de ces conseils d'administration, d'où l'importance d'y être pour la représentation du milieu. L'ITHQ a également déployé des efforts pour obtenir un fonds triennal en faveur de l'Association québécoise de la formation pour la restauration, le tourisme et l'hôtellerie, laquelle association avait été créée par l'ITHQ il y a plus de 20 ans. Ces fonds serviront à favoriser le recrutement des étudiants pour plus de 60 écoles au Québec. Finalement, la directrice générale et la directrice générale exécutive ont participé à des activités organisées par l'Alliance touristique culinaire pour l'événement « Taste of place Summit » à Toronto et Waterloo en juin dernier. Cette organisation veut s'étendre à travers le Canada. L'ITHQ s'est proposé pour participer à l'organisation de la 2e édition qui aura lieu la dernière fin de semaine du mois de mai à Montréal. L'objectif est de vendre notre expertise et d'accueillir des experts canadiens et internationaux pour donner des idées à Montréal.

Direction principale des communications et du développement commercial

En l'absence du directeur principal des communications et du développement commercial, la directrice de l'hébergement présente les activités et les actions prioritaires de sa direction pour l'année 2023-2024. L'ouverture graduelle de l'hôtel s'est effectuée au courant de l'été. Des invitations ciblées ont été envoyées aux partenaires de l'ITHQ et aux employés. Ces premiers clients ont été invités à répondre à un sondage de 20 min, cocréé avec ExperiSens, pour connaître leur appréciation sur tous les aspects du séjour (pré-arrivée, propreté, service à la clientèle, design, etc.). Les réponses au sondage ont permis à l'équipe de l'hôtel de faire des ajustements durant tout l'été. On note que la clientèle est similaire à celle que l'hôtel avait avant sa fermeture, soit 56% des clients qui ont répondu ont 55 ans et plus, et 19% ont entre 46 et 54 ans. On constate donc que 25% des clients ont moins de 46 ans. L'ITHQ souhaite avoir une clientèle plus jeune en visant notamment les familles grâce à l'aménagement de chambres communicantes, ce qui n'existait pas auparavant, une clientèle d'affaires et une clientèle épicurienne. 39% des réservations sont faites par courriel et 38% par téléphone, ce qui démontre que les clients ont besoin d'une connexion avec les employés. La directrice de l'hébergement présente les taux d'occupation de l'hôtel pour l'année à venir. Pour le moment, nous avons 70% de taux d'occupation prévu pour le mois de septembre, alors qu'il n'y a pas eu de publicité. Concernant la tarification des chambres, une étude de marché a été effectuée pour nous placer légèrement en dessous des prix du marché, soit un prix moyen de 230 \$ pour l'année comprenant le petit-déjeuner. Les prix sont ajustés en temps réel selon le prix du marché. Le président rappelle qu'il s'agit d'un hôtel d'application pédagogique avant tout, dès lors il est rappelé que les étudiants sont embauchés pour des postes de réceptionniste, d'auditeur de nuit, de concierge. C'est d'ailleurs un argument de vente, car les clients veulent voir les étudiants. Un comité de réflexion s'est organisé pour réfléchir à l'intégration des étudiants dans le volet administration et gestion de l'hôtel. Finalement, concernant le référencement de l'ITHQ sur internet, il est recommandé qu'une personne y travaille spécialement pour éviter que les ventes des chambres soient effectuées en majorité via les sites de vente en ligne des intermédiaires, tels que Booking et Expedia. Ceci permettrait d'éviter le paiement des frais de 18%. Un système de fidélisation de la clientèle, par carte de fidélité, pourrait être mis en place.

Direction principale des études professionnelles, techniques et des affaires étudiantes

Le directeur principal des études professionnelles, techniques et des affaires étudiantes présente les dossiers prioritaires de l'année, pour chacune de ses sous-directions. Concernant les programmes techniques, les programmes signature sont en cours de révision et seront finalisés incessamment. Ces programmes permettent de distinguer l'ITHQ des autres écoles (Cégeps ou centres de services

scolaires). Les grilles de cours en Techniques de gestion hôtelière ont été modifiées afin d'améliorer leur efficacité. Un nouveau programme en Techniques de tourisme va être déposé sous peu par le ministère de l'Enseignement supérieur. L'ITHQ travaillera d'arrache-pied pour le mettre en œuvre dès l'automne 2025. Les programmes collégiaux sont évalués par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial qui est sous l'égide du ministère. Le système d'assurance qualité oblige d'avoir des mécanismes d'évaluation pour s'assurer de la qualité des programmes. Concernant les programmes professionnels, l'ITHQ ouvre à l'hiver 2024 un nouveau DEP en Service de la restauration. Auparavant, le DEP en Service de la restauration et l'ASP en Sommelierie étaient jumelés. Cependant, ce jumelage créait des difficultés administratives, puisqu'il fallait avoir les compétences du DEP pour faire des cours de l'ASP. Désormais, les étudiants suivront exclusivement les cours du DEP sur deux semestres, avec possibilité de continuer en ASP. La direction des études professionnelles travaille également sur la reconnaissance des acquis et compétences pour permettre le recrutement dans un bassin plus grand des candidats dans ces programmes de DEP. À noter qu'un cours de majordome a également été intégré dans ce programme. En effet, trois professeurs de l'ITHQ ont été formés en services par une école française. L'ITHQ a été mandaté par le ministère pour réviser complètement le programme d'études ministériel de DEP Cuisine. Tout ne sera pas changé, mais certaines pratiques vont être modifiées. Un stage en Italie va être mis en place pour les étudiants qui suivent le programme Cucina Italiana (visites de vignobles et stage dans les restaurants italiens), grâce à une collaboration avec l'école d'Alma. Concernant les affaires étudiantes, le processus des stages a été révisé. Les difficultés rencontrées sont nombreuses. On souhaite que le suivi d'une cohorte se fasse par le même technicien pour tout le suivi des stages. Cela permettra une meilleure expérience étudiante pour les stages grâce au lien de confiance qui aura été créé tout au long du parcours étudiant. La direction des affaires étudiantes travaille également sur l'amélioration de l'expérience étudiante afin de créer un sentiment d'appartenance. Concernant le registrariat, recrutement et organisation scolaire, on va mettre en place une Politique sur la réussite après avoir travaillé l'année dernière sur la Politique sur l'admission. Les classes sont complètes, souvent avec des listes d'attente. Il est souhaité d'implanter des cours de protocole au sens large, via le Centre d'expertise, lequel serait d'abord offert à l'interne. L'équipe pédagogique travaille déjà sur le savoir-être et cela fait aussi partie de notre marque de commerce.

Direction principale des études universitaires et de la recherche

Le directeur principal des études universitaires et de la recherche informe le conseil d'administration que son plus important mandat a débuté au mois de janvier 2023 en vue de la fusion prochaine des deux directions des études. Il est nécessaire d'effectuer un travail sur la modification de la culture établie dans les équipes, puisqu'il faut désormais former qu'une seule et même équipe. Par exemple, l'équipe universitaire a initialement été embauchée pour travailler uniquement pour la formation universitaire et n'a été baignée que dans la culture universitaire. Elle devra désormais connaître l'ADN de l'ITHQ et travailler avec la formation professionnelle et collégiale. Cette direction doit en outre établir une planification quinquennale des actions visant la révision et le développement de l'expérience-étudiant, en application du plan stratégique. Par exemple, pour ce qui concerne l'élaboration d'une expérience étudiante intégrée, une restructuration organisationnelle va avoir lieu à la fin du mois de septembre 2023 pour intégrer la direction du Bureau des diplômés à celle de la direction principale des études nouvellement fusionnée. Mme Marie-Claude Simard pilotera ce dossier et agira comme cadre-conseil pour l'instauration d'une véritable culture hôtelière à l'ITHQ. La direction des études universitaires a également débuté des discussions avec l'Université Laval pour la mise en œuvre d'un microprogramme de 2e cycle dispensé conjointement. Cette étape est la suite logique de la création en 2015 du Gastronomic Lab, où il était prévu de transmettre les savoirs développés par cette unité de

recherche dans les programmes. Finalement, la direction des études universitaires souhaite réévaluer ses stratégies de recrutement étudiant. Le nombre d'étudiants inscrits en formation universitaire à l'ITHQ a augmenté. L'ITHQ a accueilli cette année une soixantaine d'étudiants en première année dans le secteur universitaire. Il y a 10 ans, il y avait 450 étudiants universitaires tous niveaux confondus, contre 225 aujourd'hui. Pour ce qui concerne le baccalauréat dispensé conjointement avec l'UQAM, il y avait 46 étudiants l'année passée contre 65 cette année. Pour ce qui concerne le baccalauréat appliqué, l'ITHQ avait 15 étudiants l'année passée, contre 20 étudiants cette année. Pour ce qui concerne la direction des recherches, la plus grande conférence en recherche, éducation et industrie est organisée par The International Council on Hotel, Restaurant and Institutional Education (« I-CHRIE »). Pour la première fois, le 19 juillet 2024, la conférence va quitter les États-Unis et aura lieu au Canada, au Sheraton de Montréal. L'ITHQ a été invitée à être l'école-hôte. Il s'agit d'une chance unique de se positionner au niveau universitaire.

Direction principale des finances et de l'administration

Cette direction principale, constituée de quatre directions, exerce principalement des fonctions de support aux différents secteurs de l'ITHQ. Ses dossiers prioritaires pour l'année 2023-2024 consistent tout d'abord en la rédaction d'un règlement sur la Gestion financière. Pour rappel, l'ITHQ est régi par le *Règlement sur l'exercice des pouvoirs et la régie interne de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*, adopté par le gouvernement, dans lequel la délégation de pouvoirs est établie. L'identité des signataires des documents engageant l'ITHQ est très limitée, ce qui alourdi les processus internes. L'objectif principal est donc d'alléger les processus, mais il faudra nécessairement obtenir un décret en ce sens par le gouvernement. Outre la délégation de pouvoir, le règlement sur la Gestion financière édictera les règles internes concernant la gestion budgétaire, l'autonomie laissée aux directions, les transferts budgétaires, les transactions bancaires, etc. Puis, cette direction principale doit préparer le plan de relève pour la direction des Opérations financières en raison du départ en retraite du directeur au courant de l'année. Il n'existe pas de relève à l'interne. Finalement, en application du nouveau plan stratégique, enjeu 3, il existe un objectif d'efficacité organisationnelle de simplifier les processus. Une ressource va être engagée, puisqu'un ETC a été déjà été approuvé par le comité de budget. Les attentes reliées à ce dossier sont élevées.

7. PRÉSENTATION DE L'AGEE-ITHQ

La vice-présidente du conseil d'administration, Mme Stéphanie Lepage, présente les deux invités. Il s'agit de la directrice des Affaires étudiantes et du président de l'association générale des étudiantes et étudiants de l'ITHQ. Ces personnes travaillent en étroite collaboration et se rencontrent une fois par semaine. L'équipe de l'AGEE-ITHQ est composée de six personnes, mais souhaiterait avoir une septième personne pour gérer les communications de l'association. Les objectifs principaux de l'association pour 2023-2024 consistent à la remise sur pied de l'organisation au niveau comptable et administratif, à redonner vie à la vie étudiante qui s'était quasiment éteinte en raison de la pandémie, à organiser un événement payant par mois, à donner son avis sur les changements d'uniformes à venir afin de pouvoir les personnaliser, et à soutenir les actions de recherches pour l'agrandissement des espaces de l'ITHQ afin de développer des logements étudiants et d'avoir un gymnase. L'association soutient divers comités, tels que LGBTQ+, et aide à l'organisation d'événements, tels que la compétition internationale MTLHC, ou encore la compétition des Jeux du tourisme aux cours desquels s'affrontent tous les DEC du Québec à travers des études de cas. L'association s'assure également que ses membres puissent bénéficier d'un régime étudiant de soins de santé et dentaires de qualité et à bas prix, soit 165 \$ pour deux sessions. L'adhésion à cette assurance est automatique, mais les étudiants ont la possibilité de se

retirer à tout moment de ce service. L'association dispose d'un budget total d'environ 30 000 à 40 000 \$. La cotisation étudiante a augmenté substantiellement afin d'avoir davantage de possibilités d'actions. Cependant, le paiement de la cotisation n'est pas obligatoire pour les étudiants.

8. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

La direction générale a établi une procédure pour la désignation du professeur et du directeur.

Coordonnée par un secrétaire d'élection nommé par le conseil d'administration, cette opération comprend un appel de candidatures amorcé par la directrice générale et réalisé par la suite par le secrétaire d'élection, la diffusion des candidatures aux personnes qui seront appelées à se prononcer, la tenue du vote de façon électronique, l'annonce du résultat à l'ensemble du personnel et au conseil d'administration et l'envoi au ministre du dossier des deux personnes désignées par leurs pairs.

Le comité recommande au conseil d'administration de désigner M^e Déwi Collin à titre de secrétaire d'élection.

Résolution 23-24 / 01 – Sur une proposition formulée par Mme Colombe Bourque, appuyée par M. Jacques Nantel et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

QUE M^e Déwi Collin soit nommée secrétaire d'élection et, à ce titre, qu'elle assure la mise en œuvre de la procédure de désignation d'un enseignant et d'un directeur de l'ITHQ au conseil d'administration.

9. SIGNATURE DE CONTRAT AVEC LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION POUR LE CENTRE D'EXPERTISE

Dans le cadre d'un projet pilote pour des activités de formation en francisation, le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration souhaite louer des espaces à l'ITHQ.

C'est dans ce contexte que la présente résolution est soumise au conseil d'administration.

ATTENDU les multiples occasions de collaboration avec le ministère de l'Immigration de la francisation et de l'intégration ;

ATTENDU QUE la directrice générale peut engager l'ITHQ en vertu des articles 10 et 25 de la loi constitutive et de l'article 11 du règlement sur l'exercice des pouvoirs et la régie interne;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

Résolution 23-24 / 02 - Sur une proposition formulée par M^{me} Claudine Roy, appuyée par M. Stéphane Forget, et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

QUE le conseil d'administration atteste que la directrice générale de l'ITHQ, Mme Liza Frulla, détient, dans le cadre de ses fonctions, l'autorité nécessaire pour signer tous les documents relatifs aux collaborations avec le ministère de l'Immigration de la francisation et de l'intégration ainsi que les contrats

ou les ententes qui en découleront et pour représenter l'ITHQ pour l'application de tout document officiel.

10. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été abordé.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le jeudi 5 octobre 2023 à 14 h 00.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 15 h 49.

13. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette séance.

Sont présents :

M. Paolo Di Pietrantonio, CPA, CA, président
M^{me} Colombe Bourque
M^{me} Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.
M. Stéphane Forget
M^{me} Manuela Goya
M. Marcel Groleau
M^{me} Helena Loureiro
M. Jasmin Tanguay

Invités :

Me Déwi Collin, secrétaire du conseil d'administration

Se sont excusés :

M^{me} Stéphanie Lepage, vice-présidente
M. Jacques Nantel
M^{me} Claudine Roy
M. Robert Trudeau
M. Pasquale Vari

ORDRE DU JOUR

1. Président et secrétaire
2. Ouverture de la séance et constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2023
5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale
6. Rapport du président du comité de gouvernance et d'éthique
7. Rapport du comité d'audit et de vérification
8. Rapport annuel de gestion 2022-2023
9. ExperiSens
10. Autres sujets
11. Prochaine rencontre
12. Levée de l'assemblée
13. Huis clos

1. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et M^e Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021.

Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 14 h 03.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Mme Manuela Goya, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2023

Sur une proposition de M. Jasmin Tanguay, le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Rapport du président

Le président du conseil d'administration rappelle les avantages offerts aux membres du conseil d'administration, aussi bien ceux possibles le jour d'une séance, mais également ceux disponibles à tout moment de l'année. La synthèse des avantages est disponible dans un document publié dans le dossier Microsoft Teams du conseil d'administration. Si les membres ont besoin d'assistance à ce sujet, ils sont invités à communiquer avec l'adjointe de la directrice générale, Mme Katherine Auclair. Depuis la dernière séance du conseil d'administration qui s'est tenue le 6 septembre 2023, une rencontre du comité d'audit et de vérification s'est tenue en présence du Vérificateur général du Québec et une rencontre du comité de gouvernance et d'éthique dont les résumés seront présentés par la suite. L'ouverture officielle de l'hôtel s'est effectuée hier, le 4 octobre 2023, en présence des journalistes. L'ITHQ a reçu de nombreux commentaires positifs à cet égard.

Rapport de la directrice générale

La directrice générale annonce le départ de la directrice du registrariat, du recrutement et de l'organisation scolaire, Mme Brigitte Gauthier-Perron, qui a obtenu une promotion comme directrice des études au Collège de Maisonneuve. Son remplacement s'effectuera par recrutement interne. Le directeur du Centre d'expertise, M. Mathieu Ferland, quitte également ses fonctions pour devenir directeur au sein d'Investissements Québec. Le recrutement externe a d'ores et déjà débuté et suscite beaucoup d'intérêt. Finalement, des discussions sont en cours avec le directeur principal des finances et de l'administration, M. Dany Gauthier, en raison de sa volonté de partir à la retraite prochainement. Un plan de relève sera présenté au conseil d'administration lors de sa séance du mois de décembre.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 6 avril 2023

Ce compte-rendu a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration, lequel a été approuvé par le comité de gouvernance et d'éthique.

Compte-rendu verbal de la rencontre du 28 septembre 2023

Le président du comité de gouvernance et d'éthique fait le rapport de cette rencontre. La proposition de présenter le plan de relève de l'ITHQ au conseil d'administration du mois de décembre provient d'une recommandation du comité de gouvernance et d'éthique. La fin du mandat de la directrice générale est prévue pour 2025. Cependant, cette dernière confirme qu'elle désire demander le renouvellement de celui-ci, puisqu'elle ne souhaite pas prendre sa retraite. En cas d'absence, sa relève serait assurée par M. Jasmin Tanguay, futur directeur principal des études. Les évaluations de performance du conseil d'administration, des divers comités et du président du conseil d'administration ont été effectuées. Elles sont, dans l'ensemble, très positives. La disponibilité et le fort engagement du président du conseil d'administration sont soulignés. Une réflexion pourrait être engagée sur la pertinence de la durée du mandat du président qui est actuellement de 5 ans, renouvelable deux fois, et sur la l'identité de la personne qui prendrait la relève du conseil d'administration. La disponibilité de cette personne est primordiale et elle doit avoir une grande connaissance du milieu. Il est souhaité que le plan de relève inclut celle du président du conseil d'administration. Concernant la liste partielle de candidatures au conseil d'administration, le comité de gouvernance et d'éthique l'a mise à jour. Les noms ajoutés à cette liste peuvent être consultés sur le compte-rendu de cette rencontre. Les membres du conseil d'administration sont invités à proposer des candidats au comité. Le conseil d'administration suggère au comité de gouvernance et d'éthique de vérifier la possibilité qu'un candidat étranger puisse faire partie du conseil d'administration de l'ITHQ, qu'il puisse avoir une discussion sur la rémunération des administrateurs, et enfin, qu'il puisse y avoir une réflexion sur l'opportunité, pour chaque membre du conseil d'administration, d'évaluer individuellement le conseil d'administration annuellement. Finalement, le comité de gouvernance et d'éthique a approuvé la procédure de désignation proposée par la secrétaire d'élection pour les membres désignés par leurs pairs.

Profil des compétences souhaitées des membres du conseil d'administration de l'ITHQ

La Loi sur l'ITHQ prévoit que le membre directeur soit nommé après désignation par ses pairs. Depuis 2019, la personne directrice désignée par ses pairs, et ensuite nommée par le gouvernement, est un des deux directeurs des études. Cependant, en raison de la réorganisation administrative à venir, visant à fusionner les deux directions des études, il est souhaité d'ouvrir le bassin de candidatures à l'ensemble des directeurs principaux. En conséquence, le comité de gouvernance et d'éthique recommande que le document « Profils des compétences souhaitées des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec » soit modifié selon les modalités suivantes. Le document ne spécifiera plus que le directeur principal est un directeur des études et il sera ajouté le domaine « Direction des études » dans les profils recherchés, à titre de compétence spécifique liée aux besoins de l'ITHQ.

Concernant les profils de compétences souhaitées
des membres du conseil d'administration de
l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

*Résolution 23-24 / 03 – Sur une proposition formulée par
M^{me} Colombe Bourque et adoptée à l'unanimité, il est résolu :*

*QUE le conseil d'administration approuve la mise à jour du document
Profils des compétences souhaitées des membres du conseil
d'administration de l'ITHQ, recommandée par le comité de gouvernance et
d'éthique.*

7. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT ET DE VÉRIFICATION

Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 8 juin 2023

Ce compte-rendu a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration.

Compte-rendu verbal de la rencontre du 20 septembre 2023

Le président du conseil d'administration rapporte que le comité a reçu les auditeurs pour la présentation du rapport d'audit et il mentionne que les autres sujets abordés sont aussi prévus à l'ordre du jour de la présente séance.

Le directeur principal des finances et de l'administration se joint à la séance pour les sous-points qui suivent. Il précise d'abord que l'audit externe s'est conclu sans rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction ni lettre d'observations transmise à l'interne, ce qui indique qu'il n'y a pas d'irrégularités. Le VGQ n'a pas relevé de fraude avérée, suspectée ou alléguée. Les risques significatifs relevés sont énoncés, mais aucun d'entre eux ne sera reporté au sommaire des anomalies et aucun rapport ne sera transmis aux responsables de la gouvernance et à la direction. Parmi les trois risques significatifs identifiés lors de la planification de l'audit, il y avait celui concernant le contournement des contrôles par la direction, et celui des travaux de l'hôtel. Le troisième risque significatif concernait une nouvelle obligation issue des principes comptables généralement reconnus, à savoir les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (« OMHS »). Une analyse a été effectuée, basée sur un rapport d'expert, et a eu pour résultat que l'ITHQ ne souffrait que très peu de la présence de l'amiante dans sa bâtisse. L'évaluation est basée sur des hypothèses et non sur des chiffres élaborés par des actuaires.

Rapport budgétaire au 30 juin 2023



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Adoption des états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2023

Les états financiers et le rapport budgétaire présentent les données financières sous deux formes différentes, mais le résultat final est le même. Le comité d'audit et de vérification s'assure qu'il y a une correspondance entre ces deux documents.

Le comité d'audit et de vérification a étudié les états financiers lors de sa dernière rencontre et il en recommande l'adoption par le conseil d'administration.

***Résolution 23-24 / 04** - Sur une proposition formulée par M. Marcel Groleau et adoptée à l'unanimité, il est résolu :*

QUE le conseil d'administration adopte les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2023 et mandate M. Paolo Di Pietrantonio, président du conseil d'administration, et M. Daniel Hinse, président du comité d'audit et de vérification, afin de signer ce document pour et au nom de l'ITHQ.

Adoption de l'état des résultats de ExperiSens pour l'exercice clos le 30 juin 2023

Les données présentées sont intégrées aux résultats globaux de l'ITHQ. On constate un déficit de 129 250 \$; celui-ci est occasionné par les frais imputés par l'ITHQ pour l'occupation des locaux et les frais de gestion. Si l'on excluait ces montants facturés, on aurait plutôt un déficit de 4 150 \$.

Le comité d'audit et de vérification a étudié l'état des résultats lors de sa dernière rencontre et il en recommande l'adoption par le conseil d'administration.

On note que le CCTT a augmenté ses activités cette année, notamment avec des projets menés avec l'Association d'hôtellerie du Québec et la MRC des Laurentides, mais le centre ne génère pas des profits. L'aide technique n'est pas suffisante auprès des entreprises selon le MEI, cependant les services fournis sont en concurrence à certains égards avec ceux fournis par le Centre d'expertise. À l'avenir, le directeur principal des finances et de l'administration mentionne que les dépenses liées aux services internes rendus seront comptabilisés dans les résultats, à l'instar de ce qui est fait pour le restaurant de l'ITHQ. Le conseil d'administration souhaite rencontrer la nouvelle personne en charge de la direction du CCTT lorsqu'elle sera nommée officiellement.

ATTENDU QUE l'état des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2023 du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ a fait l'objet d'un audit de la part du Vérificateur général du Québec;

ATTENDU QU'une partie des activités de fonctionnement du CCTT de l'ITHQ est subventionnée par des partenaires financiers;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le ministère de l'Enseignement supérieur souhaitent s'assurer que les membres du conseil d'administration de l'ITHQ sont informés de l'état des résultats pour l'exercice clos le 30 juin 2023 du CCTT de l'ITHQ;

ATTENDU QUE le CCTT doit se conformer à une reddition de compte comme les 58 autres CCTT de la province et que cette reddition de comptes inclut de présenter une résolution du conseil d'administration de l'établissement d'enseignement auquel il est associé pour approuver l'état des résultats au 30 juin 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

Résolution 23-24 / 05 - Sur une proposition formulée par Mme Manuela Goya et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

QUE le conseil d'administration approuve l'état des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2023 du CCTT qui sera déposé au ministère de l'Économie et de l'Innovation et au ministère de l'Enseignement supérieur.

Maintien d'actifs

Le bilan des projets réalisés en maintien des actifs en 2022-2023 est présenté, de même que la liste des projets pour 2023-2024 que l'on dépose au conseil d'administration pour approbation.

Bilan des projets réalisés en 2022-2023

Le document présente la situation au 30 juin 2023, suivant les trois types de subventions reçues par l'ITHQ.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Liste des projets pour 2023-2024

Le conseil d'administration constate que les soldes budgétaires sont importants et que l'ITHQ a de la difficulté à réaliser les projets.

[REDACTED]

ATTENDU QU'EN vertu de la convention d'aide financière, l'ITHQ doit fournir annuellement à la ministre de l'Enseignement supérieur la liste de tous les projets en maintien d'actifs et en remplacement du parc mobilier et équipement, accompagnée d'une résolution de son conseil d'administration;

ATTENDU QUE le montant disponible pour l'année 2023-2024 est de 5 920 730 \$, soit 2 899 624 \$ pour les réfections et les transformations du bâtiment, 2 297 322 \$ pour le renouvellement du parc mobilier et 723 784 \$ pour les ressources informationnelles;

ATTENDU QUE le tableau «Budget des investissements en maintien des actifs immobiliers de l'année 2023-2024», joint à la présente résolution, comporte une liste de projets pour un montant total de 5 835 413 \$, soit 2 899 146 \$ pour les réfections et les transformations du bâtiment et 2 936 267 \$ pour le renouvellement du parc mobilier;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration sont d'accord avec cette liste de projets et avec leur réalisation;

EN CONSÉQUENCE,

***Résolution 23-24 / 06** - Sur une proposition formulée M^{me} Helene Loureiro, et adoptée à l'unanimité, il est résolu :*

QUE la liste de projets en maintien d'actifs et en remplacement du parc mobilier et équipement pour l'année 2023-2024, incluse dans le tableau «Budget des investissements en maintien des actifs immobiliers pour l'année 2023-2024», ci-joint, soit approuvée.

8. RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'ITHQ a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration. Il présente principalement les résultats par rapport au plan stratégique, des redditions de compte imposées par le Conseil du trésor ainsi que les états financiers. L'ITHQ personnalise son rapport en l'agrémentant de faits saillants, où l'on reconnaît le dynamisme de l'ITHQ.

Les membres du conseil ont pris connaissance du Rapport annuel de gestion 2022-2023 et ils sont en accord avec son contenu.

***Résolution 23-24 / 07** - Sur une proposition formulée par M. Stéphane Forget et adoptée à l'unanimité, il est résolu :*

QUE le Rapport annuel de gestion 2022-2023 soit adopté.

9. EXPERISENS : ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL

Pour rappel, un plan de travail couvrant les années 2021-2026 avait été adopté en 2021 par le conseil d'administration. Chaque année, l'ITHQ doit déposer auprès des ministères de l'Économie et de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur un plan de travail annuel qui est l'extrait de ce plan quinquennal, sans qu'aucune modification ne soit possible. Par exemple, une attention particulière doit être portée sur la section relative à la planification budgétaire, puisqu'une des subventions planifiées n'a finalement pas été obtenue. Selon les instructions gouvernementales reçues, elle doit demeurer inscrite telle quelle. Selon le directeur principal des études universitaires et de la recherche, toutes les cibles sont atteignables, bien que des efforts particuliers doivent être déployés au niveau du service d'aide technique. L'affichage du poste de directeur du CCTT a été affiché cette semaine. Jusqu'à présent Mme Julie Côté assurait l'intérim sur ce poste, à la suite du départ de Mme Martine Lizotte l'an dernier. Le remplacement n'a pas été effectué immédiatement puisque l'ITHQ envisageait d'intégrer ExperiSens au Centre d'expertise. Il a été décidé de garder la structure organisationnelle inchangée, mais les directeurs principaux des études et des communications et du développement commercial travailleront plutôt sur une force de vente conjointe.

Les ministères subventionnaires exigent qu'on leur transmette ce document distinct, élaboré dans un format déterminé, et qu'il soit approuvé par le conseil d'administration.

Concernant le plan de travail 2023-2024 de ExperiSens,
le Centre collégial de transfert de technologie de l'ITHQ

ATTENDU QU'une partie des activités de fonctionnement du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ est subventionnée par des partenaires financiers;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le ministère de l'Enseignement supérieur souhaitent s'assurer que les membres du conseil d'administration de l'ITHQ sont informés du plan de travail 2023-2024 du CCTT de l'ITHQ;

ATTENDU QUE le CCTT doit se conformer à une reddition de compte comme les 58 autres CCTT de la province et que cette reddition de comptes inclut de présenter une résolution du conseil d'administration de l'établissement d'enseignement auquel il est associé pour approuver le plan de travail 2023-2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

*Résolution 23-24 / 08 - Sur une proposition formulée par
M^{me} Colombe Bourque, et adoptée à l'unanimité, il est résolu :*

*QUE le conseil d'administration appuie le plan de travail 2023-2024 du
CCTT qui sera déposé au ministère de l'Économie et de l'Innovation et au
ministère de l'Enseignement supérieur.*

10. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été abordé.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance du conseil d'administration devait initialement avoir lieu le jeudi 7 décembre 2023 à 14 h 00. Cependant, il a été décidé de la déplacer au mardi 5 décembre 2023, à 13 h 30.

La présence du directeur des communications et du développement commercial lors de cette séance serait appréciée.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 16 h 03.

13. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette séance.

CONFIDENTIEL

Procès-verbal

CA ITHQ - 3e assemblée ordinaire - 5 décembre 2023

Institut de tourisme
et d'hôtellerie

Québec



Date: 5 décembre 2023
Dossier: Conseil d'administration
Présents: Claudine Roy, Déwi Collin, Jacques Nantel, Jasmin Tanguay, Paolo Di Pietrantonio, Stéphane Forget, Pasquale Vari, Groleau, Marcel, Helena Loureiro, Colombe Bourque, Llza Frulla, robert.trudeau@aircanada.ca
Absents: stephanie Lepage, mgoya@mtl.org

**Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec**

3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Temps planifié: 2 min.

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Temps planifié: 2 min.

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021.

Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13 h 32.

3. Adoption de l'ordre du jour

Temps planifié: 2 min.

Sur une proposition de Mme Claudine Roy, appuyée par M. Jacques Nantel, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2023

Temps planifié: 2 min.

Sur une proposition de M. Jasmin Tanguay, appuyée par M. Stéphane Forget, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Temps planifié: 12 min.

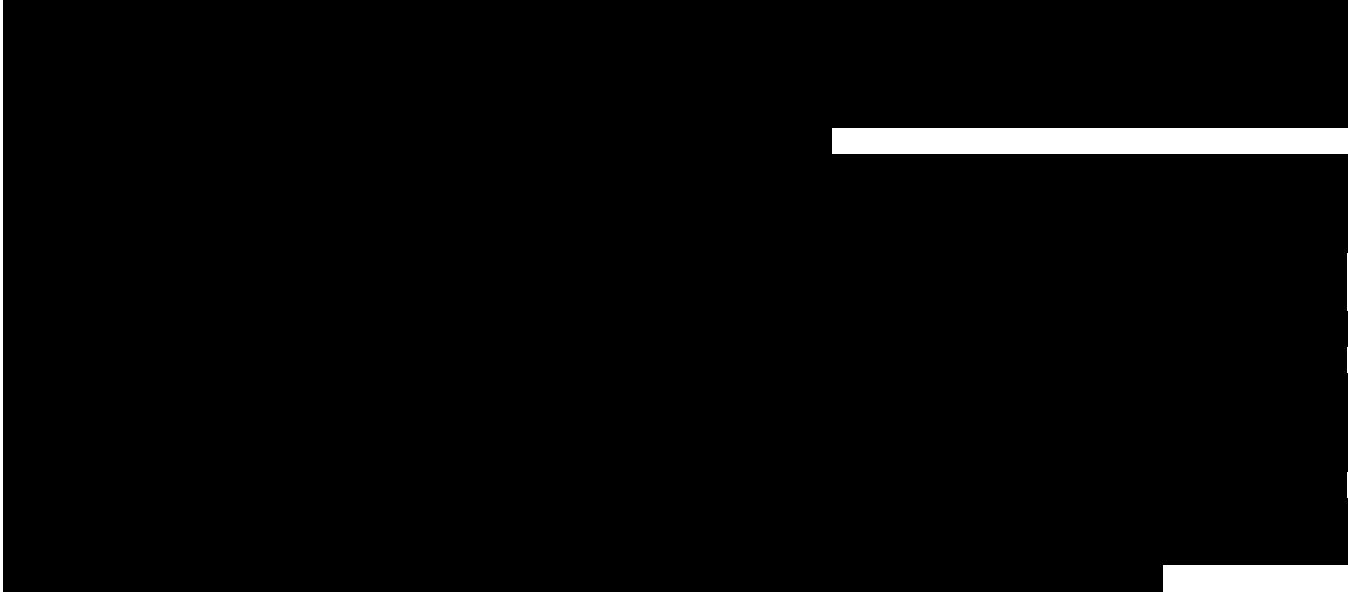
Le président énonce tout d'abord que Mme Stéphanie Lepage est absente, puisqu'elle est actuellement à l'extérieur du pays. Mme Manuela Goya ne peut se joindre non plus à la séance de ce jour pour des raisons de santé. Une pensée à son égard est témoignée. Le 13 novembre 2023 a eu lieu la cérémonie annuelle de remise des diplômes au Palais des congrès. Cet événement permet de rappeler la raison même du travail des administrateurs. La directrice générale a autorisé l'ouverture d'un service de garde d'urgence pour les enfants des employés affectés par la grève touchant le secteur de l'éducation. Le conseil d'administration salue grandement cette initiative fortement appréciée par l'ensemble des employés. Le président informe les membres du conseil d'administration du départ du directeur principal des études professionnelles et techniques et de la vie étudiantes, M. Richard Laroche, qui quitte l'organisation pour prendre sa retraite à la fin du mois de décembre. Des salutations lui sont transmises. M. Jasmin Tanguay prendra la suite de sa direction, suite à une fusion de l'ensemble des directions des études, à titre de directeur des études. À la fin du mois de février, le directeur principal des finances et de l'administration, M. Dany Gauthier prendra lui aussi sa retraite. Le processus d'entrevue est déjà entamé, soutenu par le président du conseil d'administration et du président du comité d'audit et de vérification, M. Daniel Hinse. Il est probable que M. Marco Desrochers, directeur des opérations financières quitte ensuite à la fin de l'année pour prendre sa retraite également. Finalement, Mme Paloma Fernandez a quitté ses fonctions de directrice générale de la Fondation de l'ITHQ. Elle restera dans l'organisation jusqu'en juin 2024, à temps partiel, afin d'assurer une transition avec la personne qui la remplacera. Deux nouvelles personnes vont entrer en fonction à la Fondation de l'ITHQ, sa nouvelle directrice générale, Mme Nadine Champagne, ainsi qu'une nouvelle présidente à son conseil d'administration.

La directrice générale, Mme Liza Frulla, prend ensuite la parole. L'ITHQ rencontre des difficultés de recrutement pour combler le poste de directeur du Centre d'expertise. Cependant, il sera pris le temps nécessaire pour trouver la bonne personne. L'ITHQ désire établir à terme un guichet unique entre les services offerts par le Centre d'expertise et ExperiSens. L'ITHQ a reçu le conseil d'administration de Destination Canada la semaine dernière. Un des repas a été organisé au restaurant de Mme Helena Loureiro qui a été fort apprécié. Finalement, la directrice générale rappelle le manque d'espace à l'ITHQ. Une rencontre a été effectuée avec l'UQAM, mais leur priorité s'oriente davantage vers leur besoin de créer un pavillon de médecine. Leur implication dans un projet de création de pavillon de gestion en partenariat avec l'ITHQ ne pourrait commencer que dans 7 à 8 ans. Pour ce qui concerne l'option d'installer des locaux dans l'ancienne bâtisse de l'Institut des Sourdes-Muettes, on constate l'absence totale d'avancée. Dans l'hypothèse le dossier progresserait, l'ITHQ ferait des démarches pour y installer des résidences étudiantes. Une option a été envisagée sur l'Île Sainte-Hélène, près du métro. Cependant, le projet ne pourrait pas non plus se réaliser à court terme. Ainsi, la solution la plus envisageable serait celle proposée par le Groupe George Colombe, promoteur immobilier qui a le mandat de développer le quartier latin. L'opportunité réelle est de prendre un des édifices existants, tel que le restaurant Vego, de la réaménager et de le louer. Il serait nécessaire de demander une augmentation du budget de fonctionnement de l'ITHQ. Les avantages de cette solution sont multiples, puisque sa réalisation serait plus rapide et que les espaces sont grands et lumineux. Des maquettes sont partagées séance tenante aux membres du conseil d'administration. Le projet consiste à délocaliser les classes du niveau universitaire, les 60 employés du 10^e étage. 700 étudiants y seraient accueillis. L'idée est d'avoir les classes de pratique au 3535 rue Saint-Denis, et les classes théoriques seraient dans ce nouveau pavillon de gestion.

6. ExperiSens - Appui au rapport annuel 2022-2023

Temps planifié: 20 min.

Pour rappel, les ministères subventionnaires exigent qu'on leur transmette le rapport annuel et l'adoption du plan de travail de manière distincte, élaborés dans un format déterminé, et que ces documents soient approuvés par le conseil d'administration. Le plan de travail d'ExperiSens a été adopté lors de la dernière séance. Il convient aujourd'hui d'adopter le rapport annuel 2022-2023 d'ExperiSens.



Décision: Résolution 23-24 / 09 Conseil d'administration du 5 décembre 2023

- Concernant le rapport annuel 2022-2023 de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie de l'ITHQ

---ooo0ooo---

ATTENDU QU'une partie des activités de fonctionnement du CCTT de l'ITHQ est subventionnée par des partenaires financiers ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le ministère de l'Enseignement supérieur souhaitent s'assurer que les membres du conseil d'administration de l'ITHQ sont informés du rapport annuel 2022-2023 du CCTT de l'ITHQ ;

ATTENDU QUE le CCTT doit se conformer à une reddition de compte comme les 58 autres CCTT de la province et que cette reddition de comptes inclut de présenter une résolution du conseil d'administration de l'établissement d'enseignement auquel il est associé pour appuyer le rapport annuel 2022-2023 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

Résolution 23-24 / 09 - Il est résolu :

QUE le conseil d'administration appuie le rapport annuel 2022-2023 du CCTT qui sera déposé au ministère de l'Économie et de l'Innovation et au ministère de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Proposeur: **Colombe Bourque**
- Second proposeur: **Stéphane Forget**
- Résolution adoptée

7. Rapport du comité d'audit et de vérification

Temps planifié: 20 min.

Invité: M. Dany Gauthier, directeur principal des finances et de l'administration

Le directeur principal des finances et de l'administration rejoint l'assemblée.

7.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 20 septembre 2023

Le compte-rendu a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration, lequel a été approuvé par le comité d'audit et de vérification.

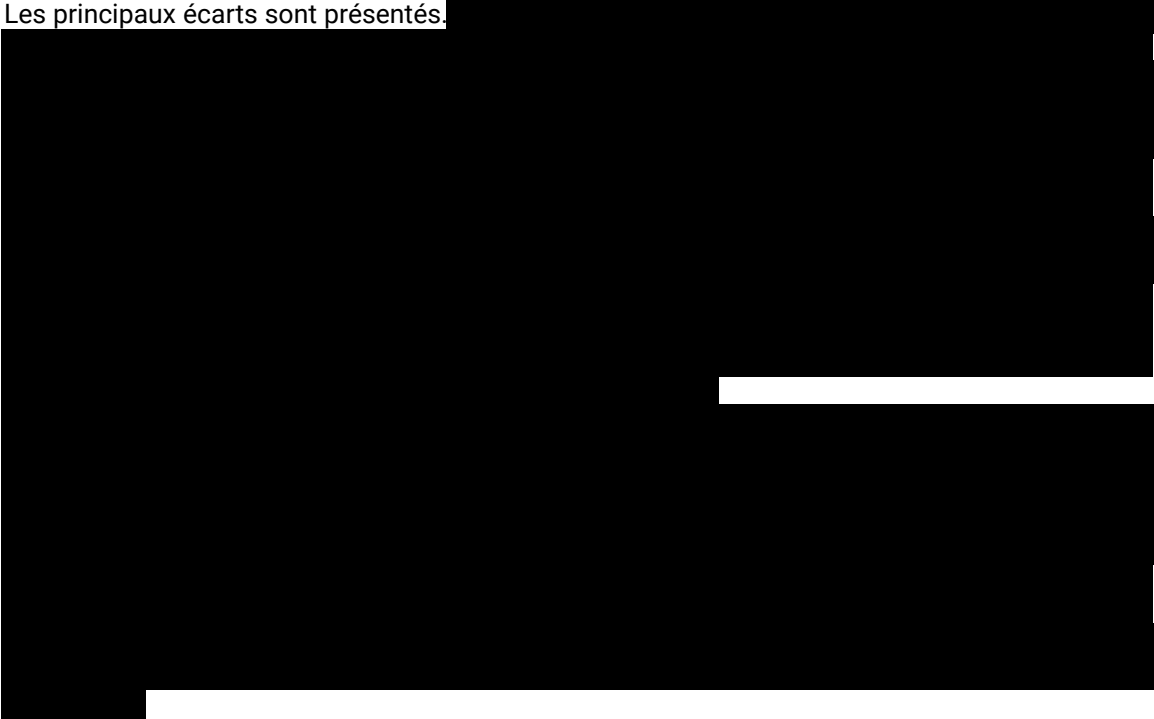
7.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 27 novembre 2023

Mme Claudine Roy fait le rapport de cette rencontre. Le comité d'audit et de vérification a tout d'abord approuvé le compte-rendu de sa rencontre du 20 septembre 2023. Comme déjà énoncé, la directrice générale a mentionné les départs de M. Dany Gauthier et de probablement M. Marco Desrochers. Ensuite, la demande de renouvellement des mandats pour siéger sur ce comité a été effectuée, ce que tous les membres ont accepté. Mme Claudine Roy cède la parole à M. Dany Gauthier pour la présentation du rapport budgétaire simplifié au 30 septembre 2023.

7.2.1. Rapport budgétaire simplifié au 30 septembre 2023

Le directeur principal des finances et de l'administration présente le rapport budgétaire simplifié au 30 septembre 2023. Les résultats financiers sont expliqués à partir du tableau sommaire, en présentant les principaux écarts. Pour rappel, il s'agit d'un rapport budgétaire dit "simplifié", puisque les activités analysées durant la période couverte dans ce rapport sont plus faibles que durant le reste de l'année et qu'il n'y a qu'un seul trimestre d'opération. Une analyse est effectuée pour vérifier l'absence d'enjeu majeur. De manière générale, le directeur principal des finances et de l'administration énonce que les résultats sont semblables aux prévisions. Les principaux écarts sont expliqués. On constate de manière générale plusieurs gros écarts, mais les explications sont redondantes.

Les principaux écarts sont présentés.



7.2.2. Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche des collèges 2024-2034

Comme chaque année, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie nous demande de produire ce plan décennal pour anticiper les demandes de financement. Le plan décennal est un document qui est complété par tous les collèges. Il permet au ministère de déposer un ensemble de besoins en vue de négocier les enveloppes d'investissement prévues sur dix ans au Plan québécois des infrastructures. Cet exercice permet de justifier les demandes budgétaires et d'établir une planification des projets. Le document déposé présente un seul projet, soit la création d'un laboratoire d'innovation. Celui-ci comprend l'utilisation de quatre chambres de l'hôtel afin d'en faire un laboratoire pour l'enseignement, ainsi que pour le centre collégial de transfert de technologie ExperiSens, en plus de la transformation d'une partie du restaurant-école. La Relève gourmande en un espace d'expérimentation en restauration. Conformément aux paramètres de ce programme, le projet visé par la demande doit faire état d'un investissement minimal de 20 % de la part de l'ITHQ, mais le montage financier n'est pas complété.

Décision: Résolution 23-24 / 10 Conseil d'administration du 5 décembre 2023

- Concernant l'appui au plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche des collèges 2024-2034 qui sera présenté au ministère de l'Économie et de l'Innovation

---ooo0ooo---

ATTENDU QUE l'ITHQ considère prioritaires la consolidation de la notoriété et de la crédibilité de la recherche dans son Plan stratégique 2023-2028 ;

ATTENDU la pertinence et la cohérence des infrastructures proposées au regard du développement des unités de recherche de l'ITHQ ;

Résolution 23-24 / 10 - Il est résolu :

QUE le conseil d'administration appuie le plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche des collèges 2024-2034 qui sera déposé par l'ITHQ au ministère de l'Économie et de l'Innovation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Proposeur: **Jasmin Tanguay**
- Second proposeur: **Pasquale Vari**

Note:

- Le directeur principal des finances et de l'administration quitte la salle.

8. Rapport du président du comité de gouvernance et d'éthique

Temps planifié: 15 min.

8.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 28 septembre 2023

Le compte-rendu a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration, lequel a été approuvé par le comité de gouvernance et d'éthique.

8.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 24 novembre 2023

Le président du comité rapporte que les membres ont tout d'abord approuvé le compte-rendu de leur précédente rencontre et que le rapport de la directrice générale est similaire à ce qui a déjà été énoncé. L'enjeu principal soulevé est le remplacement des personnes qui ont annoncé leur départ. Le directeur des ressources humaines a été rencontré, afin de s'assurer de la viabilité du plan de relève de l'organisation. Les membres du comité de gouvernance et d'éthique sont favorables au renouvellement de leur mandat respectif au sein de ce comité, et proposent donc, au conseil d'administration, d'adopter une résolution en ce sens. Pour ce qui concerne le comité d'audit et de vérification, les membres du comité de gouvernance et d'éthique recommandent au conseil d'administration que les mandats de M. Daniel Hinse, de Mme Sylvie Chagnon et de Mme Claudine soient renouvelés également. La stabilité de ce comité est particulièrement importante en vue du départ prochain du directeur principal des finances et de l'administration. Un rapport a également été effectué par la secrétaire générale aux membres du comité concernant la rémunération des administrateurs de l'ITHQ. Le gouvernement a fait le choix de rémunérer les membres du conseil d'administration de l'ITHQ suivant ce qui est prévu au décret numéro 1233-88 du 17 août 1988. Le pouvoir de décider de rémunérer ou pas les membres du conseil d'administration, le mode de rémunération retenu et la rémunération accordée le cas échéant, appartient au gouvernement. Le comité de gouvernance ne recommande pas d'entamer des démarches pour modifier le décret 1233-88 du 17 août 1988 au vue des lois auxquelles est assujéti l'ITHQ. Le président du comité de gouvernance et d'éthique remercie la secrétaire générale, et la directrice générale, pour la préparation des dossiers et les explications fournies pour l'ensemble des questions qui lui ont été soulevées.

8.3. Nomination des membres des comités

Décision: Résolution 23-24 / 11 Conseil d'administration du 5 décembre 2023

- Concernant la présidence et les mandats des membres du comité de gouvernance et d'éthique

---ooo0ooo---

Résolution 23-24 / 11 - Il est résolu :

QUE le conseil d'administration reconduise pour une période d'un an à compter de ce jour les mandats de Mme Stéphanie Lepage, de M. Stéphane Forget et de M. Marcel Groleau à titre de membres du comité de gouvernance et d'éthique et nomme à nouveau M. Marcel Groleau président du même comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Proposeur: **Claudine Roy**
- Second proposeur: **Helena Loureiro**

Décision: Résolution 23-24 / 12 Conseil d'administration du 5 décembre 2023

- CONCERNANT la présidence et les mandats des membres du comité d'audit et de vérification

---ooo0ooo---

Résolution 23-24 / 12 - Il est résolu :

QUE le conseil d'administration reconduise pour une période d'un an à compter de ce jour les mandats de Mme Sylvie Chagnon, de Mme Claudine Roy et de M. Daniel Hinse à titre de membres du comité d'audit et de vérification et nomme à nouveau M. Daniel Hinse président du même comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Proposeur: **Groleau, Marcel**
- Second proposeur: **Stéphane Forget**

9. Planification de la relève

Temps planifié: 15 min.

Invité: M. Charles Paradis, directeur des ressources humaines

Le directeur des ressources humaines, M. Charles Paradis, se joint à l'assemblée. Tel que demandé lors de la dernière rencontre du comité de gouvernance et d'éthique, M. Paradis présente le plan de relève de l'organisation. Le besoin et la pertinence de chaque poste sont réévalués à chaque fois qu'il devient vacant. Cet exercice est effectué par le gestionnaire concerné permet de s'assurer d'être en concordance avec les mandats de l'ITHQ qui peuvent évoluer au fil du temps. La présente année est caractérisée par le départ à la retraite de hauts gestionnaires, soit le Directeur principal des études des ordres professionnel et collégial, M. Richard Laroche et le Directeur principal des finances de l'administration et de l'approvisionnement, M. Dany Gauthier, mais aussi par les départs de deux autres directeurs pour de nouvelles opportunités professionnelles, soit le Directeur du centre d'expertise, M. Mathieu Ferland, et la Directrice du registrariat, du recrutement et de l'organisation scolaire, Mme Brigitte Gauthier-Perron. Pour rappel, le poste de M. Richard Laroche ne sera pas remplacé tel quel, car son rôle sera désormais assumé par M. Jasmin Tanguay suite à la fusion des directions des études. Le poste de M. Mathieu Ferland sera comblé par une candidature externe. Celui de Mme Gauthier-Perron a été quant à lui comblé par une candidature interne, soit Mme Séverine Sadot. Le remplacement de poste par recrutement interne est très apprécié, puisque cela donne des perspectives d'évolution de poste aux employés. Le poste de Directeur principal des finances de l'administration et de l'approvisionnement est actuellement en processus de recrutement externe. Le prochain départ à la retraite qui sera annoncé sera celui de M. Marco Desrochers, directeur des finances, pour l'été 2024. Il existe encore une incertitude sur les dates de départ à la retraite des directeurs principal des communications et du développement commercial, M. Paul Caccia et de l'immeuble et de la sécurité, M. Marcel Chapleau. Le tableau présenté par M. Paradis présente les intérimis, soit l'identité des personnes qui remplaceront les directeurs principaux en cas d'absence ou de départ pour quelque raison que ce soit. Dans chaque direction, les gestionnaires se remplacent mutuellement en cas de courtes absences. En ce qui concerne les diverses catégories emplois, le plan de relève identifie les postes à risque, les personnes employées à haut et bas potentiel, et celles qui ont des ambitions connues. Cette identification est effectuée par les gestionnaires concernés, et non par la direction des ressources humaines. Des formations sont à venir sur la gestion de soi des gestionnaires, la gestion par atteinte de résultats, la gestion d'une équipe à distance en raison du télé travail et la gestion transversale pour atteindre un certain style de leadership. Le plan de relève sera probablement modifié en cas de fusion du CCTT et du Centre d'expertise. Selon le directeur des ressources humaines, pour le moment, l'ITHQ ne court aucun grand risque. Entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023, il y a eu 83 départs d'employés (congrédiements, retraites, etc.). En octobre 2023, on comptait 264 employés non-enseignants et 110 enseignants, pour un total de 374 employés. Il y a eu beaucoup de régularisation de poste. Le poste n'appartient pas à une direction particulière, mais à l'organisation dans son entier, ce qui permet une certaine souplesse. Le plan stratégique et ses objectifs servira de guide pour recruter les personnes permettant d'atteindre les cibles de l'ITHQ. Le directeur des ressources humaines mentionne que l'axe de travail de sa direction va se concentrer sur la formation du comité de gestion pour faire notamment évoluer les modes de gestion. Le directeur des ressources humaines quitte la salle.

Note:

- Le directeur des ressources humaines quitte la salle.

Note: Incident de séance

- M. Stéphane Forget quitte l'assemblée.

10. Dossiers prioritaires de la Direction principale des communications et du développement commercial 2023-2023

Temps planifié: 20 min.

Invité: M. Paul Caccia, directeur principal des communications et du développement commercial

Le directeur principal des communications et du développement commercial rejoint l'assemblée.

Note: Centre d'expertise

- Son rapport débute avec un résumé des activités du Centre d'expertise. On note notamment la conclusion du renouvellement de l'entente avec la SAQ pour 5 ans, renouvelable 2 ans. 7800 participants ont été formés depuis l'existence de ce contrat. Ce contrat génère un (1) million de vente par année. La baisse des ventes de produits alcoolisés par la SAQ, s'accompagne par une baisse de vente de ces formations. En plus de se remettre en question au niveau du plan de marketing et de la stratégie de communication, le Centre d'expertise révisé son offre de services en conséquence et proposera par exemple des activités de "team building". L'ITHQ travaille également avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le projet de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ). La phase II du projet, lequel durera jusqu'en 2026, consiste à accompagner les organisations publiques à déterminer une cible d'achat local. En parallèle, l'ITHQ développe un outil de suivi en ligne pour tracer l'origine des aliments, appelé Tracéco. Le Forum sur l'alimentation locale dans les institutions publiques du Québec a été organisé intégralement par l'ITHQ et a connu un vif succès. Près de 600 personnes ont suivi la formation, partout à travers le Québec. Dans le secteur de santé, le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est associé à l'ITHQ pour améliorer l'offre alimentaire dans les CHSLD, y compris les maisons des aînés et les maisons alternatives. L'ITHQ a audité une trentaine d'établissements. Les conclusions de ces audits portent principalement sur la nécessité d'améliorer la formation des employés, puisque ces derniers méconnaissent la bonne utilisation des équipements en place. L'ITHQ lancera sous peu la surveillance des examens en ligne pour les examens de l'OPC et du MAPAQ, ce qui permettra plus de flexibilité. De manière générale, le Centre d'expertise connaît une forte augmentation des demandes d'accompagnement pour le volet de production alimentaire des cuisines institutionnelles, telles que Desjardins, Casinos du Québec, etc.

Note: Restauration commerciale

- De nombreux événements sont à venir, tels que Montréal en Lumières du 22 février au 2 mars 2024. La direction perçoit les répercussions de l'application de la nouvelle convention collective, puisque les étudiants sont maintenant rémunérés plus chers qu'auparavant. On note une reprise appréciable post-covid pour le service des réunions et banquets, malgré les nombreuses annulations de partys de Noël, en raison des polémiques décrites dans l'actualité.

Note: Hôtel

- Le directeur principal des communications et du développement commercial conclut par l'historique de l'occupation de l'hôtel et les prévisions jusqu'au 30 juin 2024 et souligne la grande satisfaction des clients.

Note:

- Le directeur principal des communications et du développement commercial quitte la salle.

11. Autres sujets

Temps planifié: 10 min.

La secrétaire générale informe les membres du comité que la procédure de désignation du membre enseignant au conseil d'administration est en cours. Elle invite les administrateurs à la contacter pour tout problème rencontré avec leur inscription et leur utilisation à la plateforme de gestion des réunions Beenote.

12. Prochaine rencontre

Temps planifié: 10 min.

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 25 janvier 2024, de 13 h 30 à 16 h 30.

13. Levée d'assemblée

La séance est levée à 16h18.

14. Huis clos

Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA ITHQ - 4e assemblée ordinaire - 25 janvier 2024

Institut de tourisme
et d'hôtellerie

Québec



Date: 25 janvier 2024

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Déwi Collin, Jacques Nantel, Robert Trudeau, Jasmin Tanguay, Manuela- Luminita Goya, Paolo Di Pietrantonio, stephanie Lepage, Stéphane Forget, Claudine Roy, Pasquale Vari, Groleau, Marcel, Liza Frulla, Colombe Bourque

Absents: Helena Loureiro

**Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec**

3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Temps planifié: 2 min.

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Temps planifié: 3 min.

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h40.

3. Adoption de l'ordre du jour

Temps planifié: 2 min.

Décision: Adoption de l'ordre du jour

- IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 25 janvier 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Proposeur: **Colombe Bourque**
- Second proposeur: **Claudine Roy**
- Résolution adoptée

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2023

Temps planifié: 3 min.

Le projet de procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2023 a été envoyé aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance du projet de procès-verbal et déclarent que celui-ci est conforme aux délibérations du conseil.

Décision: Adoption du procès-verbal

- IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2023 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Proposeur: **Stéphane Forget**
- Second proposeur: **Groleau, Marcel**
- Résolution adoptée

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Temps planifié: 20 min.

Le comité d'audit et de vérification a mandaté le M. Le président pour demander aux administrateurs de diffuser l'affichage du poste de Directeur principal des finances et de l'administration. Il est recommandé d'entrer en contact avec les personnes détenant les postes de seconde chaise dans les universités, puisqu'il serait très important que la personne recrutée ait une bonne connaissance des systèmes comptables des universités. La directrice générale précise que la personne devra avoir des compétences plus large; certes en comptabilité, mais aussi en approvisionnement, en gestion d'immeuble et gestion des ressources de technologies de l'information. La personne doit être en mesure de relever des défis importants dans divers domaines.

Somme toute, l'ITHQ doit prioritairement combler les postes de hauts gestionnaires actuellement disponibles. C'est le cas à la Direction des finances et de l'administration, mais aussi au Centre d'expertise et à la Direction des études universitaires et de la recherche. Ensuite, outre les ressources humaines, l'ITHQ travaille fortement pour renforcer ses ressources matérielles. L'ITHQ se mobilise pour la création d'un pavillon de gestion. Une première rencontre à ce sujet a eu lieu le 24 janvier 2024 avec la personne responsable des infrastructures du ministère de l'Enseignement supérieur qui s'est déclaré satisfait de ce projet. La Fondation de l'ITHQ a été avisée qu'une campagne de financement pour soutenir ce projet devra être lancée. M. Le président souhaite inviter la nouvelle directrice générale de la Fondation de l'ITHQ, Mme Nadia Champagne à la prochaine assemblée du conseil d'administration de l'ITHQ pour qu'elle se présente, qu'elle donne un portrait général de son organisation, et qu'elle explique la relation entre l'ITHQ et la Fondation de l'ITHQ. Le conseil d'administration voit en l'arrivée de cette nouvelle directrice générale l'opportunité pour la Fondation de l'ITHQ d'élargir son réseau de contact et d'aborder de nouvelles façons de pratiquer la philanthropie.

6. Prévisions budgétaires 2023-2029

Temps planifié: 20 min.

Le directeur principal des finances et de l'administration, M. Dany Gauthier, rejoint l'assemblée.

Note: Incident de séance

- Mme Manuela Goya rejoint l'assemblée.

Note:

- Le directeur principal des finances et de l'administration présente le contexte ainsi que les prévisions budgétaires 2023-2029.
Depuis le 1er avril 2021, la planification budgétaire des organismes autres que budgétaires est encadrée par la Loi sur l'administration financière. Auparavant, les lois constitutives des organismes comportaient des dispositions à l'égard des budgets; celles-ci ont été abrogées. C'est donc la troisième année que l'on soumet les prévisions budgétaires pluriannuelles au conseil d'administration, et ce, afin de se conformer aux exigences en vigueur. À moins d'une entente préalable avec le ministère des Finances, les prévisions budgétaires doivent présenter des résultats d'exercice à l'équilibre, et ce, pour tous les exercices. Pour les revenus du gouvernement du Québec, on ne doit inscrire que ceux qui ont fait l'objet d'une décision formelle du gouvernement et non ceux que l'on envisage de demander. Le Conseil du trésor a confirmé le montant de la subvention d'équilibre ainsi que son taux d'indexation pour les cinq années à venir. Les revenus autonomes sont les seuls pour lesquels on peut décider des montants tout en sachant que l'on doit transmettre des prévisions en équilibre. Afin de fournir l'information demandée sur la base de l'année financière du gouvernement (1er avril au 31 mars) qui diffère de celle de l'ITHQ (1er juillet au 30 juin), la Direction des opérations financières a préparé les données en utilisant les résultats réels pour la période du 1er avril au 30 septembre 2023, puis les renseignements figurant au budget 2023-2024 de l'ITHQ pour la période du 1er octobre 2023 au 31 mars 2024. Pour les années suivantes, les revenus ont été inscrits tels que confirmés, les autres revenus ont été indexés selon le taux des autres dépenses, le montant de l'indexation calculé par le gouvernement pour la rémunération a été ajouté à la dépense et les autres dépenses ont été ajustées pour que les résultats soient en équilibre.

Note:

- Le processus est refait annuellement et il sera possible de rajuster les prévisions pour les années à venir. Le document fourni est le résultat de l'exercice de compilation des données réalisé selon les spécifications du Secrétariat du Conseil du trésor et du ministère de l'Enseignement supérieur. Il se compose de trois parties, soit l'État des résultats et des excédents (déficits) cumulés, l'État de la situation financière ainsi que l'État de la variation de l'actif net (dette nette). Les quatre principales dépenses qui y figurent sont la rémunération, les autres dépenses, l'amortissement et le service de la dette.
Une fois approuvées par le conseil d'administration, les prévisions budgétaires pluriannuelles seront transmises au ministère de l'Enseignement supérieur et ce dernier les acheminera par la suite au Conseil du trésor qui les présentera au gouvernement avant le dépôt à l'Assemblée nationale du Budget de dépenses 2024-2025. Dans ce processus, il est possible que des ajustements soient demandés. C'est dans ce contexte que le comité d'audit et de vérification a approuvé un ajout au texte de la résolution voulant que la directrice générale soit autorisée à apporter les ajustements à la marge requis par les autorités gouvernementales, pourvu qu'un rapport lui soit fait par la suite, le cas échéant.

Le comité d'audit et de vérification a procédé à un examen rigoureux des prévisions budgétaires de l'ITHQ le 15 janvier dernier et il recommande au conseil d'administration de les approuver.

Décision: Résolution 23-24 / 13- Concernant les prévisions budgétaires 2023-2024

- IL EST RÉSOLU

QUE le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires 2023-2029 en vue de leur transmission au Conseil du trésor;

QUE le conseil d'administration mandate la directrice générale, le cas échéant, afin d'apporter les ajustements à la marge requis par les autorités gouvernementales pour finaliser les prévisions budgétaires 2023-2029 de l'ITHQ, et d'en faire rapport par la suite au comité d'audit et de vérification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Proposeur: **Jacques Nantel**
- Second proposeur: **Stéphane Forget**
- Résolution adoptée

Note: Incident de séance

- M. Stéphane Forget quitte l'assemblée.

7. Autres sujets

Temps planifié: 5 min.

Le conseil d'administration n'a abordé aucun autre sujet.

8. Prochaine rencontre

Temps planifié: 2 min.

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le ou vers le 14 mars 2024 à 13 h 30. La prochaine date doit être modifiée en raison d'un conflit horaire de la directrice générale. Son adjointe, Mme Katerine Auclair, contactera les administrateurs via la plateforme "Doodle" pour connaître leurs disponibilités.

9. Levée de l'assemblée

Temps planifié: 3 min.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le président du conseil déclare la séance levée à 14h11.

10. Huis clos

Temps planifié: 10 min.

┌ Les membres du conseil d'administration n'ont pas tenu de huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA ITHQ - 5e assemblée ordinaire - 21 mars 2024

Institut de tourisme
et d'hôtellerie

Québec



Date: 21 mars 2024

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Déwi Collin, Stéphane Forget, Paolo Di Pietrantonio, Pasquale Vari, Liza Frulla, Claudine Roy, Robert Trudeau, Jasmin Tanguay, Jacques Nantel, Helena Loureiro, Colombe Bourque, Groleau, Marcel, Dany Gauthier

Absents: stephanie Lepage, Manuela- Luminita Goya

**Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec**

3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Temps planifié: 2 min.

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Temps planifié: 3 min.

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h37.

3. Adoption de l'ordre du jour

Temps planifié: 15 min.

Décision: Adoption de l'ordre du jour

- IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 21 mars 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Proposeur: **Jacques Nantel**
- Second proposeur: **Stéphane Forget**
- Résolution adoptée

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2024

Temps planifié: 3 min.

Le projet de procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2024 a été envoyé aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance du projet de procès-verbal et déclarent que celui-ci est conforme aux délibérations du conseil.

Décision: Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2024

- IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Proposeur: **Jasmin Tanguay**
- Second proposeur: **Stéphane Forget**
- Résolution adoptée

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Temps planifié: 20 min.

M. Le président n'a pas de rapport particulier à présenter aux membres du conseil. Il souhaite simplement rappeler le soutien des administrateurs aux membres de l'Institut qui traverse une période intense au travail en ce moment.

La directrice générale mentionne les difficultés de l'organisation dans sa gestion des ressources humaines actuellement, liées notamment à la restructuration de la direction des études, le changement de culture de l'organisation, etc. Un rapport sera présenté par le directeur principal des finances et de l'administration concernant l'avancement du projet de création du pavillon de gestion.

6. Rapport du comité d'audit et de vérification

Temps planifié: 15 min.

Note: Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 15 janvier 2024

Note: Compte-rendu verbal de la rencontre du 19 février 2024

- Mme Claudine Roy effectue un rapport de la dernière rencontre du comité d'audit et de vérification qui s'est tenue le 19 février 2024. M. Dany Gauthier a accepté de rester au poste de directeur de l'administration et des finances plus longtemps que prévu, en raison des difficultés de recrutement et de la nécessité d'assurer une transition adéquate avec la personne qui remplacera M. Marco Desrochers à la fin de l'année scolaire, à titre de directeur des opérations financières. Le poste de direction du Centre d'expertise a été pourvu par Mme Mélanie Bergeron qui était directrice-adjointe au service des entreprises du Cégep Edouard-Montpetit. La directrice générale a rencontré le 18 mars dernier la ministre de l'Enseignement supérieur concernant le projet de création d'un pavillon de gestion. À ce sujet, l'ITHQ entamera des démarches auprès du Conseil du trésor pour obtenir une subvention additionnelle à titre de compensation de loyer pour ce nouvel immeuble. Une reddition de compte relative aux placements de l'ITHQ a été réalisée. Le comité d'audit et de vérification se déclare satisfait de l'ensemble des rapports effectué par le directeur principal des finances et de l'administration.

Note: Entrée en salle

- Le directeur principal des finances et de l'administration, M. Dany Gauthier, rejoint l'assemblée.

Note: Politique de placements

- La politique de placements révisée par la direction des finances et de l'administration n'est pas présentée au cours de la présente assemblée, puisque le comité d'audit et de vérification a demandé que certaines modifications y soient apportées.

Note: Rapport budgétaire au 31 décembre 2023

- 

- [REDACTED]

Note: Entrée en salle

- M. Pasquale Vari rejoint l'assemblée.

- [REDACTED]

8. État de situation de la création d'un pavillon de gestion

Temps planifié: 80 min.

La Ville de Montréal souhaite revaloriser le Quartier latin en véritable lieu d'apprentissage dynamique francophone. L'ITHQ pourrait profiter de ce projet pour y installer son pavillon de gestion à l'actuel restaurant le Vego, soit à 6 minutes de marche du siège social. À défaut de pouvoir bénéficier du Plan québécois de l'infrastructure, l'ITHQ établirait un contrat partenariat public-privé (PPP.)

Note: Objectif visé

- La création du pavillon de gestion permettrait de libérer de l'espace, puisque les normes d'espaces de bureau gouvernementales ne sont actuellement pas respectées.

Note: État de situation

- Le plan stratégique 2023-2028 vise notamment à repenser l'expérience étudiante intégrée et renouveler l'expérience employé. L'actuel manque d'espace ne permet pas d'avoir des classes pédagogiques répondant aux normes modernes d'enseignement, d'avoir un gymnase sur les lieux de formation, d'offrir au personnel un environnement de travail adéquat, d'accueillir plus d'étudiants (229 candidats québécois refusés ces deux dernières années) et d'accroître les activités du Centre d'expertise. En conséquence, il y a de nombreux projets de réaménagement sur la planche à dessin, tels que le hall d'entrée et cinq étages.

Note: Identification des besoins

- L'ITHQ souhaiterait placer les classes sèches pour les cours de gestion des niveaux collégial et universitaire, la formation collégiale (cours de gestion), la formation universitaire, les centres de recherche, le Centre d'expertise, les enseignants de gestion des niveaux collégial et universitaire, la Fondation de l'ITHQ, un amphithéâtre de 100 places, des espaces de rencontre et un foyer, café, etc.

Note: Étapes d'approbation et processus contractuel

- 

Note: Conclusion

- Le pavillon de gestion projeté correspond aux tendances actuelles pouvant être expérimentées dans d'autres écoles internationales. Il est possible que ce lieu d'apprentissage soit aussi un lieu d'accueil de la population d'affaires. Des informations complémentaires seront communiquées au conseil d'administration concernant la gestion contractuelle et le rôle clair de ce dernier dans ce projet.

Note: Entrée et sortie de la salle

- Le directeur principal des finances et de l'administration quitte l'assemblée.
La présidente de la Fondation de l'ITHQ et sa directrice générale rejoignent l'assemblée.

9. Fondation de l'ITHQ

Temps planifié: 20 min.

Présentation de la nouvelle directrice générale et de la présidente du conseil d'administration de la Fondation de l'ITHQ

Note:

- La Fondation de l'ITHQ a connu de nouvelles nominations ces derniers mois. Tout d'abord, la nouvelle présidente de la Fondation de l'ITHQ est Mme Marie-Line Beauchamp, cheffe d'exploitation du Groupe MTY. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'ITHQ depuis plus de 10 ans; elle connaît bien les enjeux de l'organisation. La nouvelle directrice générale de la Fondation de l'ITHQ, Mme Nadia Champagne, est arrivée en poste au mois de décembre 2023. Elle mentionne que la première séance de leur conseil d'administration s'est très bien déroulée. Elle souhaite travailler de concert avec l'ITHQ pour réaliser des objectifs communs, et faire de l'amélioration continue suivant les bases léguées par l'ancienne directrice générale et conforme à leur plan stratégique qui va être arimé à celui de l'ITHQ. La directrice générale amène un style de gestion différent. Jusqu'à présent 70% des activités de la Fondation sont de l'événementiel. Or, la nouvelle direction souhaite étudier d'autres avenues, moins énergivores, pour générer des profits. Par exemple, on pourrait participer au Marathon de Montréal. Au niveau du plan d'action de la Fondation, c'est celui qui a été adopté avant l'arrivée de la nouvelle directrice générale. Les événements prévus et les budgets associés sont donc les mêmes. L'objectif financier de cette année est de l'ordre de 1.2 millions de recettes. La Fondation de l'ITHQ souhaite également revoir l'aspect des dons planifiés et sa stratégie d'implication de la communauté interne.

Note: Sorties de la salle

- Monsieur Jacques Nantel et Madame Claudine Roy quittent l'assemblée.

10. Autres sujets

Temps planifié: 5 min.

Note:

- Le conseil d'administration n'a abordé aucun autre sujet.

11. Prochaine rencontre

Temps planifié: 2 min.

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 9 mai 2024 à 13 h 30.

12. Levée de l'assemblée

Temps planifié: 3 min.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le président du conseil déclare la séance levée à 16h11.

13. Huis clos

Temps planifié: 10 min.

┌ Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA ITHQ - 6e assemblée ordinaire



Date: 13 mai 2024

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Déwi Collin, stephanie Lepage, Stéphane Forget, Paolo Di Pietrantonio, Pasquale Vari, Claudine Roy, Robert Trudeau, Groleau, Marcel, Jasmin Tanguay, Colombe Bourque, Liza Frulla, Helena Loureiro

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

Absents: Manuela- Luminita Goya, Jacques Nantel

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio, Déwi Collin

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h38.

3. Adoption de l'ordre du jour

Paolo Di Pietrantonio

Résolution: Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 13 mai 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Proposeur:** Claudine Roy
- **Second proposeur:** Robert Trudeau
- **Résolution adoptée**

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 2024

Paolo Di Pietrantonio

Le projet de procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 2024 a été envoyé aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance du projet de procès-verbal et déclarent que celui-ci est conforme aux délibérations du conseil.

Résolution: Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 2024

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Proposeur:** Claudine Roy
- **Second proposeur:** Jasmin Tanguay
- **Résolution adoptée**

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Note:

M. Le président fait état des nombreuses représentations effectuées ces dernières semaines par, entre autres, Mme La directrice générale, M. Pasquale Vari, M. Robert Trudeau, Mme Helena Loureiro, et M. Paul Caccia. Le 23 mai prochain aura lieu la Soirée-bénéfice Les Chefs Relais & Châteaux organisée par la Fondation de l'ITHQ. Mme Marie-Line Beauchamp, actuelle présidente de la Fondation de l'ITHQ, a obtenu le poste de présidente de la Fondation du CHUM.

Mme La directrice générale a participé à l'assemblée générale annuelle de la Table ronde de l'association de regroupement des grands restaurateurs du Québec les 21 et 22 avril dernier. La Table ronde a débattu sur l'arrivée des étoiles délivrées par le guide Michelin au Québec. Dans cette perspective, l'ITHQ est en cours de réflexion pour la redéfinition de ses programmes. Lors de cet événement, Mme La directrice générale a rencontré M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, qui lui a confirmé que dès lors que Mme la ministre de l'Enseignement supérieur prioriserait le dossier de création de pavillon de gestion et d'innovation, il accompagnerait l'ITHQ dans le montage financier du projet. Pour ce qui concerne les ressources humaines, les postes de direction des opérations financières, de la formation universitaire et de la recherche et des affaires étudiantes, viennent d'être comblés.

6. Rapport du comité d'audit et de vérification

Claudine Roy

Note: Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 19 février 2024

Note: Compte-rendu verbal de la rencontre du 2 mai 2024

La rencontre du 2 mai dernier a débuté avec un compte-rendu de la Mme La directrice générale sur un état de situation des ressources humaines. Les remplacements des personnes ayant quitté l'organisation progressent bien. Les postes de direction des affaires étudiantes et de direction des opérations financières étaient en voie d'être comblés à la date de la rencontre. Mme Anne Gauthier, entrera en fonction pour remplacer M. Marco Desrochers le 21 mai prochain. Elle possède 20 ans d'expérience dans les centres de services scolaires, et 2 ans d'expérience comme gestionnaire. L'équipe des gestionnaires a suivi une formation de trois jours dispensée par l'Institut du leadership pour qu'elle travaille ensemble, sans silos.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Le comité d'audit et de vérification a prévu de se rencontrer le 21 mai prochain en vue de la présentation du plan d'audit par les représentants du Vérificateur général du Québec.

7. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Groleau, Marcel

Note: Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 24 novembre 2023

Note: Compte-rendu verbal de la rencontre 4 avril 2024

M. Le président du comité de gouvernance et d'éthique rapporte les principaux points de discussion de la dernière rencontre du comité. ** Il est souhaité que les membres du conseil d'administration puissent, dans la mesure du possible, davantage participer aux événements de levée de fonds. ** Il a été discuté du moral général des employés et de leur niveau de satisfaction dans l'organisation. Une présentation plus exhaustive des mesures prises par l'institut pour maintenir le bien-être des employés est effectuée ce jour par M. le directeur des ressources humaines. ** Le comité de gouvernance et d'éthique a analysé la liste de candidatures potentielles pour le conseil d'administration et a confirmé les noms qui y étaient mentionnés. Il s'agit seulement d'une liste de référence, puisque c'est le gouvernement qui nomme les membres par décret. Puisque la liste demeure inchangée, il n'est pas nécessaire de la déposer au conseil d'administration. ** Le comité de gouvernance et d'éthique procède actuellement à la révision du processus et des critères d'évaluation de la performance du conseil, de son président et de ses comités pour une recommandation d'adoption par le conseil d'administration prochainement. Le conseil souhaite également qu'une cartographie du profil des administrateurs soit élaborée, pour aider au recrutement pertinent des membres du conseil. Cette démarche permettra de légitimer davantage les recommandations de nomination du conseil auprès du gouvernement, et d'avoir un outil pour améliorer les processus. ** Un état de situation des dernières nominations est effectué. En date du 4 avril 2024, le traitement des dossiers de renouvellement des mandats de M. Jasmin Tanguay et de M. Pasquale Vari était encore en cours. Les mandats de M. Marcel Groleau et de M. Stéphane Forget se terminent le 14 septembre 2024. Ces derniers ont émis le souhait de continuer leur mandat, et le comité de gouvernance et d'éthique y est favorable.

Note: Nomination et renouvellement de membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration doit décider s'il souhaite suivre les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique. Pour y répondre, le conseil d'administration tiendra un huis clos à la fin de la présente assemblée et prendra une résolution lors de sa prochaine rencontre.

Résolution: Résolution 23-24 / 14 Nomination et renouvellement de membres du conseil d'administration

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 5 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (chapitre I-13.02), l'ITHQ est administré par un conseil d'administration composé d'au moins 11 membres et d'au plus 15 membres nommés par le gouvernement, dont un président et un directeur général et que le conseil d'administration compte à ce jour 13 membres ; ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 1233-2021 du 15 septembre 2021, M. Stéphane Forget a été nommé membre du conseil d'administration de l'ITHQ pour trois ans, que son mandat expire le 14 septembre 2024 et qu'il y a lieu de le renouveler ; ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 1233-2021 du 15 septembre 2021, M. Marcel Groleau a été à nouveau nommé membre du conseil d'administration de l'ITHQ pour trois ans, que son mandat expire le 14 septembre 2024 et qu'il y a lieu de le renouveler ; ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 7 de cette loi, le président et le directeur général de l'Institut sont nommés pour au plus cinq ans et les autres membres pour au plus trois ans ; ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 7 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (chapitre I-13.02), le mandat des membres peut être renouvelé deux fois ; EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU : QUE le conseil d'administration mandate la directrice générale afin de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de renouveler les mandats de M. Stéphane Forget et de M. Marcel Groleau à titre de membres du conseil d'administration de l'ITHQ.

• Résolution reportée

8. Rapport des mesures mises en place par l'ITHQ pour s'assurer du bien-être des employés

Charles Paradis

Invité: M. Charles Paradis, directeur des ressources humaines M. Le directeur des ressources humaines de l'ITHQ établit un rapport des mesures mises en place par l'organisation pour s'assurer du bien-être des employés.

9. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Note: Formation d'un groupe de discussion ad-hoc

M. Robert Trudeau et Mme Stéphanie Lepage proposeront, lors de la prochaine assemblée du conseil, un projet de mandat en vue de la mise en place d'un groupe spécial visant à soutenir l'administration de l'ITHQ dans la valorisation et la promotion des études universitaires dispensées par l'ITHQ. Il pourrait s'agir d'un comité aviseur ayant pour objectif d'augmenter la crédibilité de cette formation.

10. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 13 juin 2024 à 13 h 30.

11. Levée d'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le président du conseil déclare la séance levée à 15h04.

12. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA ITHQ - 7e assemblée ordinaire

Institut de tourisme
et d'hôtellerie

Québec



Date: 13 juin 2024
Dossier: Conseil d'administration
Présents: Déwi Collin, Stéphane Forget, stephanie Lepage, Claudine Roy, Pasquale Vari, Jasmin Tanguay, Jacques Nantel, Paolo Di Pietrantonio, Groleau, Marcel, Colombe Bourque, Helena Loureiro, Liza Frulla
Absents: Robert Trudeau, Manuela- Luminita Goya

**Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec**

3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h32.

3. Adoption de l'ordre du jour

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

Décision: Adoption de l'ordre du jour

- IL EST RÉSOLU
D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 13 juin 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- Résolution adoptée

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2024

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

Le projet de procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2024 a été envoyé aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance du projet de procès-verbal et déclarent que celui-ci est conforme aux délibérations du conseil.

Décision: Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2024

- IL EST RÉSOLU
D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 13 mai 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- Résolution adoptée

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Durée: 15 min. **Temps planifié:** 30 min.

Le président du conseil et de la directrice générale informent les membres de leur participation à certaines activités sociales. La soirée-bénéfice annuelle "Les Chefs Relais & Châteaux" au Casino de Montréal organisée par la Fondation de l'ITHQ a été un vif succès. Le travail de M. Pasquale Vari est salué dans l'émission de télévision "Les Chefs!". Concernant les ressources matérielles, il sera abordé ce jour le projet de la création du pavillon de gestion et d'innovation, ainsi que les transformations à venir de la bâtisse principale. Concernant les ressources financières, le directeur principal des finances et de l'administration est sur le point de présenter aux membres un surplus de l'ordre de 600 000 \$, pour la quatrième année consécutive. Concernant les ressources humaines, la situation s'est stabilisée, mais on envisage déjà le début des nouvelles négociations des conventions collectives. Mention est faite du taux d'occupation de l'Hôtel de l'ITHQ à 85% durant le Grand prix de formule 1 de Montréal, à 566 \$ en moyenne la nuitée. On constate que le retour sur le marché de l'Hôtel de l'ITHQ est une réussite. Des félicitations sont adressées à toute l'équipe de l'hébergement.

La directrice générale évoque qu'une demie année s'est écoulée depuis la fusion de toute la direction des études. Le directeur principal des études, M. Jasmin Tanguay, est également félicité. Tous les postes de gestionnaires vacants ont été comblés ces dernières semaines. La directrice générale rappelle aux administrateurs qu'ils sont assurés comme il se doit en responsabilité civile. Pour ce qui concerne le dossier d'acquisition d'un nouveau pavillon, l'ITHQ ne dispose d'aucune autonomie, contrairement aux universités. Chaque étape doit être approuvée par le gouvernement, le ministère de l'Enseignement supérieur et le Conseil du trésor, conformément à l'article 21 de sa loi constitutive. Le risque légal est donc très faible, mais il pourrait être réputationnel.

6. Suivi de la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2028

Durée: 46 min. **Temps planifié:** 30 min.

Personnes invitées: M. Charles Paradis et Mme Marie-Claude Simard

Note: Entrée en salle

- Les personnes invitées, M. Charles Paradis et Mme Marie-Claude Simard, entrent en salle.

Note: Mise en contexte

- Le directeur des ressources humaines tient tout d'abord à souligner qu'ils ne sont que les porte-paroles de toute l'équipe qui travaille à la réalisation des objectifs du plan stratégique qui les ont intégrés dans les mandats de leur direction respective. Chaque orientation a un leader qui anime une équipe aux compétences complémentaires pour suivre l'évolution de l'application du plan stratégique. Les leaders se rencontrent régulièrement pour faire le point sur l'avancée de leurs travaux et se soutenir mutuellement. Le comité de gestion, composé de l'ensemble des gestionnaires, est aussi directement impliqué dans le dossier, le tout supporté par le comité de direction. Il s'agit d'un véritable travail d'équipe.

Note: Tableau synoptique

- Le directeur des ressources humaines continue la présentation en exposant le tableau de suivi synoptique du plan stratégique. Pour rappel, les enjeux 1 et 2 sont ceux qui ont été déposés et approuvés par le Conseil du trésor, tandis que l'enjeu 3 consiste en un enjeu interne, visant à réunir les conditions gagnantes d'un réalignement organisationnel centré sur l'humain.
L'orientation 1 de l'enjeu 1 est centrée sur les étudiants. Il vise à augmenter le taux de satisfaction de ces derniers à l'égard de leur expérience dans l'institut, à réviser les axes de formation, à développer la contribution de chaque direction dans leur expérience étudiante et à renforcer l'engagement des diplômés auprès de la communauté ithquoise. On constate que l'ensemble des cibles de la première année a été atteint, voire même dépassé.
L'orientation 2 de l'enjeu 1 vise à renouveler l'expérience employé. C'est mesuré grâce à un sondage annuel effectué au mois de mai, avec 168 répondants. Les changements à apporter qui permettraient, selon ces derniers, de favoriser l'engagement sont: la charge de travail, le roulement de personnel, le style de gestion, et la nécessité que les actions doivent suivre les discours.
L'enjeu 2 consiste au positionnement institutionnel de l'ITHQ dans ses réseaux pour être à la fine pointe des connaissances. Les résultats de la cible 3.1 concernant le déploiement de l'offre de services ne sont pas disponibles en raison de l'absence de la conseillère stratégique, pour des motifs personnels.
Chacune des orientations est ainsi détaillée. À titre d'exemple, l'ITHQ souhaite obtenir le niveau Bronze de la certification STARS en développement durable.
Toutes les cibles pour l'année en cours ont été atteintes.

Note: Enjeu 3: intégrer une culture d'école hôtelière à l'ITHQ

- Mme Marie-Claude Simard prend le relais de la présentation. L'enjeu 3 est le port d'attache des deux autres enjeux du plan stratégique. C'est la culture de l'organisation. L'ITHQ veut créer un environnement où prône un comportement distinctif de savoir-être et de savoir-faire de haut niveau. Il faut créer un espace dans lequel on peut cultiver sa passion et dans lequel on favorise l'entrée sur le marché du travail des étudiants. Un comité de pilotage s'est formé en janvier pour proposer des critères définissant l'école hôtelière. La communauté ithquoise a aussi été consultée. Le plan d'action présenté se veut cohérent, moderne, orienté vers le futur, et agile. Pour une intégration réussie, les messages doivent être cohérents et les modes de communication doivent être efficaces avec les employés et les étudiants. Les tables de consultation seront poursuivies. Un comité d'ambassadeurs de la culture va être mis sur pied. Le plan d'action repose sur trois critères définissant l'ITHQ.

**** Critère 1:** Créer des expériences positives et inspirantes en accueillant chaleureusement chaque personne, en anticipant ses besoins avec bienveillance, en veillant au moindre détail et en projetant la meilleure image de soi. Cela sous-entend notamment la volonté d'accueillir chaleureusement notre collègue, notre client, notre fournisseur. On veut anticiper les besoins avec bienveillance, avec le souci du détail.

**** Critère 2 :** S'engager avec générosité au sein de ses communautés en créant un environnement de collaboration et de reconnaissance en allant au-delà des attentes, en agissant pour le bien-être collectif en offrant du temps, de l'écoute et du soutien, tout en valorisant les efforts et les accomplissements.

**** Critère 3 :** Donner l'envie d'apprendre et de cultiver son savoir. Cela sous-entend que, quel que soit son rôle, c'est contribuer à l'enseignement d'un savoir-faire exceptionnel et créer un environnement stimulant conforme aux standards de l'industrie en agissant en tant que modèle, avec fierté et engagement.

Chaque critère dispose de cinq objectifs spécifiques et des actions concrètes structurantes.

Il est souligné que la mesure de finalité de ce plan d'action devrait être un élément quelque peu holistique, soit la fierté, l'adhésion de la communauté, pour permettre favoriser la contribution de tous.

Le conseil d'administration conclut ce point en demandant qu'un rapport d'étape soit présenté l'année prochaine, au milieu de l'année scolaire.

7. Rapport du comité d'audit et de vérification

Durée: 8 min. **Temps planifié:** 20 min.

Note: Dépôt des comptes-rendus des rencontres des 2 et 21 mai 2024

Note: Compte-rendu verbal de la décision prise le 4 juin 2024

- La rencontre du 21 mai dernier a débuté par la présentation de la nouvelle directrice des opérations financières, Mme Anne Gauthier. Puis, le plan d'audit des états financiers du Vérificateur général du Québec a été exposé. Il s'agit des mêmes représentants depuis plusieurs années, M. David Blanchette, chargé de projet du mandat et Mme Jessie Caisse, directrice d'audit. Mme Claudine Roy rappelle les différentes étapes du plan d'audit, dont la présentation des risques significatifs, lesquels sont quasi semblables chaque année. Le calendrier de réalisation du plan est similaire à l'année passée. Il se poursuit jusqu'en septembre 2024. La rencontre s'est poursuivie avec l'habituel compte-rendu de la directrice générale, puis avec le rapport budgétaire au 31 mars 2024 détaillant les revenus, les dépenses, les affectations d'origine interne et l'évolution de l'actif net. Le président du comité d'audit et de vérification étant à l'extérieur du pays en juin, les membres du comité ont convenu que la documentation leur serait transmise d'ici le 31 mai 2024, et que le budget serait approuvé, individuellement, par chaque membre, par courriel, puis consigné par la secrétaire. Pour les aider dans cet exercice, le directeur principal des finances et de l'administration avait à identifier clairement les variations importantes et leur impact dans le budget présenté.

Après avoir pris connaissance du budget proposé et échangé par courriel à ce sujet, le comité d'audit et de vérification a émis une recommandation d'approbation par le conseil d'administration.

7.1. Rapport budgétaire au 31 mars 2024

Le président du conseil d'administration demande au directeur principal des finances et de l'administration de combiner dans sa présentation les deux rapports, à savoir le rapport budgétaire au 31 mars 2024 et le budget 2024-2025.

8. Budget 2024-2025

Durée: 36 min. Temps planifié: 30 min.

[Redacted content]

[Redacted content]

[Redacted content]

[Redacted content]

[Redacted content]

[Redacted content]

[Redacted content]

Décision: Résolution 23-24 / 14 Adoption du budget de l'ITHQ

- IL EST RÉSOLU :
QUE le conseil d'administration approuve le budget de l'ITHQ pour l'exercice financier 2024-2025.
- Proposeur: **Groleau, Marcel**
- Second proposeur: **Jacques Nantel**
- Résolution adoptée

Décision: Résolution 23-24 / 15 Adoption du budget d'ExperiSens

- ATTENDU QUE le budget de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ, est partie intégrante du budget de l'ITHQ ;

ATTENDU QU'une partie des activités de fonctionnement du CCTT de l'ITHQ est subventionnée par des partenaires financiers ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le ministère de l'Enseignement supérieur souhaitent s'assurer que les membres du conseil d'administration de l'ITHQ sont informés du budget 2024-2025 du CCTT de l'ITHQ ;

ATTENDU QUE le CCTT doit se conformer à une reddition de compte comme les autres CCTT de la province et que cette reddition de comptes inclut de présenter une résolution du conseil d'administration de l'établissement d'enseignement auquel il est associé pour approuver le budget 2024-2025 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration approuve le budget 2024-2025 de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ.
- Proposeur: **stephanie Lepage**
- Second proposeur: **Helena Loureiro**
- Résolution adoptée

9. État de situation du projet de création du pavillon de gestion et d'innovation

Durée: 33 min. **Temps planifié:** 15 min.

Avant de commencer ce point, le conseil d'administration a souhaité saluer M. Marco Desrochers qui a travaillé pendant 27 ans pour l'ITHQ. De sincères félicitations et remerciements lui sont adressés. Le flambeau est transmis à Mme Anne Gauthier, à qui, le conseil d'administration souhaite une chaleureuse bienvenue.

Le directeur principal des finances et de l'administration poursuit avec la présentation du point relatif au projet de création du pavillon de gestion et d'innovation. Le document projeté est le même que lors de la dernière présenté, mais mis à jour. Une attention particulière est portée sur l'encadrement légal de ce dossier qui est très balisé au niveau du processus d'autorisation. En vertu de l'article 21 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, l'ITHQ ne peut, sans l'autorisation du gouvernement, construire, acquérir, aliéner, louer ou donner en garantie un immeuble et prendre un engagement financier au-delà des limites et des modalités déterminées par le gouvernement. Pour rappel, cette limite est actuellement très basse, puisqu'elle est de 500 000\$. Conjointement, le directeur principal des finances et de l'administration et la secrétaire générale se sont donnés pour objectif de faire augmenter cette limite cette année. Tout projet dépassant 500 000\$ est actuellement analysé par le Conseil du trésor, avant toute présentation au Conseil des ministres pour adoption d'un décret nous donnant l'autorisation de signer. Pour mettre en œuvre le processus de location à long terme, il est également nécessaire de respecter le Règlement sur les engagements financiers pris par un organisme, règlement qui découle de la Loi sur l'administration financière. Le directeur souligne l'accompagnement soutenu du ministère de l'Enseignement supérieur dans le processus. À noter que les étapes expliquées sont parfois réalisées en même temps. L'ITHQ a pour le moment déposé son analyse des besoins et un rapport d'analyse sur la valeur locative. Ce dernier a déjà été transmis à la Société québécoise des infrastructures qui s'assure que le rapport est complet et se prononce sur la valeur locative, et non sur l'opportunité du projet. Le programme fonctionnel et technique doit également être déposé pour déterminer les différentes enveloppes budgétaires. Dès que le rapport de la SQI est prêt, l'ITHQ et le MES pourront commencer à élaborer la grille d'analyses multi-domaines pour justifier la valeur locative. Ensuite, le projet sera analysé par le ministère des Finances du Québec, et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Pour cette étape-ci, l'ITHQ n'aura aucun contrôle sur l'échéancier. Une fois l'accord de principe du ministre de l'Enseignement supérieur obtenu, il conviendra de publier un avis d'appel d'intérêt conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics, puis à déposer le projet de bail au ministère des Finances du Québec.

10. Adoption de diverses résolutions pour la direction des opérations financières

Durée: 6 min. **Temps planifié:** 5 min.

En raison du remplacement de M. Marco Desrochers, la mise à jour de certaines autorisations est nécessaire.

Décision: Résolution 23-24 / 16 - Concernant l'ouverture du compte de l'ITHQ sur la plateforme STRIPE

- ATTENDU que l'ITHQ a procédé à la refonte de son site web depuis le 26 juillet 2023 ;
ATTENDU que l'ITHQ désire vendre sur sa boutique en ligne notamment des articles promotionnels et des billets d'entrée dans le cadre de ses événements corporatifs ;
ATTENDU les démarches entreprises par la direction des opérations financières de l'ITHQ afin d'adhérer à la plateforme de paiement en ligne sécurisé STRIPE ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration désigne M. Marco Desrochers et Mme Anne Gauthier, directeurs des opérations financières, afin d'agir à titre de représentant autorisé de l'ITHQ pour ouvrir un compte sur la plateforme STRIPE ;

- Proposeur: **Colombe Bourque**
- Second proposeur: **Claudine Roy**
- Résolution adoptée

Décision: Résolution 23-24 / 17 - Concernant la désignation du représentant autorisé auprès de la Banque Nationale du Canada

- IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration désigne Mme Anne Gauthier, directrice des opérations financières de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), afin d'agir à titre de représentante autorisée de l'ITHQ. À ce titre, Mme Anne Gauthier est mandatée pour exercer les responsabilités suivantes :

- Gestion du compte courant ;
- Accès aux solutions bancaires internet à titre d'administrateur ;
- Accès à la plateforme de transfert de fichier corporatif à titre administrateur ;
- Gestion des cartes de crédit MasterCard ;
- Proposeur: **Helena Loureiro**
- Second proposeur: **Groleau, Marcel**
- Résolution adoptée

Décision: Résolution 23-24 / 18 - Concernant la désignation d'un représentant autorisé pour les services électroniques de Revenu Québec

- IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration désigne Mme Anne Gauthier, directrice des opérations financières de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), afin d'agir à titre de représentante autorisée de l'ITHQ (NEQ 1140234460) pour les services électroniques de Revenu Québec. À ce titre, Mme Anne Gauthier est mandatée pour exercer les responsabilités suivantes :

- inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises ;
- gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;
- remplir les rôles et assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).
- Proposeur: **Colombe Bourque**
- Second proposeur: **Jasmin Tanguay**
- Résolution adoptée

11. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Durée: 11 min. Temps planifié: 15 min.

Note: Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 4 avril 2024

Note: Compte-rendu verbal de la rencontre du 13 juin 2024

- Le comité de gouvernance et d'éthique procède actuellement à la révision du mécanisme de mode d'évaluation du conseil d'administration qui demeurerait inchangé depuis 2015. La date visée d'approbation par le conseil d'administration est fixée pour septembre, lors de la première séance de l'année. Le président du comité rapporte que des discussions ont eu lieu sur le fonctionnement du huis clos du conseil d'administration. Certains sujets pourraient être abordés en varia. Le registre des présences au conseil d'administration a également été présenté par la secrétaire aux membres. De manière générale, le comité salue l'assiduité des membres. Il existe seulement une situation problématique pour une membre. Le président doit alors vérifier sa volonté de demeurer au conseil. Deux critères sont essentiels pour siéger, à savoir: l'intérêt et la disponibilité de la personne.

Note: Nomination et renouvellement de membres du conseil d'administration

- Le conseil d'administration doit décider s'il souhaite suivre les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique concernant le renouvellement des mandats de M. Marcel Groleau et de M. Stéphane Forget. Pour y répondre, le conseil d'administration a tenu un huis clos à la fin de l'assemblée du 13 mai 2024.

Décision: Résolution 23-24 / 19 Nomination et renouvellement de membres du conseil d'administration

- ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 5 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (chapitre I-13.02), l'ITHQ est administré par un conseil d'administration composé d'au moins 11 membres et d'au plus 15 membres nommés par le gouvernement, dont un président et un directeur général et que le conseil d'administration compte à ce jour 13 membres ;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 1233-2021 du 15 septembre 2021, M. Stéphane Forget et M. Marcel Groleau ont été nommés membres du conseil d'administration de l'ITHQ pour trois ans, que leur mandat expire le 14 septembre 2024 et qu'il y a lieu de les renouveler ;

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 7 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (chapitre I-13.02), le président et le directeur général de l'Institut sont nommés pour au plus cinq ans et les autres membres pour au plus trois ans ;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 7 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (chapitre I-13.02), le mandat des membres peut être renouvelé deux fois ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration mandate la directrice générale afin de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de renouveler les mandats de M. Stéphane Forget et de M. Marcel Groleau à titre de membres du conseil d'administration de l'ITHQ.

- Proposeur: **Jasmin Tanguay**
- Second proposeur: **stephanie Lepage**
- Résolution adoptée

12. Autres sujets

Durée: 2 min. Temps planifié: 10 min.

12.1. Questionnaire pour les états financiers de l'ITHQ et déclaration annuelle d'intérêts

Les membres du conseil d'administration vont recevoir de la secrétaire générale le questionnaire pour les états financiers audités des entités. Ils sont priés de le remplir en date du 1er juillet 2024, de le signer et de le retourner. Il s'agit d'une obligation dans le cadre de l'audit des états financiers de l'ITHQ. Les membres sont également priés de fournir leur déclaration annuelle d'intérêt.

13. Prochaine rencontre

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 5 min.

┌ La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 29 août 2024, à 13h30.

14. Levée d'assemblée

Durée: 3 min. **Temps planifié:** 2 min.

┌ L'ordre du jour étant épuisé, M. Le président du conseil déclare la séance levée à 16h08.

15. Huis clos

Durée: 14 min. **Temps planifié:** 10 min.

┌ Les membres du conseil d'administration n'ont pas tenu de huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-ITHQ-2425-01

Institut de tourisme
et d'hôtellerie

Québec



Date: 29 août 2024
Dossier: Conseil d'administration
Présents: Jasmin Tanguay, Déwi Collin, Stéphane Forget, Claudine Roy, Groleau, Marcel, Colombe Bourque, Paolo Di Pietrantonio, Helena Loureiro, Jacques Nantel, Liza Frulla, Manuela- Luminita Goya
Absents: stephanie Lepage, Pasquale Vari, Robert Trudeau
Objectif de la réunion: Assemblée ordinaire de la rentrée

**Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec**

3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Durée: 2 min. **Temps planifié:** 3 min.

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h42.

3. Adoption de l'ordre du jour

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

Décision: Adoption de l'ordre du jour

- IL EST RÉSOLU
D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 29 août 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- Résolution adoptée

4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 3 min.

Décision: Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 juin 2024

- IL EST RÉSOLU
D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 13 juin 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- Proposeur: **Stéphane Forget**
- Second proposeur: **Colombe Bourque**
- Résolution adoptée

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Durée: 19 min. **Temps planifié:** 20 min.

Le président du conseil d'administration mentionne le décès récent de M. René-Luc Blaquièrre, l'un des grands bâtisseurs de l'ITHQ, de sa Fondation, et plus largement de l'industrie THR. De sincères hommages sont adressés à sa famille.

Il est annoncé que le directeur principal des finances et de l'administration, M. Dany Gauthier, prendra sa retraite à la fin du mois de septembre, et qu'un remplaçant a d'ores et déjà été trouvé.

La directrice générale revient sur l'événement de la rentrée scolaire 2024-2025 des employés au cours duquel il y a eu un panel de discussions et l'intervention d'une conférencière, Mme Danielle Sauvageau. L'ITHQ a également souligné les années d'ancienneté de ses employés et les départs à la retraite de ses employés. Cet événement de reconnaissance a été fortement apprécié de tous.

Le conseil d'administration échange ensuite à propos de la nouvelle récente à l'effet que le "Guide Michelin" des restaurateurs du Québec sera lancé sur les territoires du Québec à compter du printemps 2025.

6. Dossiers prioritaires 2024-2025 de l'ITHQ

Durée: 96 min. **Temps planifié:** 100 min.

(par Mmes France Dionne et Brishna Hilaire, MM. Dany Gauthier, Charles Paradis et Jasmin Tanguay)

Note: Direction principale du développement des affaires et des communications - Direction de l'hébergement

- La présentation débute par l'intervention de Mme Brishna Hilaire, directrice de l'hébergement, qui expose les données compilées relativement à la première année de réouverture de l'hôtel 2023-2024. On constate que le total du taux d'occupation est de 62,19%, pour un coût moyen par chambre de 188,24\$ la nuitée. Le tableau expose une comparaison avec l'occupation réelle de la ville, via les données de l'AHGM pour comprendre les variables et les tendances mensuelles de l'année. On constate que les données entre l'ITHQ et AHGM se réduisent au fur et à mesure du temps. À noter que les données de l'AHGM n'incluent pas le petit déjeuner. Les tarifs gouvernementaux biaisent quelques peu les chiffres également. Les tarifs OTA ont été réduits grâce à une promotion "Fidèle", afin que les réservations directement effectuées via le site web de l'ITHQ soient augmentées. Les notes attribuées à l'hôtel sont excellentes sur les différentes plateformes. Il en ressort que les clients apprécient particulièrement le service, la localisation, les balcons et les vues et le stationnement bon prix et sur place. En revanche, les commodités (valet, gym, spa) et le rapport qualité / prix pourraient être améliorés. La première année écoulée a permis de développer un portrait de la clientèle. Celui-ci permet de réfléchir aux nouvelles orientations de stratégie marketing. Il serait notamment opportun de développer des promotions pour augmenter les arrivées du dimanche au mardi. À ce sujet, les forfaits et promotions sont présentés en détail.
La directrice de l'hébergement termine son intervention par la présentation d'un tableau du taux d'occupation 2024-2025 pour les mois de juillet, août et septembre 2024, puis quitte la salle.

Note: Direction générale exécutive

- La directrice générale exécutive, Mme France Dionne, fait état des dossiers sous sa responsabilité. Comme précédemment mentionné, l'ITHQ a reçu la 2e édition du Sommet Place aux Saveurs en mai 2024, supporté par quatre régions. L'événement a accueilli 190 personnes dont 40% proviennent de l'Ontario et d'autres provinces canadiennes.

Concernant les actions 2024-2025, la directrice générale exécutive travaille sur le projet de création d'une coalition entre six universités canadiennes spécialisées dans le secteur du tourisme. Les objectifs et les activités stratégiques sont en cours de développement pour consolider le secteur touristique et la formation de haut niveau.

L'ITHQ fait partie du Comité IA sur le tourisme, mené par M. Pierre Bellerose.

Mme France Dionne, qui est aussi la présidente du conseil d'administration de l'AQFORTH, fait part d'un sondage en cours visant les entreprises de l'industrie, demandé par l'association, dont le mandat a été confié entre autre à ExperiSens, pour lequel les résultats préliminaires sont inquiétants, selon elle. Cette interprétation est à relativiser selon le conseil. Il serait nécessaire de comprendre ce qui est recherché en plus chez les employés THR, autre que la formation.

Concernant les dossiers internationaux, les dossiers sont en cours de négociation, comme la Côte d'Ivoire, le Brésil, la Colombie et la Vietnam. Les questions de financement seront déterminantes pour la concrétisation des projets.

Note: Direction des ressources humaines

- Le directeur des ressources humaines, M. Charles Paradis, énonce que les dossiers prioritaires pour l'année prochaine sont les suivants:

- * Négociation du renouvellement des trois conventions collectives

Les premières conventions collectives arriveront à échéance en 2025. Pour rappel, l'ITHQ s'était engagé à les renouveler d'ici là. Le directeur des ressources humaines estime que cette promesse pourra être honorée, car les représentants syndicaux n'entrevoient pas de négociation difficile. Il convient d'aller chercher les mandats monétaires au Conseil du trésor. Il existe trois équipes de négociation composées avec les directeurs directement concernés par les conventions collectives et les conseillères en ressources humaines.

- * Maintien de l'équité salariale

L'exercice du maintien de l'équité salariale pour les personnes syndiquées du SFPQ a pris du retard en raison d'une contestation fondée sur la méthode utilisée devant le Tribunal administratif du travail. L'exercice devra être repris au complet, avec le soutien d'une firme externe, et les travaux devront être terminés en janvier- février prochain. Il ne devrait pas y avoir d'impacts importants sur les salaires.

- * Révision des descriptifs d'emploi des gestionnaires et maintien de l'équité salariale

L'obligation de maintien de l'équité salariale s'applique aussi aux cadres. Cet exercice sera effectué sur leurs tâches actuelles pour que cela soit adapté à notre réalité, et non sur les descriptifs d'emploi issus de la fonction publique.

- * Mise à jour du plan de relève et de la Politique de développement des ressources humaines

Pour rappel, l'ITHQ est sorti de la fonction publique en 2018. On a commencé par maintenir les mêmes politiques que lorsque nous étions sous ce régime. Il faut désormais les mettre à jour comme organisme public.

- * Mise en place d'un plan d'action, et d'actions préventives, pour réduire les facteurs de risques psychosociaux

Ce plan d'action est effectué par une association paritaire qui vise à élaborer des actions sur la plan de la santé et de la sécurité au travail, tant au niveau physique que psychologique. Le bilan semble relativement correct, mais conviendra d'améliorer la charge de travail en termes d'organisation. Le taux de roulement important de ces dernières années pourrait en être la cause.

- * Révision du processus d'évaluation des gestionnaires et personne employées

Il s'agit d'un objectif prévu par le plan stratégique, au niveau de l'enjeu 3, visant à améliorer les processus internes. Comme dans la fonction publique, l'ITHQ avait un objectif de promotion salariale, avec des évaluations de rendement. Désormais, il est souhaité que le processus d'évaluation soit davantage au niveau de la contribution de l'employé.

Plan d'action institutionnel et planification stratégique

- * Opérationnalisation des nouvelles pratiques en ressources humaines concernant l'expérience distinctive étudiant-employé-client : l'ITHQ modernise ses pratiques de gestion.

- * Révision des processus afin de les aligner avec le plan d'action institutionnel et les objectifs de la planification stratégique ;

- * Contribution au plan d'action institutionnel dans le cadre de l'intégration des critères d'une culture hôtelière ; La direction des ressources humaines contribue à cet objectif en révisant le code vestimentaire des employés, par exemple, ou encore l'accueil des nouveaux employés.

- * Mise à jour du processus d'embauche, d'accueil et de soutien aux personnes employées ; Dans le processus d'embauche, on souhaite vérifier les valeurs de du candidat employé avec celles véhiculées par le plan stratégique. La procédure d'accueil va être révisée dans son complet. Un système de mentorat est réfléchi pour les nouveaux gestionnaires.

- * Développement d'une Politique sur l'EDI (équité, diversité, inclusion). Le mandat d'élaborer une politique EDI a été confié à la direction des ressources humaines par le comité de direction.

Note: Direction principale des études

- Le directeur principal des études, M. Jasmin Tanguay, mentionne que chacun des points présentés dans le document powerpoint ne sera pas analysé en détail. Il commence par une mise en contexte et résume le principal enjeu de sa direction pour cette année, soit le positionnement, aussi bien en termes de révision de programmes, de visibilité, etc.

Concernant l'International Council on Hotel, Restaurant and Institutional Education Global Conference ("ICHRIE"), le congrès s'est tenu à Montréal, au Sheraton, et l'ITHQ était l'école-hôte de cet événement international. On a pu dénombrer 400 chercheurs, 20 pays représentés. Sept professeurs et professionnels de recherche ont fait des présentations. Une équipe a gagné le prix de l'affiche scientifique. On a rarement vu une contribution aussi importante d'une école. Le travail de l'équipe de la direction des communications et du développement des affaires est souligné qui a offert une visibilité remarquable, ainsi que la participation dans l'organisation fort appréciée de M. Ivan Luciano Avaca et Mme Cynthia Lapointe. Des félicitations leur sont adressées.

Recherche

Cette direction connaît quelque peu une crise identitaire. Cette situation s'explique par le roulement des personnes responsables de ce secteur. Une réflexion est amorcée sur le positionnement de la recherche à l'ITHQ, alignée sur le plan stratégique. Concernant le Gastronomic Lab, on souhaite donner de la visibilité pour augmenter les partenariats de recherche et de la reconnaissance dans le milieu. Concernant ExperiSens, il y a un projet de recherche avec Parc Jean-Drapeau et un projet pilote faisant intervenir l'intelligence artificielle.

Au niveau de la pédagogie et de la vie étudiante, de nombreux programmes et politiques sont révisés. On note l'élargissement du positionnement de l'ITHQ vers la restauration de qualité et institutionnelle, dans une volonté de rétention des personnes dans ce domaine. Les professeurs sont très satisfaits de ce virage. Parmi les autres dossiers, on note la recherche de techniques d'optimisation des locaux, le démarrage d'une communauté de pratique en recherche concernant l'IA et en pédagogie, et le développement de la reconnaissance des acquis.

Pour ce qui concerne l'enseignement universitaire, on est en processus d'audit TEDQUAL (OMT) pour le baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ (BGTH) et en révision du programme avec l'UQAM. On note la fin du premier cycle du BAGAH. À la suite du bilan effectué, des ajustements vont être apportés. Finalement, cette direction travaille sur les certifications SMART et Visual Transcript (avec l'Hotel School of Distinction).

Concernant l'enseignement technique, on révisé les programmes de Techniques de gestion hôtelière et de Gestion d'un établissement de restauration. Relativement aux partenariats de région, le Cégep de Sorel-Tracy s'est retiré. Il ne reste plus notamment que le Cégep de Jonquières et de Montmorency. On uniformise le programme en une version unique, que ce soit pour des études faites à Montréal à l'ITHQ ou en région. Aucun autre partenaire ne sera recherché. Les compétences développées seront donc uniformes, ce qui facilitera aussi la gestion des stages.

Concernant l'enseignement professionnel, l'ITHQ lance le nouveau DEP en Service en restauration gastronomique, et termine le développement de la nouvelle ASP en Sommellerie. Le ministère termine le programme ministériel en techniques de tourisme et en cuisine.

Note: Direction principale des finances et de l'administration

- * **Projet de pavillon de gestion et d'innovation**

Le directeur principal des finances et de l'administration commence la présentation de ses projets prioritaires en mentionnant que le projet de pavillon de gestion et d'innovation avance rondement. L'étape d'analyse du dossier par le ministère de l'Enseignement supérieur et par la Société québécoise des infrastructures a été réalisée. Une rencontre est prévue la semaine prochaine pour transmettre le projet au ministère des Finances et au Conseil du trésor. Par la suite, il conviendra d'élaborer un projet de bail et d'un avis d'intérêt à publier sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), à titre de transparence gouvernementale. Finalement, il faudra négocier le financement associé au projet. Le programme fonctionnel et technique est en évolution en continu.

- * **Utilisation de l'intelligence artificielle au niveau administratif**

Cette direction commence sa réflexion sur le sujet, et sur la méthode de travail. La direction des technologies de l'information travaille particulièrement sur ce dossier, en lien avec le ministère avec de la Cybersécurité et du numérique. Un cadre de gouvernance est nécessaire pour encadrer l'utilisation.

- * **Plan de relève pour la Direction de l'immeuble et de la sécurité**

Le directeur de l'immeuble et de la sécurité est en âge de prendre de sa retraite. En conséquence, il est nécessaire de se préparer à toute éventualité. L'équipe manque de soutien, surtout dans la perspective du projet de création du pavillon de gestion et d'innovation.

Note: Départ de M. Gauthier

- Des félicitations et remerciements sont adressés au directeur principal des finances et de l'administration qui quittera ses fonctions à la fin du mois de septembre prochain pour partir à la retraite.

7. Gouvernance

Durée: 10 min. **Temps planifié:** 20 min.

7.1. Rappel du rôle du conseil d'administration et de ses membres

Le président invite les personnes administratrices à relire l'aide-mémoire présent en pièce jointe sur les responsabilités, devoirs et mandats du conseil d'administration et de ses membres, lesquels sont prévus à la Politique de gouvernance du conseil d'administration.

7.2. Suivi des assiduités des membres du conseil pour la période 2023-2024

Le président mentionne qu'un tableau de présences est tenu par la secrétaire, tel que requis.

7.3. Concernant les documents liés à l'évaluation de la performance du conseil d'administration

Pour rappel, la secrétaire a proposé de modifier la méthode d'évaluation de la performance du conseil d'administration pour rendre celle-ci moderne, confidentielle et davantage pertinente. En conséquence, le formulaire de réponse prévoit d'être anonyme. Les questions ont été étudiées point par point par le comité de gouvernance et d'éthique. Il a été choisi d'exclure les membres externes du comité d'audit et de vérification de cette évaluation. Le comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration d'approuver la révision du processus et les critères d'évaluation de la performance du conseil d'administration, de son président et de ses comités selon les documents ci-joints.

Décision: 24-25 /01 Concernant la révision du processus et les critères d'évaluation de la performance du conseil d'administration, de son président et de ses comités

- IL EST RÉSOLU
D'ADOPTER le document intitulé "Le processus et les critères d'évaluation de la performance du conseil d'administration, de son président et de ses comités", ainsi que ses annexes "Aide-mémoire pour l'évaluation du C.A., de son président et de ses comités" et "Questionnaire d'évaluation" soient adoptés tels que modifiés.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
 - Proposeur: **Colombe Bourque**
 - Second proposeur: **Claudine Roy**
 - Résolution adoptée
-

8. Autres sujets

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 10 min.

Aucun autre sujet n'est abordé.

9. Prochaine rencontre

Durée: 2 min. **Temps planifié:** 5 min.

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 3 octobre 2024, sous réserve de l'avancement des états financiers.

10. Levée d'assemblée

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 5 min.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le président du conseil déclare la séance levée à 15h50.

11. Huis clos

Durée: 21 min. **Temps planifié:** 10 min.

Les membres du conseil d'administration ont tenu de huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-ITHQ-2425-02

Institut de tourisme
et d'hôtellerie

Québec



Date: 17 octobre 2024
Dossier: Conseil d'administration
Présents: Déwi Collin, Claudine Roy, Stéphane Forget, Jasmin Tanguay, Groleau, Marcel, Pasquale Vari, Paolo Di Pietrantonio, Colombe Bourque, Liza Frulla
Absents: Robert Trudeau, stephanie Lepage, Manuela-Luminita Goya, Helena Loureiro, Jacques Nantel
Salle: 2.40 G

**Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec**

3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Durée: 2 min. **Temps planifié:** 2 min.

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 9h33.

3. Adoption de l'ordre du jour

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 1 min.

Décision: Adoption de l'ordre du jour

- IL EST RÉSOLU
D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 17 octobre 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- Résolution adoptée

4. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

Décision: Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 29 août 2024

- IL EST RÉSOLU
D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 29 août 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- Résolution adoptée

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Durée: 5 min. **Temps planifié:** 15 min.

Le président débute la rencontre en annonçant les événements à venir et les grandes lignes de l'ordre du jour. Un retard exceptionnel a été pris cette année dans l'élaboration du rapport annuel de gestion en raison du départ à la retraite de deux piliers de l'administration, soit le directeur principal des finances et de l'administration, M. Dany Gauthier, et le directeur des opérations financières, M. Marco Desrochers. Mme Anne Gauthier a remplacé ce dernier, mais a dû faire face à de nombreux congés maladie dans son équipe. C'est la raison pour laquelle la production des états financiers devant être vérifiés par le Vérificateur général du Québec a pris plus de temps qu'habituellement. Des excuses sont présentées au conseil d'administration. Un report de tenue de la séance du conseil d'administration avait été demandé au comité d'audit et de vérification, mais son président, M. Daniel Hinse, a insisté pour que le livrable soit réalisé dans le temps imparti, conformément à la Loi sur l'administration publique.

6. Rapport du comité d'audit et de vérification

Durée: 52 min. **Temps planifié:** 60 min.

6.1. Dépôt du compte-rendu de la décision prise le 4 juin 2024

Ce compte-rendu a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration.

6.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 26 septembre 2024 et du 11 octobre 2024

Mme Claudine Roy rapporte, dans les grandes lignes, les dernières rencontres tenues les 26 septembre 2024 et 11 octobre 2024 du comité d'audit et de vérification.

Le conseil d'administration accueille Mme Anne Gauthier, directrice des opérations financières, et Mme Aisha Issa, directrices des finances et de l'administration par intérim, pour détailler les sujets traités lors de ces rencontres.

6.3. Rapport budgétaire au 30 juin 2024



6.4. États financiers de l'ITHQ

6.4.1. Adoption des états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2024

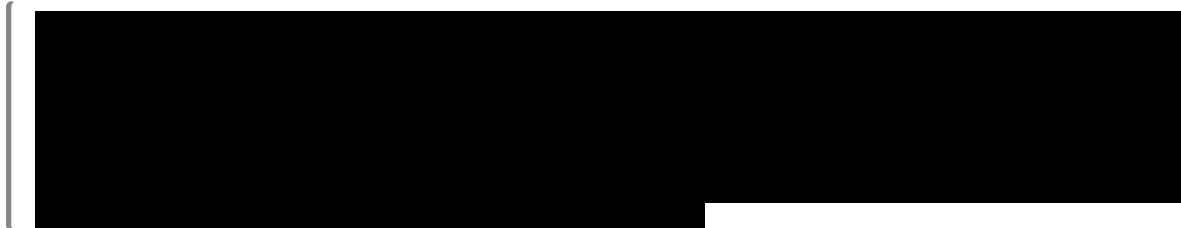
Décision: 24-25 / 02 Concernant les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2024

- IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration adopte les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2024 et mandate M. Paolo Di Pietrantonio, président du conseil d'administration, et M. Daniel Hinse, président du comité d'audit et de vérification, afin de signer ce document pour et au nom de l'ITHQ.

- Proposeur: **Pasquale Vari**
 - Second proposeur: **Claudine Roy**
 - Résolution adoptée
-

6.4.2. Adoption des états financiers de ExperiSens pour l'exercice clos le 30 juin 2024



Décision: 24-25 / 03 Concernant l'état des résultats pour l'exercice clos le 30 juin 2024 de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie de l'ITHQ

- ATTENDU QUE l'état des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2024 du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ a fait l'objet d'un audit de la part du Vérificateur général du Québec ;

ATTENDU QU'une partie des activités de fonctionnement du CCTT de l'ITHQ est subventionnée par des partenaires financiers ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le ministère de l'Enseignement supérieur souhaitent s'assurer que les membres du conseil d'administration de l'ITHQ sont informés de l'état des résultats pour l'exercice clos le 30 juin 2024 du CCTT de l'ITHQ ;

ATTENDU QUE le CCTT doit se conformer à une reddition de compte comme les 58 autres CCTT de la province et que cette reddition de comptes inclut de présenter une résolution du conseil d'administration de l'établissement d'enseignement auquel il est associé pour approuver l'état des résultats au 30 juin 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration approuve l'état des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2024 du CCTT qui sera déposé au ministère de l'Économie et de l'Innovation et au ministère de l'Enseignement supérieur.

- Proposeur: **Colombe Bourque**
- Second proposeur: **Claudine Roy**
- Résolution adoptée

6.5. Maintien d'actifs

La directrice des opérations financières commente le bilan des projets réalisés en maintien des actifs en 2023-2024 ainsi que la liste des projets pour 2024-2025 qui est déposée au conseil d'administration pour approbation.

6.5.1. Bilan des projets réalisés en 2023-2024



[REDACTED]

- [REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]

6.5.2. Liste des projets pour 2024-2025

La directrice des opérations financières présente la liste de projets en maintien d'actifs pour l'année 2024-2025. [REDACTED]

[REDACTED] Les projets détaillés sont présentés au conseil d'administration. Il s'agit du véritable plan de travail pour l'équipe de l'ITHQ. Pour rappel, le format de présentation soumis est celui prescrit par le gouvernement et utilisé dans les universités. À noter que même si on sait que certains projets ont peu de chance qu'ils soient réalisés, il est nécessaire de les indiquer.

Décision: 24-25 / 04 Concernant l'approbation d'une liste de projets en maintien d'actifs et en remplacement du parc mobilier et équipement pour l'année 2024-2025

- ATTENDU QU'EN vertu de la convention d'aide financière, l'ITHQ doit fournir annuellement à la ministre de l'Enseignement supérieur la liste de tous les projets en maintien d'actifs et en remplacement du parc mobilier et équipement, accompagnée d'une résolution de son conseil d'administration;

ATTENDU QUE le montant disponible pour l'année 2024-2025 est de 4 414 303 \$, 2 004 258 \$ pour les réfections et les transformations du bâtiment, 2 260 045 \$ pour le renouvellement du parc mobilier et 150 000 \$ pour les ressources informationnelles;

ATTENDU QUE le tableau « Budget des investissements en maintien des actifs immobiliers de l'année 2024-2025 », joint à la présente résolution, comporte une liste de projets pour un montant total de 4 414 269 \$, soit 2 004 258 \$ pour les réfections et les transformations du bâtiment et 2 410 011 \$ pour le renouvellement du parc mobilier et les ressources informationnelles;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration sont d'accord avec cette liste de projets et avec leur réalisation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration approuve la liste de projets en maintien d'actifs et en remplacement du parc mobilier et équipement pour l'année 2024-2025, incluse dans le tableau « Budget des investissements en maintien des actifs immobiliers pour l'année 2024-2025 », ci-joint.

- Proposeur: **Groleau, Marcel**
- Second proposeur: **Pasquale Vari**
- Résolution adoptée

7. Adoption de la politique de gestion des placements et reddition de comptes

Durée: 4 min. **Temps planifié:** 10 min.

Le projet de politique de gestion des placements et reddition de comptes avait déjà été présenté au comité d'audit et de vérification lors de sa rencontre du 19 février 2024. Pour rappel, il s'agit d'une mise à jour de l'ancienne politique de placement qui datait de 2012. Le comité d'audit et de vérification avait requis que la direction principale des finances et de l'administration lui fasse une reddition de compte à l'égard des placements de l'ITHQ, deux fois par année, soit en décembre et en juin de chaque année, et qu'elle soit consultée pour les placements à long terme préalablement à la demande d'autorisation ministérielle requise. Ces ajouts ont été apportés dans le projets de politique. La première mouture de reddition de comptes présentées a été très appréciée par le comité d'audit et de vérification. Les intérêts sur placement ont généré la somme de 883 682 \$.

Décision: 24-25 / 05 Concernant la Politique de gestion des placements

- IL EST RÉSOLU :
QUE le conseil d'administration adopte la Politique de gestion des placements POL-2000-02-V02.
- Proposeur: **Stéphane Forget**
- Second proposeur: **Groleau, Marcel**
- Résolution adoptée

8. Rapport annuel de gestion 2023-2024

Durée: 7 min. **Temps planifié:** 10 min.

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'ITHQ a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration extrêmement tardivement, ce matin même. En conséquence, le conseil d'administration décide de reporter ce point à une assemblée extraordinaire du conseil qui aura lieu aujourd'hui, le 17 octobre 2024, à 16h45.

9. Autres sujets

Durée: 4 min. **Temps planifié:** 5 min.

Aucun autre sujet n'a été abordé.

10. Prochaine rencontre

Durée: 2 min. **Temps planifié:** 3 min.

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra en fin de journée, à 16h45, pour l'adoption du rapport annuel de gestion 2023-2024.

11. Levée de l'assemblée

Durée: 2 min. **Temps planifié:** 5 min.

La séance est levée à 10h47.

12. Huis clos

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 5 min.

┌ Les membres du conseil d'administration n'ont pas tenu un huis clos à la fin de cette séance.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-ITHQ-2425-03

Institut de tourisme
et d'hôtellerie

Québec



Date: 17 octobre 2024

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Déwi Collin, Groleau, Marcel, Jasmin Tanguay, Claudine Roy, Pasquale Vari, Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla, Manuela- Luminita Goya, Helena Loureiro, Colombe Bourque

Absents: Jacques Nantel, stephanie Lepage, Stéphane Forget, Robert Trudeau

Objectif de la réunion: Assemblée extraordinaire

**Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec**

3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 16h49.

3. Adoption de l'ordre du jour

Durée: 1 min. **Temps planifié:** 2 min.

Décision: Adoption de l'ordre du jour

- IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 17 octobre 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- Résolution adoptée

4. Rapport annuel de gestion 2023-2024

Durée: 11 min. **Temps planifié:** 5 min.

Comme mentionné ce matin, l'élaboration du rapport annuel de gestion 2023-2024 a été plus laborieuse cette année en raison du départ à la retraite du directeur principal des finances et de l'administration, M. Dany Gauthier, et du directeur des opérations financières, M. Marco Desrochers. De plus, de nombreuses personnes sont parties en congés maladie durant cette période charnière. En conséquence, des retards importants ont été pris dans la production des états financiers, puis dans la vérification effectuée par le Vérificateur général du Québec

Le rapport annuel de gestion 2023-2024 de l'ITHQ a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration. Il présente principalement les résultats par rapport au plan stratégique, des redditions de compte imposées par le Conseil du trésor ainsi que les états financiers. L'ITHQ personnalise son rapport en l'agrémentant de faits saillants, où l'on reconnaît le dynamisme de l'ITHQ. Les membres du conseil ont pris connaissance du Rapport annuel de gestion 2023-2024 et ils sont en accord avec son contenu.

Décision: 24-25 / 06 Concernant le Rapport annuel de gestion 2023-2024

- IL EST RÉSOLU :
QUE le conseil d'administration adopte le Rapport annuel de gestion 2023-2024.
- Proposeur: **Manuela- Luminita Goya**
- Second proposeur: **Jasmin Tanguay**
- Résolution adoptée

5. Prochaine rencontre

Durée: 2 min. **Temps planifié:** 2 min.

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 11 décembre 2024, à 13h30.

6. Levée de l'assemblée

Durée: 4 min. **Temps planifié:** 2 min.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le président du conseil déclare la séance levée à 17h01.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-ITHQ-2425-04



Date: 11 décembre 2024

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Liza Frulla, Colombe Bourque, Déwi Collin, Claudine Roy, Groleau, Marcel, stephanie Lepage, Stéphane Forget, Pasquale Vari, Jasmin Tanguay, Paolo Di Pietrantonio, Manuela- Luminita Goya, Jacques Nantel, Robert Trudeau

Absents: Helena Loureiro

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
3535 rue Saint-Denis Montréal, Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h34.

3. Adoption de l'ordre du jour

Paolo Di Pietrantonio

Résolution: Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 11 décembre 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. . ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

• Résolution adoptée

4. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 17 octobre 2024

Les projets de procès-verbaux des assemblées du 17 octobre 2024 ont été envoyés aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance des projets de procès-verbaux et déclarent que ceux-ci sont conformes aux délibérations du conseil.

Résolution: Adoption du procès-verbal

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER les procès-verbaux des assemblées du 17 octobre 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Proposeur:** Claudine Roy
- **Second proposeur:** Jasmin Tanguay
- **Résolution adoptée**

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Note: Nouveau DPFA

M. Le président mentionne aux administrateurs l'arrivée en poste du nouveau directeur principal des finances et de l'administration, M. Jean-François Mongeau, en remplacement de M. Dany Gauthier. Une vigie et un support sont à lui apporter pour favoriser une transition optimale.

Note: Nouveau campus dans Charlevoix

La directrice générale rapporte l'ouverture d'un nouveau campus dans Charlevoix. Le Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC) du Cégep de Jonquière et l'ITHQ, en partenariat avec le Centre de services scolaire de Charlevoix et le Fairmont Le Manoir Richelieu, ont annoncé l'arrivée d'un nouveau programme d'études collégiales en Gestion d'établissement de restauration dès l'automne 2025 en Charlevoix. Alors que la formation théorique sera dispensée dans les installations du Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC), le volet pratique sera offert successivement dans les cuisines et les salles à manger de l'Avisé Centre de formation Charlevoix, du Fairmont Le Manoir Richelieu et de l'ITHQ.

Note: PGI

La directrice générale dresse un état des lieux de la situation pour la création du pavillon de gestion et d'innovation.

Pour rappel, l'ITHQ a requis les services du président de l'association des évaluateurs du Québec pour l'évaluation du projet (coût de construction, etc.), dans le cadre d'une enveloppe budgétaire spéciale de 300 000 \$.

Après modélisation, il a été déterminé qu'un bail de location serait la meilleure avenue pour concrétiser le projet rapidement. Dans cette hypothèse, on estimait que l'ITHQ pourrait recevoir 2.7 millions par an en plus de sa subvention d'équilibre, sur 25 ans. Après priorisation par la ministre, l'autorisation à obtenir aurait été celle du Conseil du trésor.

Elle fait état des diverses rencontres et appels téléphoniques avec le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère des Finances. Le gouvernement estime qu'a priori le projet vaudrait 63 millions de dollars et non moins de 50 millions de dollars, ce qui pourrait complexifier grandement le traitement du projet, et l'acceptation de celui-ci par les instances gouvernementales.

La directrice générale a eu l'occasion également de s'entretenir avec la sous-ministre des Finances à qui elle a demandé du soutien et à qui elle a rappelé qu'il s'agissait d'un projet partenariat public-privé et non d'un projet majeur. L'enjeu se situe au niveau de l'application de certaines normes comptables qui visent à éviter les achats déguisés en location.

Des pistes de solution sont en cours de réflexion par le directeur principal des finances et de l'administration et la directrice générale qui revoient l'ensemble des opportunités.

Note: Gel des effectifs

La directrice générale mentionne qu'un gel des effectifs a été imposé par le gouvernement du Québec à compter du 1er novembre 2024. Avant le 31 octobre 2024, de nombreux emplois ont été régularisés. L'ITHQ a demandé une exclusion générale pour le recrutement de la direction du développement des affaires, afin d'assurer les services pour lesquels l'ITHQ s'est engagé contractuellement (Centre d'expertise, hébergement, réunions et banquets).

Note: Immigration et Programmes Signature

La directrice générale rapporte les conséquences du resserrement des règles en matière d'immigration sur l'organisation. Cela touche quinze (15) de nos employés qui doivent demander leur résidence permanente en 2025. Ces personnes sont francophones, établies, avec une famille, et à l'emploi de l'ITHQ. Pour les étudiants, depuis juin dernier, l'ITHQ a reçu une recrudescence d'appels à l'aide de ses étudiants et diplômés étrangers, car le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) refuse leur demande de certificat de sélection du Québec (CSQ), première étape obligatoire au niveau provincial pour l'obtention de la résidence permanente, en prétextant que ses diplômes Signature ne sont pas reconnus par le ministère de l'Enseignement et qu'ils n'atteignent pas les 1800 heures requises par le Règlement sur l'immigration du Québec pour bénéficier du programme de l'expérience québécoise (PEQ), volet diplômés. Des démarches, en gestion de crise, ont été effectuées par l'ITHQ, aussi bien auprès du MEQ que du MIFI, pour que cette situation se règle rapidement. Une séance d'information s'est également tenue auprès des étudiants le 7 octobre dernier. Pour rappel, les programmes Signature de l'ITHQ sont des programmes enrichis par des stages, des cours additionnels, des formations en alternance travail-études, par rapport aux devis ministériels et mis sur pied à compter de 2003, soit avant la naissance du PEQ. Ces programmes visent à se distinguer par rapport aux autres formations professionnelles et à répondre aux besoins de l'industrie, le tout conformément à une prérogative offerte par sa loi constitutive. Le dossier est en cours d'analyse par les ministères concernés.

6. Rapport du comité d'audit et de vérification

Claudine Roy

Personne invitée : M. Jean-François Mongeau La personne invitée entre en salle. Un tour de table est effectué pour une présentation des administrateurs au nouveau directeur principal des finances et de l'administration.

6.1. Dépôt du compte-rendu des rencontres du 26 septembre 2024 et 11 octobre 2024

6.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 29 novembre 2024

6.2.1. Rapport budgétaire simplifié au 30 septembre 2024

Le directeur principal des finances et de l'administration présente son analyse sur le rapport budgétaire simplifié au 30 septembre 2024.

Les résultats financiers sont expliqués à partir du tableau sommaire, en présentant les principaux écarts.



6.2.2. Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche des collèges 2025-2035

Le directeur principal des finances et de l'administration présente la liste des projets qui seront soumis au ministère de l'Économie et de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) dans le cadre du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche des collèges 2025-2035. Avec ce document, l'ITHQ fait connaître les demandes de subvention qu'il a l'intention de déposer, ce qui permet au MEI de planifier les besoins d'investissement et de convenir de leur financement avec le Conseil du trésor. À nouveau cette année, l'ITHQ présente le projet de laboratoires pour les chambres d'hôtel. Il s'agit maintenant d'un projet de création d'un laboratoire d'innovation. Il comprend l'utilisation de quatre chambres de l'hôtel afin d'en faire un laboratoire pour l'enseignement ainsi que pour le centre collégial de transfert de technologie ExperiSens en plus de la transformation d'une partie du restaurant-école La Relève gourmande en un espace d'expérimentation en restauration. Le comité d'audit et de vérification a déjà pris connaissance du document et il recommande au conseil d'administration d'y donner son appui.

Résolution: Résolution 24-25 / 07 - Concernant l'appui au plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche des collèges 2025-2035 qui sera présenté au MEIE

ATTENDU QUE l'ITHQ considère prioritaires la consolidation de la notoriété et de la crédibilité de la recherche dans son Plan stratégique 2023-2028 ; ATTENDU la pertinence et la cohérence des infrastructures proposées au regard du développement des unités de recherche de l'ITHQ ; EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU : QUE le conseil d'administration appuie le plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche des collèges 2025-2035 qui sera déposé par l'ITHQ au ministère de l'Économie et de l'Innovation et de l'Énergie.

- **Proposeur:** Colombe Bourque
- **Second proposeur:** Claudine Roy
- **Résolution adoptée**

7. Rapport du président du comité de gouvernance et d'éthique

Groleau, Marcel

Note:

Mme Manuela Goya rejoint l'assemblée.

7.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 28 août 2024

7.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 21 novembre 2024

Certains points ont déjà été mentionnés par la directrice générale concernant le gel des effectifs et la politique d'immigration actuelle du gouvernement. Relativement à la planification de la relève, la question a été discutée tant au niveau de l'administration de l'ITHQ, mais aussi au niveau de la relève de la direction générale et de la présidence du conseil et du rôle à jouer par le conseil d'administration. Le comité de gouvernance et d'éthique souhaite préciser son rôle en cas d'absence pour maladie, mais aussi pour d'autres causes.

Pour ce qui concerne le renouvellement des membres, le Conseil des ministres a adopté un décret le 6 novembre 2024 pour renouveler les mandats de M. Marcel Groleau et de M. Stéphane Forget. Le comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de nommer chacun de ses membres actuels, soit Mme Stéphanie Lepage et M. Stéphane Forget et de reconfirmer M. Marcel Groleau dans sa fonction de président. Le comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'administration de nommer aussi chacun des membres actuels du comité d'audit et de vérification, soit Mme Claudine Roy et Mme Sylvie Chagnon et de reconfirmer également M. Daniel Hinse dans sa fonction de président. Concernant l'autoévaluation annuelle du conseil d'administration, le comité de gouvernance et d'éthique partage sa déception quant à l'absence de réponse de certains administrateurs au formulaire d'évaluation, et ce, malgré les nombreux rappels. Le comité de gouvernance et d'éthique a fourni des efforts importants pour améliorer le processus et formuler des questions les plus précises possibles. Le président rappelle la responsabilité de chacun des administrateurs d'y répondre dans un objectif d'amélioration continue. Le comité a examiné les

réponses pour lesquelles des avis négatifs ont été mentionnés pour identifier les points à améliorer. Il s'agit essentiellement de la contribution de l'ensemble des administrateurs aux activités du conseil, la bonne préparation des administrateurs avant le conseil, le besoin de formation adéquate des administrateurs pour siéger sur le conseil, la bonne information sur les mécanismes de lanceurs d'alerte, et l'existence d'un plan de relève. La secrétaire générale travaille actuellement à la mise à jour d'un plan de formation qui serait davantage pertinent et qui avait été négligé depuis la pandémie. Le président du conseil d'administration a participé à une formation organisée par le secrétariat des emplois supérieurs. Une discussion en huis clos va avoir lieu aujourd'hui concernant la Fondation de l'ITHQ.

7.3. Nomination des membres des comités

Résolution: Résolution 24-25 / 08 - Concernant la présidence et les mandats des membres du comité de gouvernance et d'éthique

IL EST RÉSOLU : QUE le conseil d'administration reconduise pour une période d'un an à compter de ce jour les mandats de Mme Stéphanie Lepage, de M. Stéphane Forget et de M. Marcel Groleau à titre de membres du comité de gouvernance et d'éthique et nomme à nouveau M. Marcel Groleau président du même comité.

- **Proposeur:** Jasmin Tanguay
- **Second proposeur:** Robert Trudeau
- **Résolution adoptée**

Résolution: Résolution 24-25 / 09 - Concernant la présidence et les mandats des membres du comité d'audit et de vérification

IL EST RÉSOLU : QUE le conseil d'administration reconduise pour une période d'un an à compter de ce jour les mandats de Mme Sylvie Chagnon, de Mme Claudine Roy et de M. Daniel Hinse à titre de membres du comité d'audit et de vérification et nomme à nouveau M. Daniel Hinse président du même comité.

- **Proposeur:** Pasquale Vari
- **Second proposeur:** Manuela- Luminita Goya
- **Résolution adoptée**

8. ExperiSens

Jasmin Tanguay

Appui au rapport annuel 2023-2024 de ExperiSens— Résolution du CA

Résolution: Résolution 24-25 / 10 - Concernant le rapport annuel 2023-2024 et le plan de travail 2024-2025 de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie de l'ITHQ

ATTENDU QU'une partie des activités de fonctionnement du CCTT de l'ITHQ est subventionnée par des partenaires financiers ; ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation et de l'Énergie et le ministère de l'Enseignement supérieur souhaitent s'assurer que les membres du conseil d'administration de l'ITHQ sont informés du rapport annuel 2023-2024 et du plan de travail 2024-2025 du CCTT de l'ITHQ ; ATTENDU QUE le CCTT doit se conformer à une reddition de compte comme les 58 autres CCTT de la province et que cette reddition de comptes inclut de présenter une résolution du conseil d'administration de l'établissement d'enseignement auquel il est associé pour appuyer le rapport annuel 2023-2024 et le plan de travail 2024-2025; EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU : QUE le conseil d'administration appuie le rapport annuel 2023-2024 et le plan de travail 2024-2025 du CCTT qui seront déposés au ministère de l'Économie et de l'Innovation et de l'Énergie et au ministère de l'Enseignement supérieur.

- **Proposeur:** Groleau, Marcel
- **Second proposeur:** Jacques Nantel
- **Résolution adoptée**

9. Données sur les admissions

Jasmin Tanguay

Le directeur principal des études rappelle que les demandes d'admission sont les personnes qui déposent un dossier, ce qui permet de mesurer l'attractivité de l'organisation, et que les inscriptions concernent les personnes qui se sont vraiment engagées, soit la conversion.

10. Rapport d'étape du plan stratégique

Liza Frulla

Personnes invitées: M. Charles Paradis et Mme Marie-Claude Simard Les personnes invitées entrent en salle.

À la suite du départ de la conseillère stratégique, Mme Gaëlle Leruste, le dossier a été pris en charge par M. Charles Paradis et Mme Marie-Claude Simard. Une première rencontre du comité des leaders a eu lieu la semaine dernière pour faire le point sur l'état d'avancement. Un survol des objectifs est présenté aujourd'hui. L'expérience étudiante relève du mandat de Mme Marie-Claude Simard. Un premier sondage institutionnel a été tenu pour avoir la mesure de départ au niveau de la satisfaction des finissants à l'égard de leur expérience à l'ITHQ. Le taux de satisfaction de départ a été de 83,7%. ExperiSens gère la collecte de données annuelles effectuée au mois de juin. Le taux de participation a été de 42%, ce qui est excellent. Le sondage a permis de recevoir 166 commentaires écrits dont la plupart étaient positifs et constructifs, lesquels ont été analysés pour traitement des points de friction et attachement à des plans d'action sectoriels en cours. Le parcours étudiant a été cartographié. La portion à surveiller particulièrement concerne l'offre des stages. Des collectes de données informelles sont également organisées, par exemple à la cafétaria. Ces actions permettent des corrections proactives, plutôt que d'attendre les points de friction à la fin du parcours étudiant. L'ensemble du personnel de l'ITHQ travaille très fort pour enrichir l'expérience étudiante. Des rencontres individuelles avec chaque direction sont prévues en janvier pour s'assurer que les offres de soutien se poursuivent et soient améliorées continuellement. Pour ce qui est du renforcement de l'engagement des diplômés, les efforts se poursuivent en ce sens en les invitant aux portes ouvertes, conférences et autres événements. L'expérience employée relève du mandat de M. Charles Paradis. Pour cela, l'actuelle évaluation de rendement des employés (augmentation salariale et confirmation des emplois) sera transformée dans le cadre d'un projet pilote en évaluation de la contribution des employés (atteinte d'objectifs précis). Les rencontres seront biannuelles. On révisé l'expérience employée pour s'arrimer avec l'expérience étudiante. L'ITHQ a effectué un sondage sur les risques psychosociaux qui ont permis de déceler certaines problématiques notamment liées à la charge de travail. Un plan d'action va être déployé avec des actions concrètes à effectuer à trois niveaux: au niveau de l'individu, au niveau de l'équipe et au niveau de l'organisation. À noter que l'orientation 3 visant à affirmer le

positionnement institutionnel est en cours de transfert de dossier puisque le déploiement de l'offre de service agile relevait de Mme Leruste et l'amélioration de l'impact positif de l'ITHQ sur les plans environnemental et social relevait de Mme Hodor, partie en congé de maternité. Globalement, toutes les cibles pour l'année en cours sont en voie d'être atteintes. Ce plan stratégique implique une nouvelle façon de travailler mobilisatrice pour les équipes qui mettent tout en oeuvre pour que les pastilles soient au vert.

11. Représentant autorisé auprès de la Banque Nationale du Canada

Déwi Collin

En raison de la nomination du nouveau directeur principal des finances et de l'administration, l'adoption d'une résolution du conseil d'administration est nécessaire pour agir comme représentant autorisé auprès de la Banque Nationale du Canada,

Résolution: Résolution 24-25 / 11 - Concernant la désignation du représentant autorisé auprès de la Banque Nationale du Canada

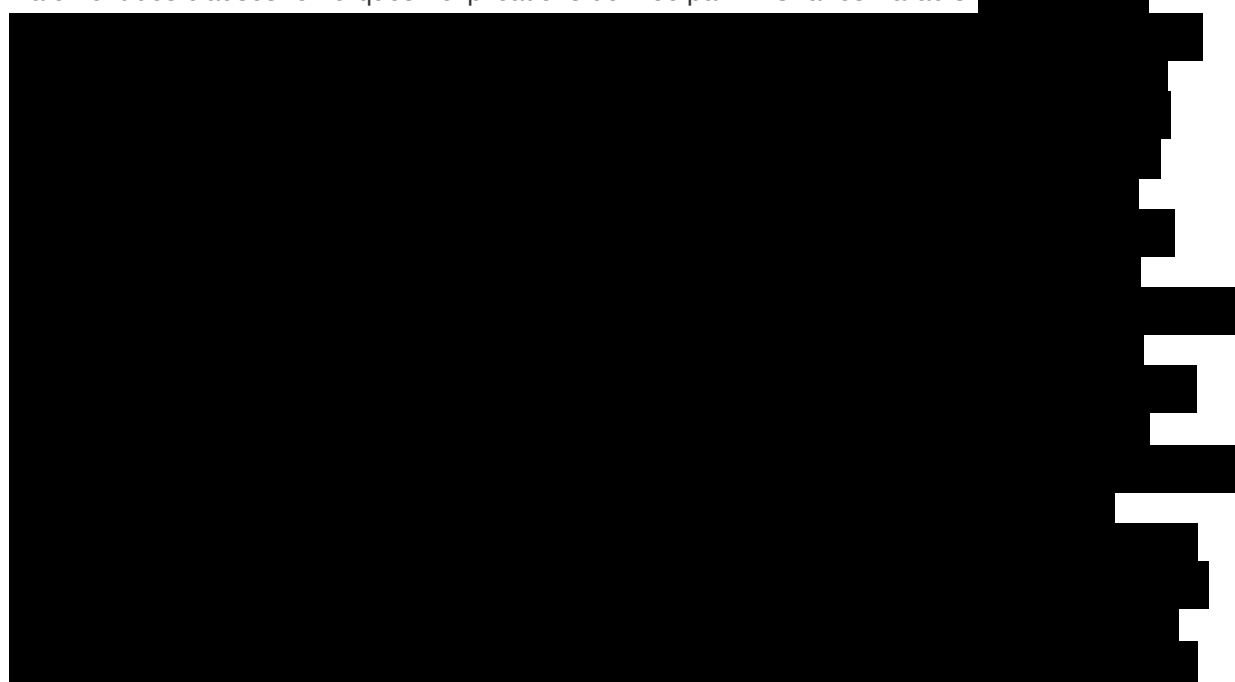
IL EST RÉSOLU : QUE le conseil d'administration désigne M. Jean-François Mongeau, directeur principal des finances et de l'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), afin d'agir à titre de représentant autorisé de l'ITHQ. À ce titre, M. Jean-François Mongeau est mandaté pour exercer les responsabilités suivantes : • Gestion du compte courant ; • Accès aux solutions bancaires internet à titre d'administrateur ; • Accès à la plateforme de transfert de fichier corporatif à titre administrateur ; • Gestion des cartes de crédit MasterCard ; • Pouvoir de signer aux comptes de banques ;

- **Proposeur:** Claudine Roy
- **Second proposeur:** Colombe Bourque
- **Résolution adoptée**

12. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Paiement des clauses remorques - explications donnée par M. Charles Paradis.



[REDACTED] Souhaitant soutenir l'organisation dans ses démarches auprès du Conseil du trésor, le conseil d'administration mandate son président pour qu'il cosigne la lettre, avec la directrice générale, préparée par la secrétaire générale et le directeur des ressources humaines, qui sera destinée à la ministre de l'Enseignement supérieur.

13. Prochaine rencontre

Déwi Collin

(La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 30 janvier 2025 à 13h30.

14. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

(L'ordre du jour étant épuisé, M. Le président du conseil déclare la séance levée à 16h11.

15. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

(Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-ITHQ-2425-05



Date: 30 janvier 2025

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Jasmin Tanguay, Claudine Roy, Déwi Collin, Robert Trudeau, Paolo Di Pietrantonio, Manuela- Luminita Goya, Groleau, Marcel, Stéphane Forget, stephanie Lepage, Liza Frulla, Pasquale Vari

Absents: Jacques Nantel, Helena Loureiro, Colombe Bourque

Emplacement: 3535 R. Saint-Denis, Montréal, QC H2X 3P1

Salle: 2.40 G

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h39.

3. Adoption de l'ordre du jour

Paolo Di Pietrantonio

Résolution: Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 30 janvier 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

• Résolution adoptée

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2024

Paolo Di Pietrantonio

Le projet de procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2024 a été envoyé aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance du projet de procès-verbal et déclarent que celui-ci est conforme aux délibérations du conseil.

Résolution: Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2024

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 11 décembre 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

• Résolution adoptée

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Note: Mot du président

Le président introduit les divers sujets à l'ordre du jour. Le conseil d'administration, représenté par son président, soutiendra la demande renouvellement du mandat de la directrice générale dans ses fonctions à l'ITHQ par une lettre de référence. Il resterait à établir le processus en cas d'absence de cette dernière. Le directeur principal des finances et de l'administration viendra présenter les prévisions budgétaires pour 2024-2030. Pour toutes questions, il ne faut pas hésiter à les lui poser.

Note: Mot de la directrice générale

Pavillon de gestion et d'innovation

La directrice générale fait état de l'ensemble de ses représentations auprès des instances gouvernementales avant les fêtes de Noël. Le projet fait partie des six projets prioritaires du ministère de l'Enseignement supérieur. Le propriétaire de l'immeuble le Vego, M. Christian Yaccarini, a été rencontré concernant la reprise du dossier. La directrice générale sensibilise les administrateurs sur les enjeux de sécurité posés par la configuration actuelle de la bâtisse.

Fondation de l'ITHQ

La directrice générale informe les administrateurs que Mme Nadia Champagne a quitté ses fonctions de directrice générale de la Fondation de l'ITHQ depuis le 17 janvier 2025.

6. Prévisions budgétaires 2024-2030

Liza Frulla

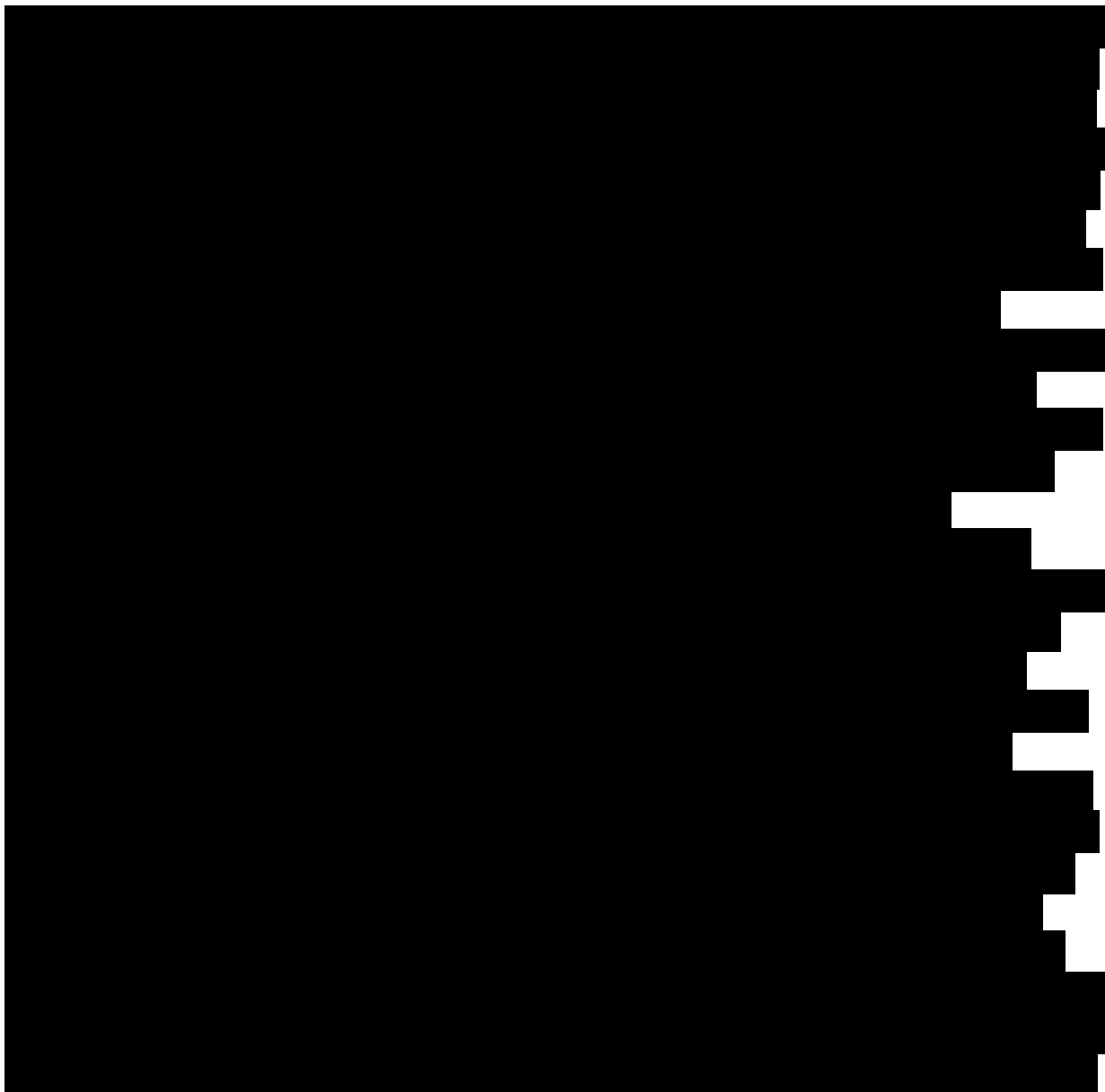
Personne invitée: M. Jean-François Mongeau, directeur principal des finances et de l'administration
La personne invitée rejoint l'assemblée.

Note:

Depuis le 1^{er} avril 2021, la planification budgétaire des organismes autres que budgétaires est encadrée par la Loi sur l'administration financière. Auparavant, les lois constitutives des organismes comportaient des dispositions à l'égard des budgets; celles-ci ont été abrogées. C'est donc la quatrième année que l'on soumet les prévisions budgétaires pluriannuelles au conseil d'administration, et ce, afin de se conformer aux exigences en vigueur. Ces travaux vont guider la rédaction du budget 2025 pour le ministère. Le gouvernement veut avoir une idée des besoins des organismes publics pour les cinq prochaines années. En parallèle, cet exercice est le point de départ du processus de planification budgétaire de l'ITHQ. La démarche pour la production des prévisions budgétaires est très encadrée. Le ministère détermine lui-même les crédits de transfert déjà prévus, les indexations salariales utilisées, les paramètres d'indexation. À moins d'une entente préalable avec le ministère des Finances, les prévisions budgétaires doivent présenter des résultats d'exercice à l'équilibre, et ce, pour tous les exercices. Pour les revenus du gouvernement du Québec, on ne doit inscrire que ceux qui ont fait l'objet d'une décision formelle du gouvernement et non ceux que l'on envisage de demander. Le Conseil du trésor a confirmé le montant de la subvention d'équilibre ainsi que son taux d'indexation pour les cinq années à venir. Les revenus autonomes sont les seuls revenus pour lesquels on peut décider des montants tout en sachant que l'on doit transmettre des prévisions en équilibre.



Note:



Résolution: Résolution 24-25 / 12- Concernant les prévisions budgétaires 2024-2030

IL EST RÉSOLU: QUE le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires 2024-2030 en vue de leur transmission au Conseil du trésor; QUE le conseil d'administration mandate la directrice générale, le cas échéant, afin d'apporter les ajustements à la marge requis par les autorités gouvernementales pour finaliser les prévisions budgétaires 2024-2030 de l'ITHQ, et d'en faire rapport par la suite au comité d'audit et de vérification. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Proposeur:** Claudine Roy
- **Second proposeur:** Pasquale Vari
- **Résolution adoptée**

7. Ressources humaines

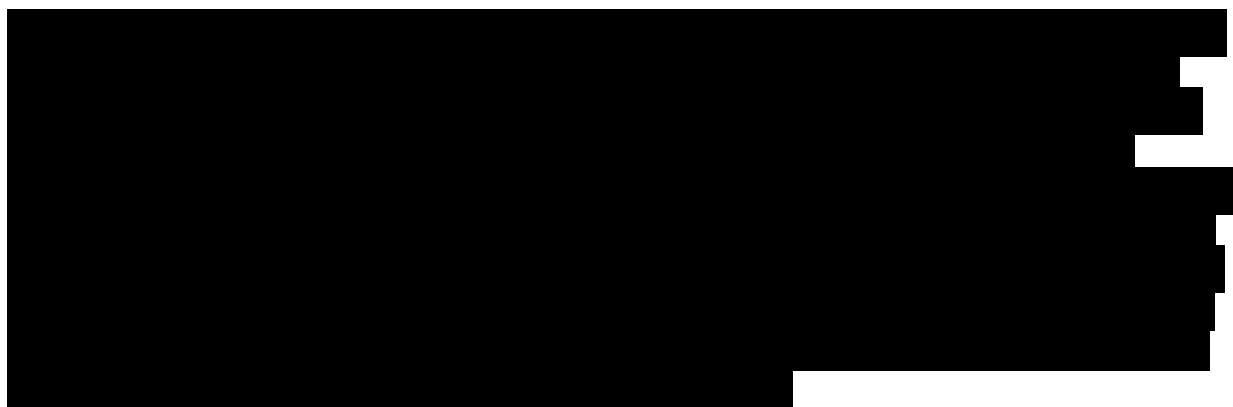
Liza Frulla

Personne invitée: M. Charles Paradis, directeur des ressources humaines La personne invitée rejoint l'assemblée.

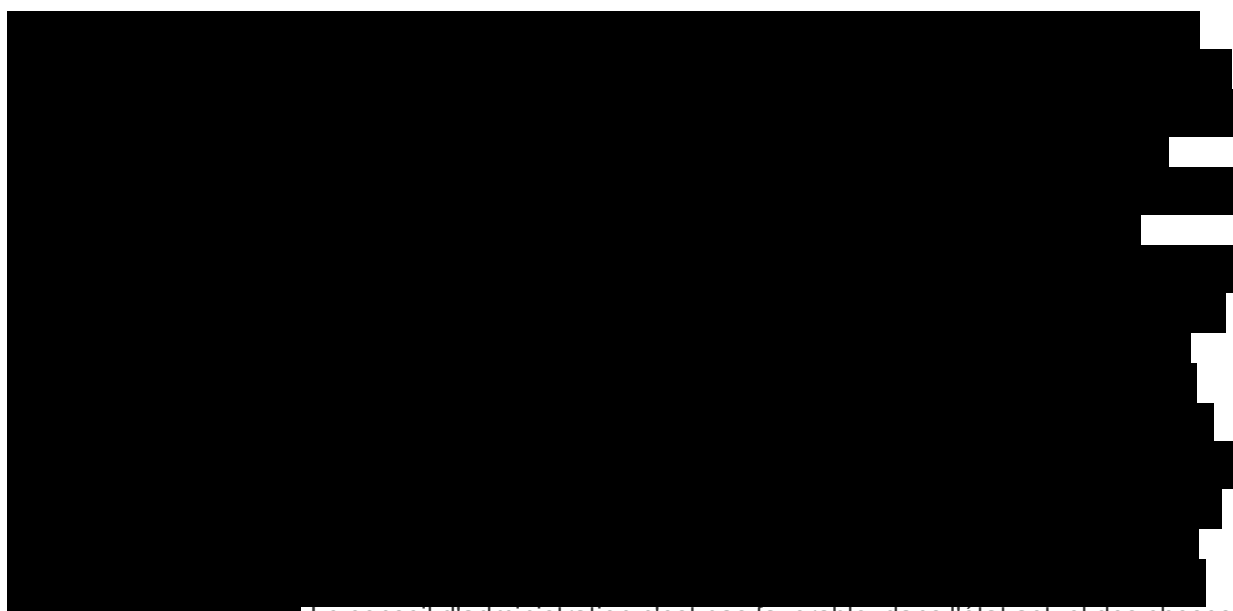
7.1. État de situation concernant le paiement des clauses remorques

À la suite de la dernière séance du conseil d'administration, une lettre a été envoyée à la ministre Pascale Déry, signée par la directrice générale et le président du conseil d'administration pour l'alerter de la situation. Pour rappel, l'ITHQ a signé des conventions collectives comportant des clauses remorques de salaire qui ne sont toujours pas payées. La directrice générale a pu s'entretenir avec la ministre qui ne comprenait pas la situation. Il en a résulté une rencontre tenue le 18 décembre 2024, à laquelle ont participé: la directrice générale et le directeur des ressources humaines de l'ITHQ, et M. François Leclerc, sous-ministre adjoint du ministère de l'Enseignement supérieur qui s'occupe des finances de l'ITHQ qui a estimé ne pas être la bonne pour intervenir. Dès lors, ce dernier a organisé une autre rencontre le 14 janvier 2025 avec M. Frédéric Bernier, le négociateur en chef adjoint au Conseil du trésor qui était à la table des négociations et qui a signé les autorisations de clauses remorques. Il a été expliqué à l'ITHQ que, par souci d'équité, on applique les mêmes mesures à tous les organismes publics. Pour l'ITHQ, il est hors de question de rouvrir la négociations des conventions collectives déjà signées pour aller chercher d'autres éléments de flexibilité. Cependant, il a été proposé que ces éléments puissent être discutés lors du renouvellement des conventions. La réouverture des négociations est possible avec le syndicat des professionnels et celui des fonctionnaires. Il reste à attendre la réponse de celui des enseignants.

Note: Cahier de demandes



7.2. Mandat pour les prochaines négociations de conventions collectives



Le conseil d'administration n'est pas favorable, dans l'état actuel des choses, à adopter une telle résolution.

Note:

Le directeur principal des finances et de l'administration et le directeur des ressources humaines quittent l'assemblée.

8. État de situation à la Fondation de l'ITHQ

Liza Frulla

La directrice générale de la Fondation et le Conseil d'administration de la Fondation de l'ITHQ ont d'un commun accord décidé de mettre fin au lien d'emploi.

9. Présentation du directeur général par intérim de la Fondation de l'ITHQ

Liza Frulla

Personne invitée : M. Michel Poulin La personne invitée rejoint l'assemblée.

Note:

M. Poulin dispose de 25 ans d'expérience en philanthropie. Auparavant, M. Poulin a travaillé dans le domaine de l'assurance vie pendant 20 ans. Il a occupé trois directions générales, et est devenu consultant depuis 5 ans. Il a déjà exercé des fonctions en intérim. Selon lui, la situation vécue à l'ITHQ est délicate, mais n'est pas irrécupérable. Le personnel est autonome, rigoureux et dédié à la Fondation de l'ITHQ. Il est en disponibilité constante. Son mandat consiste d'abord à rassurer le personnel, et à s'assurer que les événements en route soient organisés normalement. Concernant le poste de directeur général, M. Poulin offrira son expertise pour alimenter les discussions sur le profil senior qui devra être retenu. La personne choisie devra avoir le même niveau de prestige que la fondation qu'elle servira. Le processus de recrutement devrait durer entre 3 et 6 mois. Le conseil échange sur les liens de l'ITHQ avec la Fondation. Les fonds de la Fondation ne peuvent bien évidemment pas servir à l'administration de l'ITHQ. Cependant, l'ITHQ pourrait s'immiscer davantage dans la gouvernance de la Fondation. On relève l'inconfort de certains administrateurs à ce que la présidente du conseil d'administration de la Fondation de l'ITHQ soit aussi présidente du conseil d'administration de la Fondation du CHUM, ce qui met dans l'ombre la Fondation de l'ITHQ. Ces deux chapeaux sont considérés comme incompatibles. Le président du conseil d'administration s'engage à tenir une discussion à ce sujet avec Madame Marie-Line Beauchamp. Finalement, on suggère que la Fondation de l'ITHQ puisse réviser ses documents constitutifs, la cartographie de ses administrateurs, et la possibilité d'ajouter un administrateur de l'ITHQ au conseil d'administration de la Fondation.

Note:

La personne invitée quitte l'assemblée.

10. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Aucun autre sujet n'est discuté.

11. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 27 mars 2025, à 13h30.

12. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

La séance est levée à 15h10.

13. Huis clos

Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-ITHQ-2425-06



Date: 27 mars 2025

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Déwi Collin, Claudine Roy, Robert Trudeau, Paolo Di Pietrantonio, Manuela- Luminita Goya, Groleau, Marcel, Jacques Nantel, Colombe Bourque, Stéphane Forget, Jasmin Tanguay, stephanie Lepage, Liza Frulla, Pasquale Vari

Absents: Helena Loureiro

Emplacement: 3535 R. Saint-Denis, Montréal, QC H2X 3P1

Salle: 2.40 G

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h33.

3. Adoption de l'ordre du jour

Paolo Di Pietrantonio

Résolution: Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 27 mars 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

• Résolution adoptée

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 30 janvier 2025

Paolo Di Pietrantonio

Le projet de procès-verbal de l'assemblée du 30 janvier 2025 a été envoyé aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance du projet de procès-verbal et déclarent que celui-ci est conforme aux délibérations du conseil.

Résolution: Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 30 janvier 2025

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2024 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Résolution adoptée**

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Note:

M. Le président introduit la présente rencontre. Il rappelle que les membres du conseil sont invités à participer aux divers événements de la Fondation de l'ITHQ, dans la mesure du possible.

Reconnaissance des programmes Signature de l'ITHQ:

La directrice générale effectue un point de situation relativement aux programmes Signature de l'ITHQ. Pour rappel, depuis 2003, l'ITHQ a bonifié certains programmes ministériels de niveau DEP, conformément à sa loi constitutive. Le programme de l'expérience québécoise (PEQ) s'adresse aux étudiants étrangers diplômés du Québec pour obtenir le certificat de sélection du Québec dans le but de s'établir au Québec de façon permanente. Depuis le resserement des règles en matière d'immigration, le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, rejette systématiquement tous les dossiers des diplômés de l'ITHQ de ces programmes. Des démarches ont alors été entreprises par l'ITHQ pour résoudre cette problématique. Les efforts ont porté leur fruit, puisque la directrice générale a reçu hier une lettre du ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, reconnaissant officiellement les programmes Signature ITHQ. Le MEQ prévoit d'élaborer des codes spécifiques aux programmes de l'ITHQ pour éviter toute confusion à l'avenir. Il s'agit d'une véritable opportunité pour notre institution puisqu'il ne sera plus nécessaire d'attendre le ministère pour réviser les programmes. L'ITHQ a l'ambition de demander des codes spécifiques au MES pour le niveau collégial par la suite. Il s'agirait alors d'un avantage concurrentiel très important.

Logements étudiants:

L'ITHQ a réservé une centaine de studios lors de l'appel d'intérêt émis par la SQI pour les logements à venir dans l'ancien bâtiment de l'Institut des Sourdes-Muettes. Concernant le projet à l'Îlot Voyageur, le processus se poursuit avec l'OBNL appelé UTILE, qui gère des projets de logements exclusivement destinés aux étudiants. À noter que ces projets sont alternatifs, et non cumulatifs.

Renouvellement de mandats de certains administrateurs

La directrice générale s'est entretenue avec Mme Brigitte Pelletier, secrétaire générale associée au Secrétariat aux emplois supérieurs chez ministère du Conseil exécutif pour le renouvellement de son propre mandat, et celui de quatre autres administrateurs qui ont confirmé leur souhait de continuer à poursuivre leurs activités également.

Nouvelle directrice à la direction principale des finances et de l'administration:

M. Jean-François Mongeau, directeur principal des finances et de l'administration a quitté ses fonctions. Il a été remplacé par Mme Aisha Issa qui était directrice générale à l'ITAQ. Mme Issa est une excellente administratrice. Elle saura prendre en charge adéquatement la direction principale des finances et de l'administration. Elle a d'ailleurs effectué l'intérim de ce poste entre le départ de M. Dany Gauthier et l'arrivée de M. Jean-François Mongeau. En ce qui concerne spécifiquement la comptabilité, Mme Anne Gauthier a remplacé M. Marco Desrochers. Ce dernier apporte un peu d'aide à raison de deux jours par semaine. De plus, un nouveau poste de CPA sera affiché prochainement, pour renforcer l'équipe.

6. État de situation de la création d'un pavillon de gestion

Liza Frulla

Note:

La directrice générale annonce aux administrateurs le vote d'un montant de 78 millions de dollars dans le budget gouvernemental qui a été voté le 25 mars 2025 pour la création du pavillon de gestion et d'innovation (PGI), et pour la rénovation de la bâtisse principale située au 3535 rue Saint-Denis.

À noter que le quartier latin est délimité jusqu'à l'avenue des Pins.

À la suite des remaniements ministériels, la directrice était particulièrement inquiète pour l'avenir du projet de PGI. Lors du vote du budget, elle a constaté que l'ITHQ n'était pas dans la liste établie du PQI (Plan québécois des infrastructures), pensant alors que le projet n'était pas approuvé. Finalement, c'est la ministre elle-même qui lui a annoncé la nouvelle. Étant donné qu'il s'agit d'une location à compter de 2027, ce n'est pas comptabilisé dans l'enveloppe budgétaire présentée.

La directrice générale rappelle l'importance que le projet avance par la suite de manière très précise, pour éviter des étapes administratives supplémentaires.

C'est la SQI qui déterminera la valeur du bail.

On souhaite ouvrir le PGI à l'occasion du 60^e anniversaire de l'ITHQ, soit en 2028.

Le conseil félicite la directrice générale et l'équipe de l'ITHQ pour le travail accompli.

7. Mandat de négociation pour les conventions collectives

Liza Frulla

Personne invitée: M. Charles Paradis.

Note:

Le directeur des ressources humaines, M. Charles Paradis, mentionne que le processus de négociation du renouvellement des conventions collectives avancement rondement, à raison d'une journée par semaine, pour chacun des syndicats.

Les parties se sont entendues sur quasiment la totalité des clauses à incidence non monétaire. Il n'y a aucun conflit majeur. Concernant la convention collective des enseignants particulièrement, des ajustements sont apportés à la dernière convention pour mieux prendre en considération des contraintes administratives, et pour clarifier certaines parties de la convention pour une compréhension commune.

Pour la partie monétaire, le paiement des clauses remorques est imminent pour les professionnels. Une entente est intervenue ce matin avec le syndicat des enseignants pour présenter les éléments de flexibilité requis, et obtenir l'autorisation du secrétariat du Conseil du trésor (SCT) de verser lesdites sommes.

La négociation des conventions collectives devrait être terminée d'ici les vacances estivales, sauf si le SCT impose de nouvelles contraintes au niveau du financement.

M. Charles Paradis est présent au conseil d'administration de ce jour pour obtenir une résolution. Cette résolution vise à s'assurer que l'ITHQ assumera sa responsabilité financière, conséquemment aux décisions que l'organisation pourrait prendre, en cas d'excès du mandat initial accordé par le SCT.

Le conseil débat sur le projet de résolution, et s'entend sur un nouveau texte.

Résolution: Résolution 24-25 / 13 - Concernant les exigences du Conseil du trésor émises dans le C.T. 230730, du 4 juin 2024

ATTENDU les dispositions du C.T. 230730 daté du 4 juin 2024;

ATTENDU la volonté de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) de négocier et de conclure les trois conventions collectives avec les syndicats des personnes employées;

ATTENDU QUE préalablement au dépôt des paramètres généraux d'augmentation salariale, de la rémunération additionnelle et de toutes autres mesures propres à l'ITHQ, le Conseil du Trésor demande une approbation du conseil d'administration confirmant l'autofinancement de ceux-ci.

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration confirme, sous réserve de l'indexation des revenus de sources gouvernementales permettant de financer les octrois salariaux et les mesures à incidences financières qui seront convenus lors des négociations, de l'autofinancement des paramètres généraux d'augmentation salariale, de la rémunération additionnelle et de toutes autres mesures propres à l'ITHQ découlant du mandat de négociation, ainsi que la mise en place de mesures visant à respecter chaque exercice financier visé;

QUE la direction des ressources humaines de l'ITHQ transmette la présente résolution au Secrétariat du Conseil du trésor (Bureau de la négociation Gouvernementale) ainsi qu'au ministre de l'Enseignement Supérieur une fois adoptée.

- **Proposeur:** stephanie Lepage
- **Second proposeur:** Manuela- Luminita Goya
- **Résolution adoptée**

8. Nomination et renouvellement de membres du conseil d'administration

Liza Frulla

Note:

Le mandat des membres du conseil d'administration suivants expire le 7 juin 2025: madame Claudine Roy, madame Manuela-Luminita Goya, madame Helena Loureiro et de monsieur Robert Trudeau. Le conseil d'administration doit décider s'il mandate la directrice générale afin de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de renouveler leurs mandats.

Résolution: Résolution 24-25 / 14 - Concernant le renouvellement du mandat de membres au conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 5 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (chapitre I-13.02), l'ITHQ est administré par un conseil d'administration composé d'au moins 11 membres et d'au plus 15 membres nommés par le gouvernement, dont un président et un directeur général, et que le conseil d'administration compte à ce jour 13 membres ;

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 7 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (chapitre I-13.02), le président et le directeur général de l'Institut sont nommés pour au plus cinq ans et les autres membres pour au plus trois ans ;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 7 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (chapitre I-13.02), le mandat des membres peut être renouvelé deux fois ;

ATTENDU QUE madame Claudine Roy a été nommée membre du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec par le décret numéro 494-2019 du 15 mai 2019, que son mandat a été renouvelé une première fois par le décret numéro 970-2022, que son mandat expire le 7 juin 2025 et qu'il y a lieu de le renouveler ;

ATTENDU QUE les personnes suivantes ont été nommées membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec par le décret numéro 970-2022, que leurs mandats expirent le 7 juin 2025 et qu'il y a lieu de les renouveler : - madame Manuela-Luminita Goya; - madame Helena Loureiro; - monsieur Robert Trudeau;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration mandate la directrice générale afin de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de renouveler les mandats de madame Claudine Roy, madame Manuela-Luminita Goya, madame Helena Loureiro et de monsieur Robert Trudeau à titre de membres du conseil d'administration de l'ITHQ.

- **Proposeur:** Jacques Nantel
- **Second proposeur:** Colombe Bourque
- **Résolution adoptée**

9. Rapport du comité d'audit et de vérification

Liza Frulla

9.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 23 janvier 2025

9.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 14 mars 2025

Claudine Roy

Note:

Mme Claudine Roy introduit la rencontre du comité d'audit et de vérification qui a eu le 14 mars dernier, en présence de son président, M. Daniel Hinse, de Mme Liza Frulla, de Mme Aisha Issa, de Mme Anne Gauthier, et d'elle. Mme Sylvie Chagnon et M. Paolo Di Pietrantonio se sont excusés de leur absence.

9.3. Rapport budgétaire au 31 décembre 2024

Liza Frulla

Personnes invitées: Mme Aisha Issa et Mme Anne Gauthier

La directrice principale des finances et de l'administration et la directrice des opérations financières présentent le rapport budgétaire au 31 décembre 2024.

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

- [Redacted list item]
- [Redacted list item]
- [Redacted list item]

[Redacted text block]

La directrice générale prévient que l'ITHQ devra participer à mêmes ses fonds au projet de PGI.

Au prochain conseil d'administration, on comprend que les postes pour le PGI seront dans le solde de fonds non affectés.

10. Représentante autorisée auprès de la Banque Nationale du Canada

Note:

En raison de la nomination de la nouvelle directrice principale des finances et de l'administration, l'adoption d'une résolution du conseil d'administration est nécessaire pour agir comme représentante autorisée auprès de la Banque Nationale du Canada.

Résolution: Résolution 24-25 / 15- Concernant la désignation de la représentante autorisée auprès de la Banque Nationale du Canada

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration désigne Mme Aisha Issa, directrice principale des finances et de l'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), afin d'agir à titre de représentante autorisée de l'ITHQ. À ce titre, Mme Aisha Issa est mandatée pour exercer les responsabilités suivantes :

- Gestion du compte courant ;
- Accès aux solutions bancaires internet à titre d'administrateur ;
- Accès à la plateforme de transfert de fichier corporatif à titre administrateur ;
- Gestion des cartes de crédit MasterCard ;
- Pouvoir de signer aux comptes de banques ;
- **Proposeur:** Groleau, Marcel
- **Second proposeur:** Pasquale Vari
- **Résolution adoptée**

11. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Aucun autre sujet n'est abordé.

12. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 8 mai 2025, à 13h30.

13. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h12.

14. Huis clos

(Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-ITHQ-2425-07



Date: 8 mai 2025

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Claudine Roy, Déwi Collin, Robert Trudeau, Paolo Di Pietrantonio, Groleau, Marcel, Jacques Nantel, Helena Loureiro, Colombe Bourque, Jasmin Tanguay, stephanie Lepage, Liza Frulla, Pasquale Vari

Absents: Manuela- Luminita Goya, Stéphane Forget

Emplacement: 3535 R. Saint-Denis, Montréal, QC H2X 3P1

Salle: 2.40 G

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h30.

3. Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée

Paolo Di Pietrantonio

M. Le président présente l'ordre du jour de la présente assemblée.

Le projet de procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 2025 a été envoyé aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance du projet de procès-verbal et déclarent que celui-ci est conforme aux délibérations du conseil.

Résolution: Adoption de l'ordre du jour du 8 mai 2025 et du procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 2025

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 8 mai 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

• Résolution adoptée

4. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Activités sociales et philanthropiques

Le conseil prend acte de la tenue de nombreuses activités à caractère caritatif et social, lesquelles s'inscrivent dans le cadre des initiatives menées actuellement par la Fondation de l'ITHQ.

Direction des opérations financières

La directrice générale rappelle qu'une période d'adaptation est en cours pour la nouvelle équipe en place à la Direction des opérations financières. À cet égard, le comité d'audit et de vérification a exprimé sa disponibilité et son appui pour accompagner les membres de l'équipe dans cette phase de transition.

Positionnement universitaire de l'ITHQ

M. Jacques Nantel a pris part, le 1er mai dernier, à une rencontre du comité de direction, dans le but de nourrir sa réflexion sur le positionnement universitaire de l'ITHQ. Le conseil tient à le remercier chaleureusement pour sa contribution.

5. Rapport du comité d'audit et de vérification

Claudine Roy

5.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 14 mars 2025

Claudine Roy

5.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 2 mai 2025

Claudine Roy

Personnes invitée: Mme Anne Gauthier

Compétences de l'équipe et Vérificateur général du Québec

Le conseil est rassuré par les propos de Mme Claudine Roy, qui confirme les compétences des nouvelles directrices, Mme Aisha Issa et Mme Anne Gauthier. Elle précise qu'il s'agit, encore cette année, de la même équipe désignée pour représenter le Vérificateur général du Québec.

Congé de la directrice principale des finances et de l'administration

Il est porté à l'attention du conseil que Mme Aisha Issa, directrice principale des finances et de l'administration, est actuellement en congé. Elle s'excuse de son absence.

Arrivée d'un invité

La personne invitée, Mme Anne Gauthier, se joint à la séance.

Comité d'audit et de vérification – Séance du 2 mai 2025

Le comité d'audit et de vérification s'est réuni le 2 mai 2025 afin d'examiner les résultats financiers récents. Le budget annuel n'est toutefois pas encore finalisé ; sa version définitive est attendue au début du mois de juin. À cette occasion, les orientations budgétaires préliminaires ont été présentées aux membres du comité.

Note:

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Note: Analyse des annexes

[Redacted]

[Redacted]

- [Redacted]
- [Redacted]
- [Redacted]
- [Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

6.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 21 novembre 2024

Groleau, Marcel

6.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 9 avril 2025

Groleau, Marcel

Note:

Le président du comité de gouvernance et d'éthique dresse un rapport sommaire des discussions intervenues lors de la rencontre:

1. **Pavillon de gestion et d'innovation:** la directrice générale a dressé un état d'avancement du projet à ce sujet. Le président du comité de gouvernance et d'éthique a souligné l'importance d'effectuer un suivi de ce sujet au conseil d'administration qui désire jouer un rôle dans celui-ci;
2. **Direction principale des finances et de l'administration:** le président du comité de gouvernance et d'éthique a rapporté l'étonnement du conseil d'administration quant au profil choisi pour remplacer M. Dany Gauthier. La directrice générale a expliqué la redéfinition du poste avec la nécessité d'avoir une personne axée sur le développement des affaires et le profil de gestionnaire d'administration. À l'avenir, le conseil d'administration apprécierait être davantage informé du processus de recrutement pour mieux comprendre et supporter la décision.
3. **Négociation des conventions collectives:** le directeur des ressources humaines, M. Charles Paradis, est venu présenter un état de situation concernant les négociations des conventions collectives. Un règlement est intervenu avec les trois syndicats sur les éléments de flexibilité demandés par le Conseil du Trésor. Les négociations avec les syndicats avancent, de manière générale, rondement.
4. **Autres:** deux autres sujets prévus à l'ordre du jour ont été reportés, soit la formation des administrateurs et le plan d'intégration de ces derniers.

La directrice générale rappelle qu'il a fallu un an pour trouver le remplacement de M. Dany Gauthier, malgré l'aide de trois firmes de chasseurs de tête. Mme Aisha Issa a le profil de haut gestionnaire qui était requis pour le poste. Pour le moment, il s'agit d'une prise en charge temporaire du poste, car son mandat est relié au MAPAQ. Il reste à voir si elle accepte le poste, avec les conditions de travail qui y sont associées. Mme Aisha Issa n'a pas pu bénéficier de transfert de dossier, et qu'il faut donc lui laisser le temps nécessaire pour l'appropriation des dossiers.

À noter que le remplacement de M. Marcel Chapleau, à titre de directeur de l'immeuble et de la sécurité, est en cours. Une personne candidate possédant 15 ans d'expérience stable et qui est ingénieur est visée.

7. Pavillon de gestion et d'innovation

Liza Frulla

Note:

Le conseil échange sur la projection à donner au pavillon de gestion et d'innovation (PGI).

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

La directrice générale informe le conseil qu'une équipe interne est montée: Mme Aisha Issa (ingénieure), M. Dany Gauthier (comptable), Mme Christiane Papineau (architecte), Mme Liza Frulla (directrice générale), et Me Déwi Collin (avocate). Pour ce qui concerne le promoteur immobilier, la Société de développement Angus (SDA), l'équipe est formée du président, du vice-président finances, de chargés de projet, d'une avocate. L'entrepreneur générale choisi par la SDA est Pomerleau, et Provencher Roy agira comme firmes professionnels.

La directrice générale relève que la limite du SQI pour les projets majeurs a été augmenté à 75 millions, contre 50 millions auparavant. Le ministère de l'Enseignement supérieur a donc décidé que l'achat de la bâtisse sera plus profitable qu'une location.

Les travaux devront débuter pour août 2026.

Résolution: Résolution 24-25 / 16 Conseil d'administration du 8 mai 2025

ATTENDU QUE le conseil d'administration de l'ITHQ a adopté la résolution 22-23 / 12, le 10 mai 2023, et qu'il y a lieu de la mettre à jour;

ATTENDU QUE les espaces physiques occupés par l'ITHQ limitent la croissance de ses activités ;

ATTENDU QUE la Société en commandite 1720 Saint-Denis a acquis un terrain comprenant le lot 2 161 470 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au 1720-1726, rue Saint-Denis, à Montréal ;

ATTENDU QUE ces espaces sont situés à proximité de l'ITHQ tel que désiré ;

ATTENDU QUE la Société de développement Angus, qui agit comme promoteur la Société en commandite 1720 Saint-Denis, désire réaménager ces espaces et proposer une vente clé en main à l'ITHQ ;

ATTENDU QUE les travaux de réaménagement de la Société de développement Angus s'inscrivent dans la volonté gouvernementale de revaloriser le quartier Latin ;

ATTENDU QUE l'ITHQ a obtenu le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur pour le développement de son projet de création d'un pavillon de gestion et d'innovation ;

ATTENDU QU' un montant de 78,4 M\$ pour des projets de maintien et d'amélioration de la bâtisse principale située au 3535, rue Saint Saint-Denis à Montréal et pour le projet d'acquisition d'une bâtisse à construire sise au 1720-1726 rue Saint-Denis à Montréal, pour répondre au besoin d'espaces de l'ITHQ, a été prévu au Plan québécois des infrastructures 2025-2035 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration appuie les démarches de l'ITHQ auprès de la Société de développement Angus, en vue de se doter de locaux d'activités supplémentaires par l'achat clé en mains de la bâtisse sise au 1720-1726 rue Saint-Denis à Montréal, incluant la signature d'une lettre d'intention à cet effet ;

- **Proposeur:** Helena Loureiro
- **Second proposeur:** Robert Trudeau
- **Résolution adoptée**

8. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Nomination à la direction générale de la Fondation de l'ITHQ

Le conseil prend acte de la nomination de Mme Nathalie Lemyre à titre de directrice générale de la Fondation de l'ITHQ. Diplômée de l'Institut, Mme Lemyre possède une vaste expérience en gestion d'équipe, acquise notamment au sein du réseau Fairmont et au cours de ses 27 années de service chez Air Canada, où elle a supervisé jusqu'à 3 000 employés. Elle a déjà rencontré l'ensemble des membres de la direction de l'ITHQ ainsi que les principaux donateurs de la Fondation.

Formation du président du conseil d'administration

Le président du conseil participera, le 15 mai 2025, à un atelier de formation destiné aux présidentes et présidents de conseils d'administration au Québec.

Distinction honorifique – M. Jasmin Tanguay

Le conseil félicite M. Jasmin Tanguay, directeur principal des études, qui recevra le Prix de l'Ordre de l'excellence en éducation remis par le gouvernement du Québec.

Distinction honorifique – Mme Liza Frulla

Le conseil souligne que Mme Liza Frulla, directrice générale de l'ITHQ, se verra remettre la Médaille du Roi lors d'une cérémonie prévue le 13 mai 2025.

9. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 12 juin 2025, à 14h30.

10. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

La séance est levée à 16h05.

11. Huis clos

Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-ITHQ-2425-08



Date: 12 juin 2025

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Colombe Bourque, Déwi Collin, Robert Trudeau, Groleau, Marcel, Claudine Roy, Paolo Di Pietrantonio, Manuela- Luminita Goya, Jacques Nantel, Helena Loureiro, Jasmin Tanguay, stephanie Lepage, Liza Frulla, Pasquale Vari

Absents: Stéphane Forget

Emplacement: 3535 R. Saint-Denis, Montréal, QC H2X 3P1

Salle: 2.40 G

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
3535 rue Saint-Denis Montréal, Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 14h33.

3. Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée

Paolo Di Pietrantonio

Note: Présentation des projets d'ordre du jour et de procès-verbal

M. Le président procède à la présentation de l'ordre du jour proposé aux membres du conseil, pour approbation.

Le projet de procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2025 a été envoyé aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance du projet de procès-verbal et déclarent que celui-ci est conforme aux délibérations du conseil.

Résolution: Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2025

IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 12 juin 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

• Résolution adoptée

4. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Note: Fondation de l'ITHQ

La 15e édition de l'événement Les Chefs Relais & Châteaux de la Fondation de l'ITHQ a eu lieu le 29 mai 2025 au Cabaret du Casino de Montréal. La levée de fonds a permis de récolter une somme d'environ 305 000 \$. Pour rappel, l'événement vise à financer l'attribution de cinq bourses à des personnes diplômées de l'ITHQ pour se perfectionner pendant un an dans les meilleurs établissements au monde.

On note que la nouvelle directrice générale de la Fondation, Mme Nathalie Lemyre, est très appréciée.

Note: Mentions spéciales pour certains membres du conseil

Le conseil transmet ses chaleureuses félicitations à M. Jasmin Tanguay, directeur principal des études, qui a reçu mardi dernier, au Parlement du Québec, le prix de l'Ordre d'excellence en éducation.

Une mention spéciale est également adressée à M. Pasquale Vari pour sa participation à l'émission de télévision Les Chefs.

Note: Dernières rencontres des comités liés au conseil

M. le président informe les membres que M. Marcel Groleau, président du comité de gouvernance et d'éthique, fera ultérieurement le point sur les plus récents travaux du comité.

En ce qui concerne le comité d'audit et de vérification, deux rencontres se sont tenues depuis la dernière séance du conseil. Il est à noter que la stabilité de l'équipe de la direction des opérations financières n'est pas encore entièrement rétablie. Cette situation appelle une vigilance particulière de la part du comité, lequel demeure pleinement mobilisé afin d'assurer un suivi rigoureux durant cette période de transition.

Note: Négociation des conventions collectives

Une entente de principe a été conclue avec le syndicat des enseignantes et des enseignants en vue du renouvellement de la convention collective, laquelle couvrira une période de six ans.

Une entente similaire a également été conclue avec le syndicat des professionnelles et professionnels, cette fois pour une durée de cinq ans.

Quant aux discussions en cours avec le syndicat représentant le personnel technique, les demandes syndicales demeurent, à ce stade, relativement limitées. L'enjeu principal porte actuellement sur la durée de la prochaine convention collective. Le syndicat manifeste une préférence pour une entente d'une durée de trois ans. Toutefois, l'accès aux clauses remorques négociées par le Conseil du trésor est conditionnel à une durée minimale de cinq ans, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur la suite des négociations.

5. Suivi de la mise en oeuvre du plan stratégique 2023-2028

Liza Frulla

Personnes invitées: M. Charles Paradis et Mme Marie-Claude Simard

Note: Synthèse de la présentation

Les personnes invitées entrent en salle. Le conseil en profite pour féliciter l'équipe de la direction des ressources humaines pour la négociation des conventions collectives.

On relève que la majorité des objectifs sont atteints pour l'année en cours. Ceux qui ne le sont pas s'expliquent par des raisons conjoncturelles, telles que des enjeux liées aux ressources humaines.

Les personnes invitées passent en revue les orientations phares du plan stratégique.

À titre d'exemple, l'orientation 1 du plan vise à repenser l'expérience étudiante intégrée en mettant l'accent sur la fierté de réussir et d'appartenir à la communauté ithquoise. Cette orientation a pour indicateur l'augmentation du taux de satisfaction de la clientèle diplômée à l'égard de son expérience étudiante. Les résultats de cet indicateur sont obtenus par un sondage effectué par ExperiSens auprès de nos finissants, sur leur parcours étudiant de leur admission à leur diplomation. On observe que la cible a été atteinte.

Pour rappel, les personnes invitées étaient venues au mois de décembre dernier présenter leur méthode de travail pour résoudre les points de friction relevés du parcours étudiant lors de précédents sondages. Depuis, l'équipe a travaillé sur ceux-ci dans l'objectif de les réduire. À titre d'illustration, il avait été remarqué la difficulté des étudiants à trouver l'aide financière. En conséquence, pour faciliter leur démarche, l'institut a mis en place un guichet unique avec une ressource dédiée à ce sujet.

Le taux de participation au sondage est significatif: 59% de réponses sur 300 finissants.

On note que le taux de satisfaction de la clientèle diplômée à l'égard de sa formation est en baisse de 1,7 points par rapport à l'année dernière. Ce résultat ne semble pas préoccupant et pourrait être dû à la variabilité naturelle des réponses subjectives, selon ExperiSens.

Le taux de participation au sondage est appréciable: 28% de réponses sur 259 personnes sondées.

Il conviendrait de mettre un point rouge et indiquer que la cible est non atteinte.

Concernant l'expérience employée, le directeur des ressources humaines relève plusieurs chantiers en cours: activités de reconnaissance des employés, modification de l'attribution de la contribution des employés en remplacement de l'évaluation de rendement, etc. La cible de 3,8 comme indice du sentiment d'appartenance au sein du personnel a été atteinte.

Le principal reproche des employés concerne l'organisation du travail avec l'impression que l'ensemble des dossiers est urgent.

L'objectif 6.1 "Définir et adopter un positionnement institutionnel d'école hôtelière cohérent et clair pour nos partenaires, clients, étudiants et employés" n'a pas de résultat affiché car, Mme Gaëlle Leruste, qui était responsable de ce point, n'a pas été remplacée. L'équipe a prévu de se structurer davantage pour pouvoir y répondre l'année prochaine.

On rappelle que l'enjeu 3 concerne des objectifs internes qui ne sont pas transmis au gouvernement.

S'il fallait y mettre des indicateurs, l'objectif 7 serait en rouge, car la personne employée n'avait pas les compétences pour l'emploi, et l'objectif 8 en jaune.

Finalement, la directrice de l'expérience employée et du recrutement partage aux membres du conseil les incontournables de la culture hôtelière qui suggèrent les comportements attendus selon les valeurs de l'organisation. C'est une sorte de guide de savoir-être.

Les personnes invitées quittent la salle.

6. Rapport du comité d'audit et de vérification

Paolo Di Pietrantonio

6.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 2 mai 2025

Paolo Di Pietrantonio

6.2. Compte-rendu verbal des rencontres du 23 mai 2025 et 9 juin 2025

Paolo Di Pietrantonio

6.3. Rapport budgétaire au 31 mars 2025

Personnes invitée: Mme Aisha Issa et Mme Anne Gauthier

Note: Entrée des invités et mise en contexte des rapports

Les personnes invitées sont admises en salle.

À titre de rappel, les rapports soumis à l'attention du conseil d'administration au cours de la présente séance ont préalablement été analysés par le comité d'audit et de vérification.

Note: Situation financière : ajustements et suivi du comité d'audit

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Il est également important de noter que l'ensemble de ce dossier fait l'objet d'une vérification par le Vérificateur général du Québec.

6.4. Budget de l'ITHQ 2025-2026

Note: Présentation du budget 2025-2026

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Note: Suivi concernant l'hébergement à l'Hôtel de l'ITHQ

[REDACTED]

[REDACTED]

Résolution: Résolution 24-25 / 17 Adoption du budget de l'ITHQ

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration approuve le budget de l'ITHQ pour l'exercice financier 2025-2026.

- **Proposeur:** Helena Loureiro
- **Second proposeur:** stephanie Lepage
- **Résolution adoptée**

Note: Présentation du budget d'ExperiSens 2025-2026

La directrice générale procède à un rappel historique du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ, retraçant son évolution depuis sa création jusqu'à aujourd'hui.

Elle informe le conseil que, dans un contexte de révision budgétaire, le gouvernement a choisi de réduire les subventions accordées aux CCTT jugés les plus vulnérables financièrement. Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) a toutefois appliqué une coupe uniforme à l'ensemble des CCTT ciblés, sans distinction selon leur secteur d'activité ou leur performance. Le CCTT de l'ITHQ est touché par cette mesure.

Il est important de souligner qu'il s'agit du seul CCTT spécialisé en tourisme au Québec, ce qui en fait un acteur unique et stratégique dans ce domaine. Cette situation soulève des préoccupations quant à l'avenir du CCTT de l'ITHQ.

Après analyse, le conseil procède à l'approbation du budget d'ExperiSens de l'année prochaine.

Résolution: Résolution 24-25 / 18 Adoption du budget d'ExperiSens

ATTENDU QUE le budget de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ, est partie intégrante du budget de l'ITHQ ;

ATTENDU QU'une partie des activités de fonctionnement du CCTT de l'ITHQ est subventionnée par des partenaires financiers ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation et de l'Énergie et le ministère de l'Enseignement supérieur souhaitent s'assurer que les membres du conseil d'administration de l'ITHQ sont informés du budget 2025-2026 du CCTT de l'ITHQ ;

ATTENDU QUE le CCTT doit se conformer à une reddition de compte comme les autres CCTT de la province et que cette reddition de comptes inclut de présenter une résolution du conseil d'administration de l'établissement d'enseignement auquel il est associé pour approuver le budget 2025-2026 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration approuve le budget 2025-2026 de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ.

- **Proposeur:** Manuela- Luminita Goya
- **Second proposeur:** Jacques Nantel
- **Résolution adoptée**

Note: Note

Mme Anne Gauthier quitte la salle.

7. Régime d'emprunts 2025-2028

Liza Frulla

Note: Projet d'emprunt auprès du ministère des Finances

L'ITHQ souhaite contracter un emprunt auprès du ministère des Finances afin de financer les projets inscrits au Plan québécois des infrastructures (PQI). Ces projets visent principalement le maintien et l'amélioration des infrastructures du bâtiment, et s'échelonnent sur une période de trois ans. Il s'agit d'investissements qualifiés de récurrents et nécessaires à la pérennité des installations.

L'emprunt sera contracté conformément au cadre prévu par le ministère des Finances, à l'aide d'un modèle de résolution standardisé fourni par ce dernier. Deux signataires autorisés représentant l'Institut procéderont à la signature de l'entente.

Une fois l'emprunt ouvert, les fonds seront accessibles par marge de crédit, et leur utilisation sera effectuée par d'autres personnes désignées à l'interne, selon les règles de délégation présentées dans le projet de résolution ci-joint.

Le conseil d'administration exprime le souhait qu'une reddition de comptes spécifique liée à cet emprunt soit présentée à chaque séance du comité d'audit et de vérification, afin d'assurer un suivi rigoureux de l'état des décaissements et de l'avancement des projets financés.

Il est à noter qu'à l'exception de ce fonds de roulement, l'Institut ne détient actuellement aucune autre dette.

Résolution: Résolution 24-25 / 19 Institution d'un régime d'emprunts

Voir document en pièce jointe.

- **Proposeur:** Robert Trudeau
- **Second proposeur:** Pasquale Vari
- **Résolution adoptée**

8. Pavillon de gestion et d'innovation

Liza Frulla

Personne invitée : Mme Aisha Issa

Note:

Après avoir rappelé le contexte de réalisation du projet, notamment le manque d'espace actuel et les orientations inscrites au Plan stratégique 2023-2028 de l'ITHQ, Mme Aisha Issa informe les membres du conseil que le gouvernement du Québec a octroyé un montant de 78,5 millions de dollars, dans le cadre du budget déposé en mars dernier, pour la réalisation d'un pavillon de gestion et d'innovation, inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI).

Initialement envisagé sous la forme d'un projet locatif, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a par la suite recommandé à l'Institut de privilégier un modèle d'acquisition. Ce changement s'explique par l'entrée en vigueur d'une nouvelle version de la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, laquelle a été revue en profondeur afin de mieux refléter la réalité des établissements publics. Notamment, le seuil d'assujettissement à la Directive a été relevé de 50 M\$ à 75 M\$ pour les projets majeurs, pour tenir compte de l'inflation et de la complexité des projets.

Dans ce contexte, les plans du projet sont en cours d'élaboration. Parallèlement, l'organisation est actuellement en négociation avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) afin de définir le niveau d'accompagnement attendu de leur part. Une lettre d'intention est également en rédaction. Celle-ci vise à baliser les grands jalons de l'opération d'acquisition du futur pavillon, lequel sera réalisé clé en main, avec une livraison prévue en 2028. La lettre permettra de clarifier les rôles et responsabilités des parties prenantes.

Le conseil d'administration sera officiellement sollicité au cours de la prochaine année pour se prononcer sur les plans finaux ainsi que sur l'offre financière liée à l'acquisition.

En parallèle, M. Jacques Nantel poursuit ses travaux de réflexion sur le positionnement universitaire de l'Institut, en lien avec ce développement stratégique.

9. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Groleau, Marcel

Le sujet est reporté au prochain conseil.

9.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 9 avril 2025

Groleau, Marcel

9.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 29 mai 2025

Groleau, Marcel

Résolution: Résolution 24-25 / 21 Plan d'intégration des nouveaux administrateurs

IL EST RÉSOLU QUE:

le document intitulé "Programme d'intégration d'un nouveau membre du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec" soit adopté.

10. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

10.1. Honoris Causa

Liza Frulla

La directrice générale informe les membres du conseil d'administration des candidatures actuellement reçues en vue de l'attribution d'un diplôme honoris causa par l'Institut.

Elle invite les membres à soumettre d'autres suggestions de personnalités éméritoires susceptibles de recevoir cette distinction. À cet égard, il est précisé qu'une attention particulière pourrait être portée à des gestionnaires de haut niveau issus du secteur touristique, et ce, en cohérence avec la vision institutionnelle et la création du pavillon de gestion et d'innovation, pour la portée symbolique.

L'adjointe de la directrice générale communiquera avec les membres au cours des prochaines semaines afin de recueillir leurs propositions.

10.2. Questionnaire pour les états financiers de l'ITHQ et déclaration annuelle d'intérêts

Déwi Collin

Les membres du conseil d'administration seront sollicités afin de remplir et signer les formulaires transmis en pièce jointe, dans le cadre des travaux du Vérificateur général du Québec. Ces documents doivent être complétés dans les délais requis afin de répondre aux exigences de conformité et de reddition de comptes liées à l'exercice de vérification en cours.

10.3. Questionnaire d'évaluation de la performance du CA et de ses comités

Paolo Di Pietrantonio, Déwi Collin

Dans le cadre des bonnes pratiques de gouvernance, les membres du conseil d'administration seront invités à remplir le questionnaire d'évaluation de la performance du conseil et de ses comités. Cet exercice vise à soutenir une démarche continue d'amélioration et à assurer l'efficacité des travaux du conseil et de ses instances.

11. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 4 septembre 2025, à 13h30.

12. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

La séance est levée à 16h30.

13. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-2526-01



Date: 4 septembre 2025

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Déwi Collin, stephanie Lepage, Stéphane Forget, Paolo Di Pietrantonio, Pasquale Vari, Groleau, Marcel, Robert Trudeau, Jasmin Tanguay, Colombe Bourque, Liza Frulla, Claudine Roy

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

Absents: Manuela- Luminita Goya, Helena Loureiro, Jacques Nantel

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h35.

3. Adoption de l'ordre du jour

Paolo Di Pietrantonio

Résolution: Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 4 septembre 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

• **Résolution adoptée**

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2025

Paolo Di Pietrantonio

Le projet de procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2025 a été envoyé aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance du projet de procès-verbal et déclarent que celui-ci est conforme aux délibérations du conseil.

Résolution: Adoption du procès-verbal

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Proposeur:** Jasmin Tanguay
 - **Second proposeur:** Colombe Bourque
 - **Résolution adoptée**
-

5. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Note:**Renouvellement du mandat de la directrice générale**

Le président annonce le renouvellement du mandat de la directrice générale pour une période de cinq (5) ans. Le conseil d'administration lui adresse ses félicitations, soulignant l'importance de la continuité de son leadership. Il est convenu que la question du plan de relève sera portée à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre du comité de gouvernance et d'éthique afin d'y tenir une réflexion approfondie. Le conseil est informé que le poste de président du conseil d'administration sera vacant d'ici deux (2) ans, le mandat actuel arrivant à échéance.

Direction principale – Finances et administration

Le conseil prend acte du départ de Mme Aisha Issa, qui avait pris en charge le poste de direction principale des finances et de l'administration, survenu vendredi dernier. En attendant la nomination d'un successeur à long terme, M. Dany Gauthier assure la relève de ce poste pour les prochains mois.

Situation financière**Pavillon de gestion et d'innovation (PGI)**

La directrice générale avertit le conseil que le montant réservé au PQI pour le projet du PGI pourrait être retiré en cas de remaniement ministériel.

6. Dossiers prioritaires 2025-2026

Liza Frulla

Personnes invitées: Mme France Dionne, M. Charles Paradis, M. Paul Caccia, M. Jasmin Tanguay.

Note: Direction des ressources humaines

Le conseil prend acte de la conclusion des trois conventions collectives, toutes ratifiées avec un appui d'au moins 84 %.

M. Paradis présente les dossiers prioritaires de sa direction :

- Révision des informations contenues dans le plan d'effectif afin d'assurer une mise à jour mensuelle et un meilleur suivi.
- Finalisation du processus de maintien de l'équité salariale pour les personnes syndiquées du SFPQ, dont la progression a été retardée en raison de l'absence d'interlocuteurs syndicaux.
- Révision des descriptifs d'emploi des gestionnaires et poursuite du processus de maintien de l'équité salariale, déjà amorcé.
- Mise à jour du plan de relève et de la Politique de développement des ressources humaines, incluant l'évaluation des postes disponibles, l'identification des compétences futures requises et les besoins liés à l'implantation du PGI.
- Révision du processus d'évaluation des gestionnaires, avec une orientation accrue vers l'évaluation des compétences en leadership, au-delà des seules compétences professionnelles.
- Application de la nouvelle directive sur l'apparence professionnelle, harmonisée avec le guide de tenue vestimentaire récemment mis à jour pour les personnes étudiantes.

M. Paradis expose également les actions en continu pour la réalisation des objectifs du plan stratégique.

- Opérationnalisation des nouvelles pratiques en ressources humaines concernant l'expérience distinctive étudiant-employé-client ;
- Révision des processus afin de les aligner avec le plan d'action institutionnel et les objectifs de la planification stratégique ;
- Contribution au plan d'action institutionnel dans le cadre de l'intégration des critères d'une culture hôtelière ;
- Mise à jour du processus d'embauche, d'accueil et de soutien aux personnes employées ;
- Développement d'une Politique sur l'EDI (équité, diversité, inclusion);
- Révision de la gestion des invalidités (qui doit différer de celle de la fonction publique);

Note: Direction principale des études

Le conseil prend note que le dossier prioritaire de la DPÉ sera le pavillon de gestion et d'innovation. Un positionnement pédagogique devra être défini, afin de clarifier l'approche pédagogique, ce qui orientera la vision des classes. Un plan de développement du corps professoral universitaire est également envisagé. Le recrutement des étudiants universitaires demeure une priorité.

Concernant le recrutement, il est indiqué que les programmes de cuisine et de pâtisserie génèrent le plus grand nombre de visites sur le site web. Les baccalauréats occupent les troisième et cinquième positions en termes de visites, mais le taux de conversion ne se confirme pas. Cette tendance ne se traduit pas en inscriptions proportionnelles. Une révision de la stratégie de recrutement s'impose. Une analyse concurrentielle, récemment complétée par une firme externe, révèle par ailleurs que l'ITHQ ne constitue pas le premier choix des étudiants potentiels. Les territoires de recrutement sont modifiés en raison des quotas imposés par le gouvernement (Nouveau-Brunswick et Ontario, plutôt qu'à l'étranger).

La DPÉ informe le conseil de l'ouverture de nouveaux services destinés aux étudiants, en cohérence avec les objectifs du plan stratégique.

- Offre de reconnaissance d'acquis (RAE/RAC)
- Implantation de la Politique et du règlement sur la tenue et apparence professionnelles
- Mise en œuvre Plan sur la persévérance et réussite scolaires 2025-2028
- Révision et amélioration du processus global de communication auprès des personnes étudiantes
- Optimisation de l'accompagnement des personnes étudiantes par le Service des stages: nouvelles activités formatrices et préparatoires aux stages, mesures d'urgence pendant le stage, plan de démarchage de nouveaux partenaires et simplification des différents processus
- Augmentation du nombre d'activités parascolaires

La DPÉ présente au conseil les principaux points actuellement travaillés en matière de soutien administratif et pédagogique.

- Outil de planification des charges de travail des personnes enseignantes
- Révision et optimisation de la conception des horaires (pour augmenter les volumes)
- Capsules de formation pour les nouvelles personnes enseignantes
- Implantation d'un cadre pédagogique en IA et formations

Concernant la recherche, on déploie la nouvelle version de la politique de recherche. Elle a notamment permis l'obtention de la subvention Mobilisation du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), 1M\$ sur 5 ans. On verra à mettre à jour la Stratégie institutionnelle de recherche.

Concernant l'enseignement universitaire, on souligne l'auto-évaluation du BAGAH et la mise en œuvre de la nouvelle version du BGTH (4 voies de sortie).

Concernant l'enseignement technique, on implante la révision de deux DEC (gestion hôtelière et gestion d'un établissement de restauration). On révisé également le modèle des ententes avec les régions du Québec. On souhaiterait que nos professeurs se déplacent davantage dans les régions.

Concernant l'enseignement professionnel, on révisé aussi les deux versions du programme de DEP en cuisine (classique et italienne). L'ITHQ participe aussi la révision du devis ministériel du DEP service en salle à manger. On poursuit aussi les travaux avec le MEQ visant à obtenir des DEP propres à l'ITHQ (codes exclusifs).

Note: Direction principale du développement des affaires et des communications

Direction des communications

Il est noté que l'intelligence artificielle influence les résultats de recherche web, ce qui entraîne des ajustements stratégiques.

Direction de l'hébergement

Le conseil prend note des informations suivantes :

- Le taux d'occupation est de 81 %. L'objectif est d'augmenter le revenu par chambre disponible (RevPAR) et de relever les tarifs durant la haute saison.
- Une augmentation des partenariats est également soulignée.
- Le taux d'annulation actuel est de 40 %. Des mesures sont envisagées, incluant l'ajout de nouvelles applications pour réduire ce taux et l'évaluation de la possibilité de recourir à l'overbooking.

Centre d'expertise

- Déploiement des formations en versions hybrides pour Sobeys par IGA au Québec, dans l'ouest canadien et en Ontario, ce qui est une première.
- Diffusion de formations techniques sur mesure pour chaînes de restauration : Le groupe Grandio – La Cage, Le groupe Mito Sushi.
- SNAAQ: l'entente se termine en mars 2026, la campagne va se renouveler pour 3 ans
- Mars 2026 : Développement et livraison de l'outil de suivi numérique des achats (Tracéco) et production d'intelligence de marché.
- Promotion de notre répertoire de formations en ligne, et surveillance de l'examen en ligne;
- Révision de notre offre de service et implantations de nouveau processus (ex: utilisation de Monday);

Restauration commerciale

L'objectif est de réviser le positionnement du bar Blanc bec dans le cadre du nouvel aménagement du rez-de-chaussée en 2027 qui n'a pas rencontré le succès escompté, malgré les investissements.

Note: Direction générale exécutive

Représentations et partenariats

Mme Dionne informe le conseil des démarches entreprises auprès d'autres organisations afin de valoriser les diplômes du secteur tourisme, hôtellerie et restauration (THR). Elle souligne également les enjeux liés au recrutement d'étudiants internationaux en raison des quotas imposés aux établissements d'enseignement par le gouvernement. À cet effet, un mémoire conjoint a été présenté par l'industrie, l'ITHQ et l'AQFORTH.

Projets internationaux

Mme Dionne précise que l'ITHQ bénéficie d'un financement du ministère des Relations internationales pour la réalisation de projets à l'étranger, notamment en Côte d'Ivoire. Ces projets consistent à déployer des professeurs et des professionnels spécialisés, permettant à l'ITHQ d'enrichir son expertise institutionnelle.

Priorités 2025-2026

Le conseil prend note que l'ITHQ participera au Sommet sur la main-d'œuvre touristique du Québec organisé par le CQRHT, prévu le 10 novembre prochain. Des mémoires sont en préparation dans le cadre des consultations relatives au plan d'action triennal du MIFI et à celui d'Immigration Canada portant sur les seuils d'étudiants internationaux et de travailleurs étrangers. Les travaux vont se poursuivre pour la Coalition des universités canadiennes en tourisme (9 institutions membres) dont l'ITHQ est co-leader. Mme Dionne annonce l'organisation du forum mondial de l'agro-tourisme en juin 2027 à Bromont. Les projets à l'international vont poursuivre.

7. Admissions

Jasmin Tanguay

Cette présentation expose les demandes d'admission, le nombre de personnes étudiantes admises et inscrites pour la session d'hiver 2025 pour les programmes des trois ordres d'enseignement ainsi que les données des admissions et inscriptions pour la session d'automne 2025 dont les chiffres sont disponibles à la date du 22 août 2025.

L'emphase est mise sur les points clés, soit l'universitaire.

Pour l'hiver 2025, on note 18 demandes d'admission pour le programme Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (BAGAH) et les programmes courts, dont 10 admis soit un taux d'admission de 56%.

Pour l'automne 2025, concernant les programmes universitaire, le Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (BAGAH) et programmes courts : 40 demandes avec un taux d'inscription de 62,5%, et le Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ (BGTH) : augmentation des inscriptions à l'automne 2025 de 46% comparativement à l'automne 2024. (cf Annexe 1). Pour les programmes techniques collégiaux: 319 demandes avec un taux d'inscription de

53%, et pour les programmes professionnels : une forte attractivité pour les DEP et ASP en cuisine et pâtisserie, avec plus de 413 demandes enregistrées et un taux d'inscription de 28%.

À noter que pour les enseignements techniques et professionnels, les taux sont trompeurs car les classes sont pleines. Il pourrait être pertinent d'indiquer le nombre de places disponibles.

M. Tanguay expose les tendances et les points d'attention sur les trois dernières années.

On note que les programmes courts de l'universitaire sont une porte ouverte vers le programme long.

8. Mandat collectif cadres et non syndiqués

Liza Frulla

Le conseil prend note que le dernier groupe devant recevoir ses rétroactivités est celui des cadres et du personnel non syndiqué. Le Conseil du Trésor a demandé la mise en place de mesures de flexibilité. La proposition de suppression de la sécurité d'emploi a été soumise et acceptée.

Les instructions du Conseil du Trésor datent d'août 2025. Il est mentionné que le projet de résolution pour les cadres aujourd'hui soumis au conseil pour approbation, est le même texte que celui qui a été préalablement adopté pour le personnel syndiqué.

Résolution: Décision: Résolution 25-26 / 01

ATTENDU QUE préalablement au dépôt des paramètres généraux d'augmentation salariale, de la rémunération additionnelle et de toutes autres mesures propres à l'ITHQ, le Conseil du Trésor demande une approbation du conseil d'administration confirmant l'autofinancement de ceux-ci.

EN CONSÉQUENCE,

Résolution 25-26 / 01 - Sur une proposition formulée M. Robert Trudeau, appuyée par Mme Stéphanie Lepage, et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

QUE le conseil d'administration confirme, sous réserve de l'indexation des revenus de sources gouvernementales permettant de financer les octrois salariaux et les mesures à incidences financières de l'autofinancement des paramètres généraux d'augmentation salariale, de la rémunération additionnelle et de toutes autres mesures propres à l'ITHQ découlant du mandat collectif autorisant le paiement de ces derniers aux cadres et non-syndiqués ainsi que la mise en place de mesures visant à respecter chaque exercice financier visé;

QUE la direction des ressources humaines de l'ITHQ transmettre la présente résolution au Secrétariat du Conseil du trésor (Bureau de la négociation Gouvernementale) ainsi qu'au ministre de l'Enseignement Supérieur une fois adoptée.

- **Proposeur:** Robert Trudeau
- **Second proposeur:** stephanie Lepage
- **Résolution adoptée**

9. Gouvernance

Groleau, Marcel

9.1. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Groleau, Marcel

Note: Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 9 avril 2025

Note: Compte-rendu verbal de la rencontre du 29 mai 2025

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, M. Marcel Groleau, rapporte que le comité a pris acte du fait que l'organisation ne s'était jamais dotée d'un mécanisme structuré d'accueil et d'intégration des nouveaux membres du conseil d'administration. Un mandat a donc été confié à la secrétaire générale afin de développer un tel programme. La secrétaire générale a présenté au comité un projet de programme d'intégration comprenant différentes phases, des actions ciblées et l'identification des responsables de leur mise en œuvre. Le comité recommande au conseil son adoption aujourd'hui.

Le comité a également été informé que le programme d'accueil et de formation, initialement adopté en 2012 et mis à jour pour la dernière fois en 2021, fait l'objet d'une révision. La secrétaire générale a présenté les modifications proposées, lesquelles ont été jugées pertinentes. Le comité a réitéré l'importance de ce document comme gage du sérieux accordé à la fonction d'administrateur et a exprimé le souhait qu'il soit désormais signé par tout nouveau membre, au même titre que le Code d'éthique et de déontologie.

Le comité a aussi recommandé de bonifier la section relative aux fondations. Il a précisé que, bien que la forme du document puisse demeurer souple, son caractère formel devait être maintenu. La secrétaire générale s'est engagée à intégrer les ajustements demandés et à présenter une version révisée lors d'une prochaine rencontre.

Note: Plan d'intégration des nouveaux administrateurs

L'organisation ne s'est jamais dotée d'un mécanisme structuré pour l'accueil et l'intégration des nouveaux membres du conseil d'administration. Le comité de gouvernance et d'éthique recommande au conseil d'adopter le programme d'intégration présenté, lequel comprend différentes phases, des actions ciblées ainsi que les personnes responsables de leur mise en œuvre.

Résolution: Décision: Résolution 25-26 / 02 Plan d'intégration des nouveaux administrateurs

IL EST RÉSOLU QUE:

le document intitulé "Programme d'intégration d'un nouveau membre du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec" soit adopté.

- **Proposeur:** Claudine Roy
- **Second proposeur:** Stéphane Forget
- **Résolution adoptée**

10. Autres sujets

Note: PGI

Une rencontre spéciale du conseil d'administration est organisée le 18 septembre prochain à ce sujet.

11. Prochaine rencontre

Déwi Collin

(La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 18 septembre 2025 à 12h00.

12. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

(L'ordre du jour étant épuisé, M. Le président du conseil déclare la séance levée à 16h34.

13. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

(Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-2526-02



Date: 18 septembre 2025

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Robert Trudeau, Colombe Bourque, Stéphane Forget, Déwi Collin, stephanie Lepage, Paolo Di Pietrantonio, Pasquale Vari, Groleau, Marcel, Helena Loureiro, Jasmin Tanguay, Liza Frulla

Absents: Manuela- Luminita Goya, Jacques Nantel, Claudine Roy

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
3535 rue Saint-Denis Montréal, Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 12h04.

3. Adoption de l'ordre du jour

Paolo Di Pietrantonio

M. Le président procède à la présentation de l'ordre du jour proposé aux membres du conseil, pour approbation.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 septembre 2025

Paolo Di Pietrantonio

Le projet de procès-verbal de l'assemblée du 4 septembre 2025 a été envoyé aux membres du conseil d'administration. M. Le président dispense Mme La secrétaire du conseil d'en faire la lecture. Les membres présents lors de l'assemblée de ce jour affirment avoir pris connaissance du projet de procès-verbal et déclarent que celui-ci est conforme aux délibérations du conseil.

Résolution: Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée du 4 septembre 2025

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 18 septembre 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 4 septembre 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Pavillon de gestion et d'innovation

Liza Frulla, Paolo Di Pietrantonio

Note: Discussions

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]

Note: suite

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

6. Autres sujets

(Aucun autre sujet n'est abordé par le conseil.

7. Prochaine rencontre

Déwi Collin

(La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 6 octobre 2025 à 10h.

8. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

(L'ordre du jour étant épuisé, M. Le président du conseil déclare la séance levée à 13h04.

9. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

(Les membres du conseil d'administration ont tenu de huis clos à la fin de cette assemblée.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-2526-03



Date: 6 octobre 2025

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Marcel Groleau, Liza Frulla, Déwi Collin, Robert Trudeau, Paolo Di Pietrantonio, stephanie Lepage, Stéphane Forget, Pasquale Vari, Jasmin Tanguay, Helena Loureiro, Colombe Bourque

Absents: Claudine Roy, Manuela- Luminita Goya, Jacques Nantel

Salle: 2.40 G

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
3535 rue Saint-Denis Montréal, Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 10h05.

3. Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée

Paolo Di Pietrantonio

Résolution: Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal du 18 septembre 2025

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 6 octobre 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 18 septembre 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

• Résolution adoptée

4. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Participation à un événement de la Fondation de l'ITHQ

Le président du conseil d'administration a pris part au Gala de la rentrée de la Fondation de l'ITHQ. Il s'agit de la première édition, en onze ans, à laquelle Mme Liza Frulla n'a pu assister, étant en déplacement en Italie pour le Sommet World Travel & Tourism Council (WTTC), au cours duquel elle a signé une entente de collaboration.

Constats issus du secteur touristique

Lors de cet événement, il a été rappelé que le secteur touristique emploie environ 350 millions de personnes dans le monde, mais qu'il pourrait connaître un manque de 90 millions de travailleurs d'ici dix ans, particulièrement dans les pays en voie de développement.

On y a notamment souligné la pénurie de gestionnaires qualifiés dans ce domaine.

À titre d'exemple, le directeur général du Sofitel de Rome, diplômé de l'ITHQ, a mentionné ne plus pouvoir accueillir de stagiaires, faute de ressources suffisantes pour les encadrer, tout en précisant que les diplômés québécois demeurent très recherchés pour leur débrouillardise, leur sens pratique et leur maturité, plusieurs étant plus âgés que la moyenne.

Reconnaissance des programmes Signature

L'ITHQ a récemment obtenu la reconnaissance officielle de ses Programmes Signature par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Cette reconnaissance couvre l'ensemble des heures de formation complétées. Des travaux sont en cours pour les suivis administratifs.

Situation budgétaire

Le président a également mentionné que, dans le cadre des annonces gouvernementales de compressions budgétaires, l'ITHQ subit une réduction de financement de plus de 800 000 \$.

De plus, l'établissement n'a toujours pas été remboursé pour la rétroactivité salariale, un point qui sera abordé plus en détail au cours de la présente séance.

Pavillon de gestion et d'innovation

Il est mentionné que le nouveau pavillon de l'UQAM a été dévoilé sous le nom de Pavillon de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation.

À la lumière de cette annonce, l'ITHQ envisage la possibilité de renommer son propre pavillon, afin d'assurer une distinction dans son positionnement institutionnel.

La lettre d'intention relative au projet n'a pas encore été signée. Une clause additionnelle y a toutefois été intégrée afin de préciser qu'il pourrait s'agir d'une location, plutôt qu'une acquisition immobilière, sans que cela ne remette en question la réalisation du projet.

5. Rapport du comité d'audit et de vérification

Dany Gauthier

5.1. Dépôt des comptes-rendus des rencontres du 23 mai 2025 et 9 juin 2025

Paolo Di Pietrantonio

Ces comptes-rendus ont été mis à la disposition des membres du conseil d'administration.

5.2. Compte-rendu verbal des rencontres du 18 et 22 septembre 2025

Paolo Di Pietrantonio

Le président fait état du rapport d'audit du Vérificateur général du Québec (VGQ), lequel ne comporte aucune réserve.

5.3. Rapport budgétaire au 30 juin 2025

Dany Gauthier

Le directeur principal des finances et de l'administration présente le rapport budgétaire au 30 juin 2025.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

5.4. États financiers de l'ITHQ et des états des résultats de ExperiSens

Les états des résultats d'ExperiSens ont été présentés au comité. Un déficit est observé, mais il est précisé que si les montants concernés n'avaient pas été pris en charge par l'ITHQ, le résultat aurait affiché un léger surplus.

5.4.1. Adoption des états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Résolution: Résolution 25-26 / 03 - Concernant les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2025

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil d'administration adopte les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2025 et mandate M. Paolo Di Pietrantonio, président du conseil d'administration, et M. Daniel Hinse, président du comité d'audit et de vérification, afin de signer ce document pour et au nom de l'ITHQ.

- **Proposeur:** Helena Loureiro
- **Second proposeur:** Robert Trudeau
- **Résolution adoptée**

5.4.2. Adoption des états des résultats de ExperiSens pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Résolution: Résolution 25-26 / 04 - Concernant l'état des résultats pour l'exercice clos le 30 juin 2025 de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie de l'ITHQ

ATTENDU QUE l'état des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2025 du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ a fait l'objet d'un audit de la part du Vérificateur général du Québec;

ATTENDU QU'une partie des activités de fonctionnement du CCTT de l'ITHQ est subventionnée par des partenaires financiers;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le ministère de l'Enseignement supérieur souhaitent s'assurer que les membres du conseil d'administration de l'ITHQ sont informés de l'état des résultats pour l'exercice clos le 30 juin 2025 du CCTT de l'ITHQ;

ATTENDU QUE le CCTT doit se conformer à une reddition de compte comme les 58 autres CCTT de la province et que cette reddition de comptes inclut de présenter une résolution du conseil d'administration de l'établissement d'enseignement auquel il est associé pour approuver l'état des résultats au 30 juin 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration approuve l'état des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2025 du CCTT qui sera déposé au ministère de l'Économie et de l'Innovation et au ministère de l'Enseignement supérieur

- **Proposeur:** Helena Loureiro
- **Second proposeur:** Robert Trudeau
- **Résolution adoptée**

5.5. Maintien d'actifs

Le directeur principal des finances et de l'administration commente le bilan des projets réalisés en maintien des actifs en 2024-2025 ainsi que la liste des projets pour 2025-2026 qui est déposée au conseil d'administration pour approbation.

5.5.1. Bilan des projets réalisés en 2024-2025



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

5.5.2. Liste des projets pour 2025-2026

Le directeur principal des finances et de l'administration présente au conseil la liste des projets de maintien d'actifs prévus pour l'exercice 2025-2026. [REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

L'équipe est confiante quant à la réalisation des projets inscrits pour l'exercice en cours.

Résolution: Résolution 25-26 / 05 - Concernant l'approbation d'une liste de projets en maintien d'actifs et en remplacement du parc mobilier et équipement pour l'année 2025-2026

ATTENDU QU'EN vertu de la convention d'aide financière, l'ITHQ doit fournir annuellement à la ministre de l'Enseignement supérieur la liste de tous les projets en maintien d'actifs et en remplacement du parc mobilier et équipement, accompagnée d'une résolution de son conseil d'administration;

ATTENDU QUE le montant disponible pour l'année 2025-2026 est de 1 516 300 \$, 769 500 \$ pour les réfections et les transformations du bâtiment, 471 800 \$ pour le renouvellement du parc mobilier et 275 000 \$ pour les ressources informationnelles;

ATTENDU QUE le tableau « Budget des investissements en maintien des actifs immobiliers de l'année 2025-2026 », joint à la présente résolution, comporte une liste de projets pour un montant total de 1 516 300 \$, 769 500 \$ pour les réfections et les transformations du bâtiment, 471 800 \$ pour le renouvellement du parc mobilier et 275 000 \$ pour les ressources informationnelles;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration sont d'accord avec cette liste de projets et avec leur réalisation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration approuve la liste de projets en maintien d'actifs et en remplacement du parc mobilier et équipement pour l'année 2025-2026, incluse dans le tableau « Budget des investissements en maintien des actifs immobiliers pour l'année 2025-2026 », ci-joint.

- **Proposeur:** Colombe Bourque
- **Second proposeur:** Stéphane Forget
- **Résolution adoptée**

6. Rapport annuel de gestion 2024-2025

Le rapport annuel de gestion 2024-2025 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) a été transmis aux membres du conseil d'administration. Ce document présente notamment les résultats obtenus en lien avec le plan stratégique, les redditions de comptes exigées par le Conseil du trésor ainsi que les états financiers. Le rapport est enrichi de faits saillants illustrant le dynamisme de l'établissement.

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport annuel de gestion 2024-2025 et ont exprimé leur accord quant à son contenu.

Résolution: Résolution 24-25 / 06 - Concernant le Rapport annuel de gestion 2024-2025

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil d'administration adopte le Rapport annuel de gestion 2024-2025.

- **Proposeur:** stephanie Lepage
- **Second proposeur:** Marcel Groleau
- **Résolution adoptée**

7. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Aucun autre sujet n'a été abordé.

8. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le jeudi 4 décembre 2025, à 13h30.

9. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

La séance est levée à 11h23.

10. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette séance.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-2526-04



Date: 4 décembre 2025
Dossier: Conseil d'administration
Présents: Pasquale Vari, Stéphane Forget, stephanie Lepage, Colombe Bourque, Déwi Collin, Jasmin Tanguay, Paolo Di Pietrantonio, Manuela- Luminita Goya, Liza Frulla, Jacques Nantel
Absents: Helena Loureiro, Claudine Roy, Robert Trudeau, Marcel Groleau
Salle: 2.40 G

Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec
3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h36.

3. Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée

Paolo Di Pietrantonio

Résolution: Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal du 6 octobre 2025

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 4 décembre 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 6 octobre 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Note: Points abordés

Ressources financières

Budget et Pavillon de gestion et d'innovation

Un budget a été alloué pour la mise en place du PGI.

Formation du département comptable

Le département comptable est actuellement en formation, avec un budget équilibré.

On rappelle que M. Dany Gauthier a repris le contrôle des comptes afin d'assurer la transition. M. Jacques Bernier, nouveau directeur principal des finances et de l'administration, assumera ses fonctions à compter de lundi prochain. M. Dany Gauthier demeurera impliqué pour garantir une transition harmonieuse. Le conseil souligne l'importance de maintenir la structure actuelle de la reddition de comptes ainsi que les méthodes comptables en vigueur.

Situation budgétaire

Des coupures budgétaires sont à prévoir, nécessitant des efforts supplémentaires de l'organisation.

- L'ITHQ compte 325 employés, dont 125 enseignants, ainsi que le personnel administratif de soutien.
- Il a été demandé aux employés de vider leurs banques de vacances afin de réaliser des économies substantielles.
- Les initiatives de développement seront ralenties.

Soutien ministériel

La ministre Mme Biron a confirmé son soutien et réitéré qu'elle n'abandonnera pas l'ITHQ.

- Des négociations sont en cours concernant les coupures.
- Les remaniements ministériels entraînent des retards dans les démarches.

Ressources humaines

Fondation de l'ITHQ

Une nouvelle directrice de la Fondation de l'ITHQ a été nommée, Mme Nathalie Lemyre.

Renouvellement de la direction générale

Le mandat de la directrice générale, l'Honorable Liza Frulla, a été renouvelé pour 5 ans. Le conseil la félicite également pour le doctorat honoris causa qu'elle a reçu.

Conventions collectives

Les conventions collectives de toutes les catégories d'emploi ont été signées :

- Durée de 4 ans, 5 ans et 6 ans pour celle des enseignants.

Ratio enseignants

Le ratio professeurs-enseignants demeure très satisfaisant comparativement aux autres établissements.

Divers

Perspectives de contrat

Une discussion a eu lieu avec M. Martin Soucy, président-directeur général de la SEPAQ, concernant la possibilité pour l'ITHQ de contribuer à la revalorisation de l'offre alimentaire.

Remerciements

Le président adresse des remerciements aux membres du conseil pour leur engagement.

5. Rapport du comité d'audit et de vérification

Dany Gauthier

5.1. Dépôt des comptes-rendus des rencontres du 18 et 22 septembre 2025

Paolo Di Pietrantonio

Ces comptes-rendus ont été mis à la disposition des membres du conseil d'administration.

5.2. Compte-rendu verbal du 27 novembre 2025

Claudine Roy

5.3. Rapport budgétaire au 30 septembre 2025 et budget révisé 2025-2026 (ITHQ et CCTT)

Dany Gauthier

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Résolution: Résolution 25-26 / 07 - Concernant le budget révisé 2025-2026

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil d'administration approuve le budget révisé de l'ITHQ pour l'exercice financier 2025-2026.

- **Proposeur:** Jacques Nantel
- **Second proposeur:** Manuela- Luminita Goya
- **Résolution adoptée**

Note: Budget CCTT

[REDACTED]

[REDACTED]

Résolution: Résolution 25-26 / 08 - Concernant le budget révisé de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie de l'ITHQ

ATTENDU QUE le budget de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ, est partie intégrante du budget de l'ITHQ ;

ATTENDU QU'une partie des activités de fonctionnement du CCTT de l'ITHQ est subventionnée par des partenaires financiers ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le ministère de l'Enseignement supérieur souhaitent s'assurer que les membres du conseil d'administration de l'ITHQ sont informés du budget révisé 2025-2026 du CCTT de l'ITHQ ;

ATTENDU QUE le CCTT doit se conformer à une reddition de compte comme les autres CCTT de la province et que cette reddition de comptes inclut de présenter une résolution du conseil d'administration de l'établissement d'enseignement auquel il est associé pour approuver le budget révisé 2025-2026 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil d'administration approuve le budget révisé 2025-2026 de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) de l'ITHQ.

- **Proposeur:** Stéphane Forget
- **Second proposeur:** Colombe Bourque
- **Résolution adoptée**

6. Rapport du président du comité de gouvernance et d'éthique

Marcel Groleau

En raison de l'absence du président du comité de gouvernance et d'éthique, Mme Stéphanie Lepage effectue le rapport requis auprès du conseil.

6.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 22 octobre 2025

Marcel Groleau

Ce compte-rendu a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration.

6.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 12 novembre 2025

Marcel Groleau

Mme Lepage expose les principaux points abordés lors de la rencontre précédente.

6.3. Présences au conseil

Marcel Groleau

Mme Claudine Roy a informé le conseil qu'elle était moins disponible en début d'année en raison de ses nouvelles fonctions à la Sépaq. Elle a toutefois confirmé son intention de poursuivre son engagement au sein du comité d'audit et de vérification. M. Nantel et Mme Goya ont confirmé leur volonté de demeurer membres du conseil d'administration de l'ITHQ. Une rencontre avec Mme Loureiro est également prévue afin de discuter de son implication.

Le président présente ses excuses pour les ajustements apportés aux agendas, ayant dû reporter une rencontre et en ajouter une autre.

6.4. Résultats de l'évaluation du CA 2024-2025

Marcel Groleau

 Il a été convenu de revoir la formation des administrateurs afin d'assurer une meilleure compréhension des rôles et responsabilités.

6.5. Nomination des membres des comités

Marcel Groleau

Le conseil est invité à se prononcer sur les résolutions portant sur le renouvellement des mandats des membres au sein des divers comités.

Résolution: Résolution 25-26 / 09 - Concernant la présidence et les mandats des membres du comité de gouvernance et d'éthique

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil d'administration reconduise pour une période d'un an à compter de ce jour les mandats de M^{me} Stéphanie Lepage, de M. Stéphane Forget et de M. Marcel Groleau à titre de membres du comité de gouvernance et d'éthique et nomme à nouveau M. Marcel Groleau président du même comité.

- **Proposeur:** Jasmin Tanguay
- **Second proposeur:** Colombe Bourque
- **Résolution adoptée**

Résolution: Résolution 25-26 / 10 - Concernant la présidence et les mandats des membres du comité d'audit et de vérification

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil d'administration reconduise pour une période d'un an à compter de ce jour les mandats de M^{me} Sylvie Chagnon, de M^{me} Claudine Roy et de M. Daniel Hinse à titre de membres du comité d'audit et de vérification et nomme à nouveau M. Daniel Hinse président du même comité.

- **Proposeur:** Pasquale Vari
- **Second proposeur:** Stéphane Forget
- **Résolution adoptée**

Note: Note concernant la Fondation

Des démarches sont en cours pour le renouvellement de six membres du conseil d'administration au sein de la Fondation. Une invitation sera transmise afin de recueillir des recommandations de noms.

Une rencontre est prévue au début du mois de janvier entre le président du conseil d'administration de l'ITHQ, la directrice générale de l'ITHQ, la directrice générale de la Fondation et la présidente du conseil d'administration de la Fondation, afin de revoir la vision de la Fondation ainsi que la composition de son conseil.

Le conseil est également invité à porter une attention particulière au principe de prudence concernant les relations entre les organisations, lesquelles doivent demeurer indépendantes. Il est rappelé que plusieurs établissements, tels que HEC et McGill, ont connu des difficultés à cet égard. La question de l'établissement des priorités dans l'ordre de versement des fonds doit être abordée avec vigilance, afin d'assurer une saine gouvernance et une gestion transparente.

Appui au rapport annuel 2024-2025 de ExperiSens— Résolution du CA

Le conseil doit procéder aujourd'hui à l'approbation du rapport annuel du CCTT. Lors de la dernière rencontre, l'état des résultats avait été présenté.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Le conseil exprime son enthousiasme face à la qualité et à la pertinence des projets présentés.

Résolution: Résolution 25-26 / 11 - Concernant le rapport annuel 2024-2025 de ExperiSens, le Centre collégial de transfert de technologie de l'ITHQ

ATTENDU QU'une partie des activités de fonctionnement du CCTT de l'ITHQ est subventionnée par des partenaires financiers ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et le ministère de l'Enseignement supérieur souhaitent s'assurer que les membres du conseil d'administration de l'ITHQ sont informés du rapport annuel 2024-2025 du CCTT de l'ITHQ ;

ATTENDU QUE le CCTT doit se conformer à une reddition de compte comme les 58 autres CCTT de la province et que cette reddition de comptes inclut de présenter une résolution du conseil d'administration de l'établissement d'enseignement auquel il est associé pour appuyer le rapport annuel 2024-2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration appuie le rapport annuel 2024-2025 du CCTT qui sera déposé au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et au ministère de l'Enseignement supérieur.

- **Proposeur:** Pasquale Vari
- **Second proposeur:** Manuela- Luminita Goya
- **Résolution adoptée**

8. Désignation du représentant autorisé auprès de la Banque Nationale du Canada

Liza Frulla

On procède à la présentation du nouveau directeur principal des finances et de l'administration, M. Jacques Bernier, CPA. Celui-ci possède une vaste expérience tant dans le secteur privé que public, notamment à l'Office municipal d'habitation. Il sera appelé à se familiariser avec les spécificités liées au domaine de l'éducation.

La résolution visant sa désignation comme représentant autorisé auprès de la Banque Nationale du Canada est reportée. Elle sera confirmée par la suite une fois l'enquête criminelle à son égard complétée.

Résolution: Résolution 25-26 / 12 -Concernant la désignation du représentant autorisé auprès de la Banque Nationale du Canada

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil d'administration désigne M. Jacques Bernier, directeur principal des finances et de l'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), afin d'agir à titre de représentant autorisé de l'ITHQ. À ce titre, M. Jacques Bernier est mandaté pour exercer les responsabilités suivantes :

- Gestion du compte courant ;
- Accès aux solutions bancaires internet à titre d'administrateur ;
- Accès à la plateforme de transfert de fichier corporatif à titre administrateur ;
- Gestion des cartes de crédit MasterCard ;
- Pouvoir de signer aux comptes de banque;
- **Résolution rejetée**

9. Présentation des plans préliminaires au conseil d'administration

Liza Frulla

Personnes invitées: Sonia Gagné, Camille Laforest, Charles Larouche, Savannah Caya-Trottier

Note: PGI

Mme Nathalie Lemyre se joint à la rencontre pour la présentation du projet du PGI. La Société de développement Angus (SDA) et les architectes ont rencontré la Ville afin de discuter des enjeux liés à la valeur patrimoniale de la bâtisse, une ancienne maison datant de 1867, conçue par Michel Laurent, architecte, et son associé. Il s'agit de l'une des premières maisons victoriennes du quartier.

Le projet prévoit le retrait de la verrière afin de redonner élégance à l'édifice.

Les principes directeurs demeurent inchangés : créer une vitrine pour l'ITHQ et un espace innovant, tout en respectant l'histoire du site, anciennement une résidence d'architecte. La vitrine actuelle serait supprimée au profit d'une cour avant, et la maçonnerie de façade réutilisée dans les cours intérieures. Les arches permettront de dégager des ouvertures tout en conservant la matérialité d'origine.

Organisation spatiale

Les aménagements extérieurs incluent :

- une terrasse avant ;
- une cour intérieure ;
- des terrasses sur le toit, accessibles directement depuis les ascenseurs et offrant des vues privilégiées sur le mont Royal et le Quartier latin.

La répartition fonctionnelle se maintient :

- à gauche, les espaces communs ;
- au centre, les aires de circulation ;
- à droite, les espaces techniques.

Le rez-de-chaussée est pensé comme un espace public, offrant un accès direct à la cour intérieure et à l'amphithéâtre d'une capacité d'environ 100 personnes. L'intention est que l'identité de l'ITHQ soit perceptible dès l'entrée, en cohérence avec la bâtisse principale.

Le café étudiant, orienté vers la rue Saint-Denis, doit demeurer ouvert et convivial. Une mezzanine accueillera les services aux étudiants. À l'étage, une percée visuelle permettra d'apprécier à la fois la cour intérieure et les abords extérieurs.

Sur le plan technique, la cuisine sera modulable et conçue pour un usage par le personnel plutôt que par les étudiants. Le dernier niveau offrira une grande terrasse, avec gradins et services sanitaires à proximité. L'ascenseur, volontairement surdimensionné, servira également de monte-charge. La Ville exprime par ailleurs le souhait de maintenir une connexion vers la rue.

Quatre classes seront aménagées avec tous les services nécessaires, et les corridors offriront des percées visuelles vers la cour intérieure.

Deux salles d'apprentissage actives (CLAAC) seront créées, conçues comme des espaces d'expérimentation immersive, permettant la projection sur les murs et l'intégration de la réalité augmentée. Ces deux classes seront des vitrines d'innovation.

Les fenêtres seront agrandies uniquement au rez-de-chaussée. L'ascenseur sera situé à l'arrière et conçu comme monte-charge, avec un recul des étages pour minimiser la visibilité depuis la rue. Une ouverture est envisagée pour un café étudiant avec terrasse accessible directement.

Note: Suite

La capacité maximale prévue est de 470 étudiants, incluant l'amphithéâtre et les classes. Le café pourra accueillir environ 100 personnes avec un débit estimé à 30 minutes.

La superficie totale est de 48 000 pi², incluant le sous-sol. Pomerleau a réalisé une première estimation, mais le coût définitif sera communiqué en mai.

La vision du projet est désormais établie. Une architecte est affectée au projet depuis huit mois, et le directeur est en place pour assurer la coordination

Une vidéo de présentation a été diffusée aux membres du comité.

10. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Aucun autre sujet n'a été abordé.

11. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le 29 janvier, laquelle sera précédée d'un dîner.

12. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

La séance est levée à 16h05.

13. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

Les membres du conseil d'administration n'ont pas tenu de huis clos à la fin de cette séance.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-2526-05



Date: 29 janvier 2026

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Colombe Bourque, Déwi Collin, Claudine Roy, Robert Trudeau, Paolo Di Pietrantonio, stephanie Lepage, Stéphane Forget, Pasquale Vari, Jasmin Tanguay, Manuela- Luminita Goya, Liza Frulla, Jacques Nantel, Marcel Groleau

Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec

3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X 3P1

Absents: Helena Loureiro

Salle: 2.40 G

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 13h35.

3. Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée

Paolo Di Pietrantonio

Résolution: Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal du 4 décembre 2025

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 29 janvier 2026 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre 2025 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Note: Rapport de la directrice générale

Ressources humaines

- Recrutement de M. Jacques Bernier
La directrice générale informe les membres que M. Jacques Bernier s'est joint à l'ITHQ avant la période des Fêtes. Elle souligne qu'il représente un ajout de grande valeur à l'équipe.
- Collaboration de M. Dany Gauthier
La directrice générale précise que M. Dany Gauthier poursuivra son travail au sein de l'ITHQ pour des mandats particuliers, notamment :
 - la finalisation de certains dossiers,
 - le transfert des connaissances,
 - l'amélioration de divers processus administratifs et opérationnels.

Situation financière

La directrice générale rappelle que l'ITHQ faisait face à un manque à combler de 1,4 M\$ et de 810 000\$ en raison de coupures budgétaires.

À la suite d'une rencontre avec Mme Martine Biron, nouvelle ministre du ministère de l'Enseignement supérieur, et dans un contexte où toutes les organisations devaient contribuer, une réduction de 2 % du budget a été imposée à l'ensemble des organismes.

L'ITHQ a finalement obtenu un crédit de 962 000\$ des 1,4 M\$ sollicités. La situation financière demeure serrée, notamment en raison de la différence entre l'exercice financier du gouvernement (se terminant le 31 mars) et celui de l'ITHQ (se terminant le 30 juin), ce qui répartit les impacts sur deux exercices.

Note: Suite du rapport

Pavillon de gestion et d'innovation

- Nomination d'un nouveau sous-ministre adjoint

Les membres sont informés de l'entrée en fonction de M. Dany Roy à titre de sous-ministre adjoint du financement, du budget et des investissements au ministère de l'Enseignement supérieur.

- Lettre de la LCOP

La directrice générale indique qu'une correspondance devra être transmise au sous-ministre adjoint, M. Dany Roy, afin de confirmer l'application des principes directeurs de la Loi sur les contrats des organismes publics dans le cadre du projet de pavillon.

Bien que le projet d'acquisition d'un immeuble clé en main ne soit pas assujéti à cette loi, il a été demandé que ses orientations soient néanmoins respectées.

- Échéancier du projet

Le sous-ministre adjoint doit se prononcer sur l'option d'acquisition ou de location du pavillon d'ici le 12 mars.

Une offre financière est attendue pour le mois de mai.

Reddition de comptes – Chèques et contrats

Il est convenu que la reddition de comptes inclura désormais l'information relative aux modes d'octroi et d'adjudication des contrats, afin d'assurer une transparence accrue.

5. Rapport du comité d'audit et de vérification

Paolo Di Pietrantonio, Jacques Bernier

Personne invitée: M. Jacques Bernier

CPA de formation, M. Jacques Bernier a œuvré dans le secteur privé pendant la première moitié de sa carrière, notamment dans l'industrie aéronautique. Il a par la suite poursuivi son parcours au sein de la Ville de Montréal, avant de s'investir dans le secteur du logement social, notamment à l'Office municipal d'habitation (OMH).

Le conseil lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

5.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 27 novembre 2025

Paolo Di Pietrantonio

Ce compte-rendu a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration.

5.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 22 janvier 2026

Claudine Roy

Mme Claudine Roy présente une synthèse de la dernière rencontre.

Les membres soulignent par ailleurs le travail remarquable accompli par la directrice générale en matière de représentation.

5.3. Représentant autorisé auprès de la Banque Nationale du Canada

Paolo Di Pietrantonio, Déwi Collin

La résolution visant à autoriser le nouveau directeur principal des finances et de l'administration à agir à titre de représentant auprès de la BNC est de nouveau soumise au conseil.

La Direction des ressources humaines confirme par ailleurs que la vérification des antécédents judiciaires a été complétée et jugée conforme.

Résolution: Résolution 25-26 / 12 -Concernant la désignation du représentant autorisé auprès de la Banque Nationale du Canada

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil d'administration désigne M. Jacques Bernier, directeur principal des finances et de l'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), afin d'agir à titre de représentant autorisé de l'ITHQ. À ce titre, M. Jacques Bernier est mandaté pour exercer les responsabilités suivantes :

- Gestion du compte courant ;
- Accès aux solutions bancaires internet à titre d'administrateur ;
- Accès à la plateforme de transfert de fichier corporatif à titre administrateur ;
- Gestion des cartes de crédit MasterCard ;
- Pouvoir de signer aux comptes de banque;
- **Proposeur:** Manuela- Luminita Goya
- **Second proposeur:** Claudine Roy
- **Résolution adoptée**

5.4. Prévisions budgétaires 2025-2031

Jacques Bernier

Note: Contexte

Le DPFA rappelle qu'il s'agit d'un exercice annuel hautement encadré, déposé pour une cinquième année consécutive au conseil d'administration.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Note: COF

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Résolution: Résolution 25-26 / 13 - COF - Prévisions budgétaires 2025-2031

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires 2025-2031 en vue de leur transmission au Conseil du trésor;

QUE le conseil d'administration mandate la directrice générale, le cas échéant, afin d'apporter les ajustements à la marge requis par les autorités gouvernementales pour finaliser les prévisions budgétaires 2025-2031 de l'ITHQ, et d'en faire rapport par la suite au comité d'audit et de vérification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Proposeur:** Jacques Nantel
- **Second proposeur:** Marcel Groleau
- **Résolution adoptée**

Note: La Relève gourmande - explication particulière de ce projet

Le projet vise à tester, mesurer et documenter l'expérience client dans un environnement réel, à des fins pédagogiques et de recherche appliquée.

Objectifs stratégiques

- Mettre en place un laboratoire vivant permettant l'analyse fine de l'expérience client (parcours, perception, interactions).
- Structurer une démarche de recherche : le dépôt d'une demande de subvention est prévu ; en l'absence de financement, le volet recherche ne sera pas réalisé.
- Soutenir l'innovation pédagogique et scientifique, laquelle requiert des espaces adaptés et technologiquement équipés.

Investissement et effet de levier

- Un investissement minimal de 20 % est requis à titre de contribution institutionnelle.
- La réfection complète de la salle visée est nécessaire.
- Cette contribution permet d'agir comme levier financier auprès des bailleurs de fonds.

Caractère distinctif

- Projet unique au Canada ; des initiatives comparables existent dans certaines écoles à l'international.
- Intégration possible de capteurs et d'équipements scientifiques permettant la collecte et l'analyse de données.
- Intérêt stratégique pour l'attraction et la rétention de professeurs universitaires.
- Financement complémentaire possible de partenaires tels que Tourisme Montréal et Ministère du Tourisme du Québec.

Note: Structure des coûts

Les coûts plus élevés s'expliquent principalement par :

- l'acquisition d'équipements scientifiques spécialisés ;
- le caractère modulable et évolutif des installations.

Des soumissions ont été obtenues pour chacune des composantes budgétaires, assurant une base chiffrée documentée.

Note: Montage financier et logique de financement

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

Résolution: Résolution 25-26 / 14 - PDIR

ATTENDU QUE l'ITHQ considère prioritaires la consolidation de la notoriété et de la crédibilité de la recherche dans son Plan stratégique 2023-2028 ;

ATTENDU la pertinence et la cohérence des infrastructures proposées au regard du développement des unités de recherche de l'ITHQ ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration appuie le plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche des collèges 2026-2036 qui sera déposé par l'ITHQ au ministère de l'Économie et de l'Innovation.

- **Proposeur:** Manuela- Luminita Goya
- **Second proposeur:** Pasquale Vari
- **Résolution adoptée**

6. Fondation de l'ITHQ

Liza Frulla

Personne invitée: Mme Nathalie Lemyre

1. Bilan situationnel de la Fondation
2. Plan Stratégique
3. Structure Organisationnel
4. Campagne Majeure
5. Statut des Évènements; BFK & R&C

Note: État de situation – 120 premiers jours

La directrice générale de la Fondation de l'ITHQ commence la présentation en retraçant brièvement son parcours. Diplômée en 1989 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, elle a cumulé 35 années d'expérience dans le secteur de l'aviation, notamment au sein d'Air Canada.

Elle précise que l'objectif prioritaire est d'assurer la pérennité de la Fondation, dans un contexte où la réalité philanthropique a profondément évolué depuis la pandémie. Si la situation financière demeure saine à certains égards, un réexamen du bilan opérationnel s'impose.

État de situation – 120 premiers jours

À son arrivée, son intervention a d'abord consisté à répondre à des besoins opérationnels urgents. Elle a ensuite mis à profit la période estivale pour s'approprier les dossiers stratégiques.

Situation financière

- Actifs totalisant 5 M\$, générant des revenus d'intérêt de 300 000 k\$.
- Liquidités opérationnelles initiales de 380 000 k\$.
- Toutefois, en juin, absence de fonds de roulement disponible.
- Transfert des sommes du Fonds Fiera Financement Diversifié vers Samara afin d'optimiser la gestion des liquidités.

Le conseil prend acte :

- des revenus bruts d'activités ;
- des revenus nets ;
- des frais d'administration ;
- des engagements liés aux bourses.

Les résultats globaux présentent un déficit.

Note: Rayonnement et partenariats

La directrice souligne l'arrivée de Mme Johanne Despins, appelée à contribuer activement au rayonnement de la Fondation.

Elle constate par ailleurs :

- la nécessité de diversifier les événements, certains s'étant révélés déficitaires ;
- l'opportunité de développer davantage des partenariats avec ExperiSens et Gastronomic Lab afin de générer des fonds ;
- l'importance d'intensifier les démarches auprès d'autres fondations ;
- le besoin de repositionner l'image et le discours afin d'attirer de nouveaux partenaires.

Un constat s'impose :

- absence de programme structuré de dons majeurs ;
- nécessité d'affirmer davantage la marque de l'ITHQ, avec assurance et ambition ;
- pertinence d'envisager un nouvel événement phare à fort pouvoir mobilisateur.

Note: Plan stratégique

Le plan stratégique a été révisé avec l'appui du consultant externe, M. Jacques Woods. Cinq axes prioritaires en émergent (non détaillés en séance).

Le programme de bourses fera l'objet d'une révision complète.

Le conseil d'administration exprime toutefois le regret de ne pas avoir été consulté préalablement à l'adoption du plan stratégique.

Il est également proposé d'inviter les membres du conseil d'administration de la Fondation à une prochaine rencontre afin de renforcer l'alignement stratégique.

Note: Leviers de redressement

Les pistes présentées s'articulent autour de deux axes principaux :

1. Redressement financier

2. Diversification des sources de revenus

Trois postes sont actuellement vacants :

- deux fonctions stratégiques en communications ;
- un poste de directeur ou directrice en philanthropie.

Il est suggéré de privilégier :

- une approche fondée sur les dons individualisés ;
- une sensibilisation accrue aux avantages fiscaux liés aux contributions ;
- plutôt que le recours à de grandes firmes externes de levée de fonds.

Un principe est rappelé : l'administrateur devrait idéalement être lui-même donateur, afin d'assurer cohérence et crédibilité.

Il importe également d'éviter toute perception de cercle fermé ou de « club social ».

Note: Conclusion

Le président du conseil d'administration de l'ITHQ communiquera avec la présidente du conseil de la Fondation, ainsi qu'avec M. Kevin Taylor, Vice-président exécutif de Loto-Québec & chef de l'exploitation des casinos et salons de jeux, qui a manifesté son intérêt à joindre le conseil de la Fondation, afin de poursuivre les discussions et consolider la gouvernance.

7. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Aucun autre sujet n'a été abordé.

8. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le jeudi 12 mars 2026, à 09h30.

9. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

La séance est levée à 16h19.

10. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

(Les membres du conseil d'administration n'ont pas tenu de huis clos à la fin de cette séance.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-2526-06



Date: 12 mars 2026

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Colombe Bourque, Marcel Groleau, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Jasmin Tanguay, Déwi Collin, 3535 rue Saint-Denis Montréal,
Claudine Roy, Stéphane Forget, Québec, H2X 3P1
Robert Trudeau, Paolo Di
Pietrantonio, stephanie Lepage,
Helena Loureiro, Liza Frulla,
Jacques Nantel

Absents: Pasquale Vari, Manuela- Luminita
Goya

Salle: 2.40 G

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 10h04.

3. Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée

Paolo Di Pietrantonio

Résolution: Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal du 29 janvier 2026

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 12 mars 2026 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 29 janvier 2026 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

• **Résolution adoptée**

4. Rapport du président du conseil et de la directrice générale

Paolo Di Pietrantonio, Liza Frulla

Le président du conseil rappelle l'importance de privilégier des échanges dépersonnalisés lors des discussions. Il souligne que les débats doivent se tenir dans un esprit de bienveillance et dans le respect de l'éthique.

Note: Coupures budgétaires et mesures de gestion

La directrice générale présente les principaux impacts des compressions budgétaires.

Il est rappelé que les coûts de main-d'œuvre constituent la part la plus importante des dépenses de l'organisation. La situation actuelle s'explique notamment par certaines dispositions des conventions collectives, en particulier les clauses remorques, qui ont contribué à une augmentation des charges salariales.

Afin de limiter les pressions budgétaires, plusieurs mesures ont été mises en œuvre :

- Les employés ont été invités à utiliser les banques de vacances accumulées.
- Une attention particulière a été portée aux situations où les banques de congés étaient particulièrement élevées, notamment chez certains employés issus de la fonction publique. À titre d'exemple, un cas présentait une accumulation équivalente à environ un an et demi de vacances, représentant une valeur approximative de 160 000 \$.
- Certaines abolitions de postes ont également été effectuées. Toutefois, ces décisions entraînent des coûts ponctuels liés aux indemnités de départ.
- L'organisation a par ailleurs choisi de ne pas renouveler certains contrats, notamment dans certaines directions, dont le Centre d'expertise, en ce qui concerne des postes de conseillers en approvisionnement local.
- Enfin, il est mentionné que certains postes présentent une vocation unique, ce qui limite la flexibilité organisationnelle dans la gestion des ressources.

Il est précisé que les mesures adoptées auront des effets financiers progressifs. Les économies associées se feront sentir davantage dans les exercices financiers à venir plutôt que de manière immédiate.

Note: Pavillon de gestion et d'innovation

La direction indique que certaines démarches sont en cours afin de soutenir l'avancement du projet et qu'un point plus détaillé sera abordé lors du sujet inscrit à l'ordre du jour.

La directrice générale poursuit actuellement des échanges avec plusieurs partenaires institutionnels et acteurs du milieu, notamment la mairesse de Montréal, la direction de l'arrondissement concerné, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ainsi que la Chambre de commerce. Des démarches pourraient également être entreprises auprès de Montréal International.

L'approche retenue met de l'avant la contribution du projet au développement et au rayonnement du Quartier latin. Dans cette perspective, les partenaires sollicités seront invités à fournir des lettres de soutien qui seront jointes au cahier de présentation destiné au ministère de l'Enseignement supérieur.

Sur le plan du calendrier, le dépôt du dossier est prévu au début du mois d'avril afin de permettre la rédaction du mémoire destiné au Conseil du trésor. Par la suite, le projet devra franchir les différentes étapes de la grille d'analyse du Conseil du trésor.

Enfin, il est précisé que le dossier mettra en évidence les efforts importants qui ont été déployés par l'organisation afin de revoir le concept initial et de réduire les coûts associés au projet.

5. Admissions

Jasmin Tanguay

La direction présente un état de situation concernant les admissions dans le secteur de la formation en tourisme, hôtellerie et restauration.

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]

- [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Note: Commentaires

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

6. Fondation de l'ITHQ

Paolo Di Pietrantonio

Il est rappelé que, lors de la dernière séance du conseil, la directrice générale de la Fondation a présenté un état de situation des activités de la Fondation.

Concernant le fait de confier un poste d'administrateur envisagé pour M. Kevin Taylor, celui-ci a indiqué, à la suite d'un avis de son contentieux, qu'une telle reconnaissance pourrait créer une apparence de conflit d'intérêts. Il a donc préféré décliné cette proposition et demeurer donateur. Il a néanmoins indiqué avoir été très touché par l'attention portée à son égard.

Le président du conseil fait également un retour sur ses échanges avec la présidente du conseil de la Fondation, conformément au mandat qui lui avait été confié par le conseil d'administration.

- En ce qui concerne la campagne spéciale de financement, celle-ci souhaiterait tenir un atelier de travail afin de mieux comprendre l'objectif de collecte de 6 M\$, notamment afin de préciser les contributions attendues et d'identifier les partenaires susceptibles d'appuyer l'initiative.
- Par ailleurs, au sein du conseil de la Fondation, dix membres ont été reconduits dans leurs fonctions, tandis qu'un membre a quitté. La possibilité qu'un représentant du conseil d'administration puisse y participer à titre d'observateur est évoquée, et le nom de M. Jasmin Tanguay est mentionné comme option potentielle. Cette question devra faire l'objet de discussions ultérieures.
- Enfin, il est mentionné que la présidente actuelle a accepté d'assumer la présidence de la Fondation de l'ITHQ en anticipant un mandat relativement simple et pour aider l'ITHQ. Dans ce contexte, la possibilité que M. Robert Trudeau assume cette fonction a été évoquée; toutefois,

celui-ci a indiqué ne pas souhaiter l'envisager dans le contexte actuel. Une réflexion devra être poursuivie à ce sujet.

Il est souligné que, si le conseil de l'ITHQ devait nommer les membres du conseil de la Fondation, un risque de double contrôle existerait. Dans ce cas, les fonds versés par la Fondation pourraient être considérés comme faisant partie des revenus de l'organisation, entraînant une imputation sur la subvention gouvernementale.

Suivi: Il est proposé d'organiser un déjeuner réunissant les présidents des conseils de l'ITHQ et de la Fondation, la directrice générale de l'ITHQ ainsi que M. Robert Trudeau, afin de poursuivre la réflexion sur le mandat et la gouvernance de la Fondation.

7. Rapport du comité d'audit et de vérification

Paolo Di Pietrantonio, Jacques Bernier

Personne invitée: M. Jacques Bernier

7.1. Dépôt du compte-rendu de la rencontre du 22 janvier 2026

Paolo Di Pietrantonio

Ce compte-rendu a été mis à la disposition des membres du conseil d'administration.

7.2. Compte-rendu verbal de la rencontre du 26 février 2026

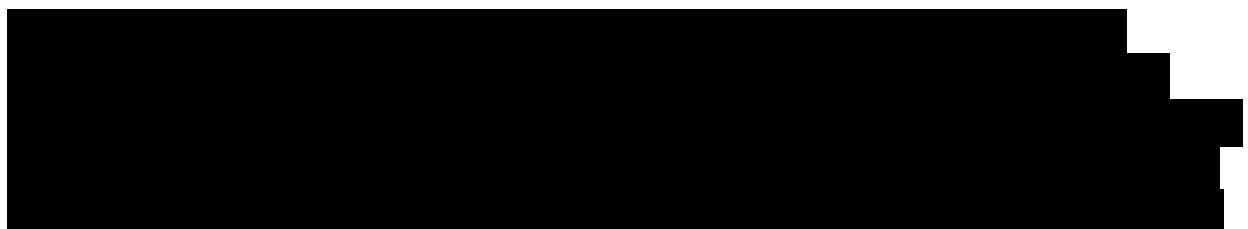
Claudine Roy, Paolo Di Pietrantonio

M. Claudine Roy présente un rapport synthétique issu de la rencontre du 26 février 2026.

Le DPFA a réalisé le rapport budgétaire avec l'appui de l'ancien directeur, M. Dany Gauthier. Le processus demeure toutefois très manuel et présente un potentiel important d'amélioration.

Le DPFA, M. Jacques Bernier, est invité à expliquer les écarts observés.

7.2.1. Rapport budgétaire au 31 décembre 2025



[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

8. Pavillon de gestion et d'innovation

Liza Frulla

Présentation des plans pour adoption

8.1. État de situation

Jacques Bernier, Déwi Collin

La direction indique qu'une rencontre hebdomadaire est tenue, au minimum, avec la SQL, la SDA, le DPFA et la secrétaire générale afin de faire le point sur l'avancement du projet.

La directrice générale mentionne que le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a requis la participation d'un évaluateur agréé et d'un estimateur de coûts indépendants. L'estimateur de coûts retenu est l'ancien président de son association professionnelle.

Par rapport à l'estimation initiale de Pomerleau, le rapport de l'estimateur indépendant présente un écart minime, de l'ordre de 0,7 %, et semble également juste et conforme aux coûts du promoteur.

Le sous-ministre adjoint aux infrastructures du MES a précisé qu'une directive du secrétaire général d'Investissement Québec recommande de réduire tous les projets d'infrastructure de 10 à 15 %.

L'ITHQ a donc entrepris des efforts de révision tant sur le plan conceptuel que financier. Ces efforts ont permis de réévaluer les besoins prioritaires et d'identifier certaines coupes, notamment la suppression de deux salles de cours.

L'objectif demeure que le Pavillon de Gestion et d'Innovation (PGI) soit une signature distinctive de l'école hôtelière et reflète l'ambition de se démarquer.

Grâce aux ajustements effectués, le coût estimatif du projet est passé de 55 600 000 \$ à 52 000 000 \$. Pomerleau procédera désormais à une révision de ses coûts en fonction des nouveaux plans. Les coûts de SDA, comme promoteur, seraient dans les normes selon notre estimateur de coûts.

La direction indique que les plans préliminaires seront présentés aujourd'hui pour approbation. La soumission de l'offre financière et de l'offre d'achat est prévue pour le 2 avril. Une disponibilité est également demandée pour le 9 avril afin de pouvoir adopter, au besoin, toute résolution complémentaire.

8.2. Présentation des plans pour adoption

Personnes invitées: Société de développement Angus et Provencher-Roy

- Le CCU est prévu le 12 avril prochain.
- Les plans sont actuellement à 40 % d'avancement, permettant d'obtenir une estimation des coûts la plus réaliste possible.

- Propositions d'ajustements :
 - Suppression du 6^e étage (230 m²)
 - Recul de la cour intérieure
 - Recul sur la rue Saint-Denis
- Modifications aux espaces pédagogiques :
 - Suppression de deux classes de 35 étudiants, qui seront réintégrées dans la bâtisse principale
 - Suppression de deux locaux collaboratifs
- Pour le reste, aucun changement significatif par rapport aux plans présentés lors de la séance du conseil de décembre dernier.
- Superficies totales : passage de 4 320 m² à 4 024 m², soit une réduction d'environ 10 % du projet. Les espaces dédiés au personnel et aux enseignants restent inchangés.
- Les ajustements permettent :
 - Une sensation moins étouffante grâce au retrait du 6^e étage
 - Aucun impact sur l'espace programmatique du 4^e étage dans la cour intérieure
- Prochaines étapes : confirmation, d'ici la semaine prochaine, d'éventuels impacts demandés par la Ville.

Conclusion : le projet avance rondement et les ajustements proposés optimisent l'espace tout en maintenant la fonctionnalité des installations.

Résolution: Résolution 25-26 / 15 - Concernant l'adoption des plans et devis préliminaires

ATTENDU QUE l'Institut désire procéder à l'acquisition d'un bâtiment en vue d'y exploiter son Pavillon de gestion et d'innovation (ci-après le « PGI ») et de participer à la revitalisation du Quartier latin;

ATTENDU QUE la Société en commandite 1720 Saint-Denis (ci-après la « Société 1720 »), société fiscalement à but non lucratif, est propriétaire de l'immeuble sis au 1720, rue Saint-Denis (ci-après la « Propriété ») et qu'elle désire en faire la reconversion;

ATTENDU QUE la Société de développement Angus (ci-après la « SDA »), une personne morale à but non lucratif, désire agir à titre de promoteur pour la Société 1720 dans son projet de reconversion de la Propriété;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de l'ITHQ a adopté la résolution 22-23 / 12, le 10 mai 2023, qui a été mise à jour le 8 mai 2025 par la résolution 24-25 / 16 ;

ATTENDU QUE l'acquisition de ces espaces permettrait de répondre aux besoins croissants de l'ITHQ et de soutenir le développement de ses projets stratégiques, en conformité avec le Plan québécois des infrastructures 2025-2035 et le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur ;

ATTENDU QUE l'Institut, la Société 1720 et la SDA ont conclu une lettre d'intention le 17 octobre 2025 (la « Lettre d'intention ») selon laquelle, d'une part, la Société 1720 a déclaré son intérêt à vendre à l'Institut la Propriété sur laquelle un ou des bâtiments seront construits ou transformés (collectivement l'« Immeuble ») et, d'autre part, l'Institut a déclaré son intérêt à procéder à l'acquisition de l'Immeuble;

ATTENDU QUE, conformément à cette Lettre d'intention, les parties ont participé à un processus de définition de projet et de conception de plans et devis préliminaires au terme duquel l'Institut est appelé à approuver les plans préliminaires lesquels permettront à la Société 1720 et à la SDA de proposer un prix forfaitaire ferme d'acquisition et de réalisation clés en main des constructions ou transformations requises sur la Propriété (défini dans la Lettre d'intention comme étant l'« Offre financière »);

ATTENDU QUE le plan d'implantation de l'Immeuble, les plans et devis préliminaires soumis à l'approbation du conseil de l'Institut représentent l'ensemble les plans datés du 19 février 2026 (les « Plans du 19 février 2026 »), sous réserve des modifications convenues par les parties lesquelles sont détaillées à l'annexe jointe à la présente résolution (ci-après les « Modifications ») et qui constituent une rationalisation du projet de l'ordre de 10% de la superficie du projet initial, conformément aux instructions données par le ministère de l'Enseignement supérieur;

- **Proposeur:** Jacques Nantel
- **Second proposeur:** Claudine Roy

• Résolution adoptée

Note: Suite résolution

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

Résolution 25-26 / 15- Sur une proposition formulée par M. Jacques Nantel, appuyée par Mme Claudine Roy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

QUE, en exécution de la Lettre d'intention, les plans et devis préliminaires datés du 19 février 2026 avec les Modifications jointes à l'annexe de la présente résolution soient, et ils sont par la présente, approuvés et soumis à la Société 1720 et à la SDA pour l'obtention d'une Offre financière, telle que définie à la Lettre d'intention;

QUE Liza Frulla, directrice générale est par les présentes, autorisée, pour le compte et au nom de l'Institut, à signer toutes conventions, contrats et autres documents découlant des présentes résolutions et à signer tout autre document ainsi qu'à poser tout autre acte nécessaire ou utile afin de donner plein effet aux présentes résolutions, la signature de tels conventions, contrats ou autres documents par telle personne constituant une preuve concluante de l'approbation de l'Institut à tout tel convention, contrat ou document.

9. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Mme Claudine Roy rapporte en point d'information supplémentaire que l'enquêteur de Retraite Québec a terminé son intervention la semaine passée. À l'issue des vérifications effectuées concernant certains dossiers de rémunération d'employés, aucun élément significatif n'a été relevé à l'égard de l'ITHQ.

10. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le jeudi 2 avril 2026, à 09h30.

11. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

La séance est levée à 12h50.

12. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

(Les membres du conseil d'administration ont tenu un huis clos à la fin de cette séance.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-2526-07-Spécial-PGI



Date: 9 avril 2026

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Colombe Bourque, Stéphane Forget, Jasmin Tanguay, Déwi Collin, Robert Trudeau, Paolo Di Pietrantonio, stephanie.lepage@wsp.com, Pasquale Vari, Manuela- Luminita Goya, Helena Loureiro, Liza Frulla, Marcel Groleau, Jacques Bernier

Absents: Claudine Roy, Jacques Nantel

Emplacement: 3535 rue Saint-Denis Montréal, Québec, H2X3P1

Salle: 2.40 G

Objectif de la réunion: Approbation plan financier - Pavillon

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collinagissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 12h02.

3. Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée

Paolo Di Pietrantonio

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 9 avril 2026 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 12 mars 2026 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Adoption de diverses résolutions pour la direction des opérations financières

Jacques Bernier

Un nouveau directeur des opérations financières, M. Marc Vallières, entre en fonction, succédant à Mme Anne Gauthier.

Il s'agit d'une mise à jour des autorisations en conséquence de ce changement.

Résolution: Résolution: Résolution 25-26 / 16 - Concernant la désignation du représentant autorisé auprès de la Banque Nationale du Canada

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration désigne M. Marc Vallières, directeur des opérations financières de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), afin d'agir à titre de représentant autorisé de l'ITHQ. À ce titre, M. Marc Vallières est mandaté pour exercer les responsabilités suivantes :

- Gestion du compte courant ;
- Accès aux solutions bancaires internet à titre d'administrateur ;
- Accès à la plateforme de transfert de fichier corporatif à titre administrateur ;
- Gestion des cartes de crédit MasterCard ;

ET QUE le conseil d'administration désigne Mme. Jessica Mongrain, Analyste à la paie à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), afin d'agir à titre de représentante autorisée de l'ITHQ. À ce titre, Mme. Jessica Mongrain est mandatée pour exercer les responsabilités suivantes :

- Accès à la plateforme de transfert de fichier corporatif à titre administrateur ;
- **Proposeur:** Helena Loureiro
- **Second proposeur:** Manuela- Luminita Goya
- **Résolution adoptée**

Résolution: Résolution: Résolution 25-26 / 17 - Concernant la gestion du compte de l'ITHQ sur la plateforme STRIPE

VERSION FRANÇAISE :

ATTENDU que l'ITHQ a procédé à la refonte de son site web depuis le 26 juillet 2023 ;

ATTENDU que l'ITHQ désire vendre sur sa boutique en ligne notamment des articles promotionnels et des billets d'entrée dans le cadre de ses événements corporatifs ;

ATTENDU les démarches entreprises par la direction des opérations financières de l'ITHQ afin d'adhérer à la plateforme de paiement en ligne sécurisé, soit STRIPE, pour la gestion des transactions électroniques ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit désigner un représentant autorisé aux fins de la gestion du compte STRIPE et que le titulaire de cette fonction a été modifié ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration désigne M. Marc Vallières, directeur des opérations financières, à titre de représentant autorisé de l'ITHQ pour administrer et gérer le compte de l'organisation sur la plateforme STRIPE ;

QUE cette désignation remplace toute désignation antérieure relative à ce mandat ;

QUE M. Marc Vallières soit autorisé à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles à cette fin ;

ET QUE, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc Vallières, les pouvoirs qui lui sont conférés aux présentes puissent être exercés par M. Jacques Bernier, directeur principal des finances et de l'administration.

- **Proposeur:** Colombe Bourque
- **Second proposeur:** Pasquale Vari
- **Résolution adoptée**

Résolution: Résolution: Résolution 25-26 / 17 - Concernant la gestion du compte de l'ITHQ sur la plateforme STRIPE

VERSION ANGLAISE :

WHEREAS the ITHQ has been redesigning its website since July 26, 2023;

WHEREAS the ITHQ wishes to sell items through its online store, including promotional merchandise and admission tickets for its corporate events;

WHEREAS the ITHQ's Financial Operations Department has taken steps to join the secure online payment platform, STRIPE, for the management of electronic transactions;

WHEREAS the Board of Directors must designate an authorized representative for the management of the STRIPE account and the holder of this position has changed;

THEREFORE, IT IS RESOLVED:

THAT the Board of Directors designate Mr. Marc Vallières, Director of Financial Operations, as the ITHQ's authorized representative to administer and manage the organization's account on the STRIPE platform;

THAT this designation supersedes any prior designation relating to this mandate;

THAT Mr. Marc Vallières be authorized to perform all acts and sign all documents necessary or useful for this purpose;

AND THAT, in the event of Mr. Marc Vallières' absence or inability to act, the powers conferred upon him herein may be exercised by Mr. Jacques Bernier, Senior Director of Finance and Administration.

Translated with DeepL.com (free version)

• **Résolution adoptée**

Résolution: Résolution: Résolution 25-26 / 18 - Concernant la désignation d'un représentant autorisé pour les services électroniques de Revenu Québec

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil d'administration désigne M. Marc Vallières, directeur des opérations financières de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), afin d'agir à titre de représentant autorisé de l'ITHQ (NEQ 1140234460) pour les services électroniques de Revenu Québec. À ce titre, M. Marc Vallières est mandaté pour exercer les responsabilités suivantes :

- inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises ;
- gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;
- remplir les rôles et assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ET QUE, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc Vallières, les pouvoirs qui lui sont conférés aux présentes puissent être exercés par M. Jacques Bernier, directeur principal des finances et de l'administration.

- **Proposeur:** Manuela- Luminita Goya
- **Second proposeur:** Marcel Groleau
- **Résolution adoptée**

5. Pavillon de gestion et d'innovation

Liza Frulla

Note: Contexte

La documentation transmise au conseil d'administration est identique à celle qui sera communiquée au MES. À cela s'ajouteront la promesse d'achat ainsi que les rapports des experts indépendants.

Sur le plan gouvernemental

- Sur le plan gouvernemental, nous travaillons avec la ministre Martine Biron, qui, selon les rumeurs, reprendrait l'ensemble du portefeuille de l'éducation.
- Mme Pascale Déry siège actuellement au Conseil du trésor et occupait auparavant des fonctions au MES.
- En parallèle, nous collaborons étroitement avec les fonctionnaires du MES. Des rencontres hebdomadaires se tenaient tous les vendredis afin de suivre l'évolution du dossier et d'éviter toute surprise.
- La directrice générale est également en lien direct avec M. Dany Roy, sous-ministre adjoint du MES responsable des infrastructures, avec qui elle échange régulièrement. Lors de sa dernière visite à l'ITHQ, il nous avait demandé d'optimiser les coûts. En réponse, nous avons réduit les espaces projetés, notamment en supprimant un étage ainsi que la terrasse initialement prévue pour les événements. L'ensemble des parties prenantes a ainsi contribué à la réduction des coûts.

Note: Historique du projet

La formule retenue, innovante pour le gouvernement, est un modèle clé en main et forfaitaire pour 2028. Le décaissement est prévu uniquement en 2028 et aucun décaissement anticipé n'est possible. Il faut également tenir compte du contexte mondial, notamment de l'augmentation du prix du pétrole. Les contingences prévues pour le promoteur sont jugées adéquates, toutefois il est exclu que l'ITHQ assume des risques excessifs.

L'offre financière initiale du promoteur s'élevait à 55,6 M\$, ce qui était inacceptable, puisque l'ITHQ doit absorber d'autres coûts à même son budget global de 63 M\$ (taxes, droits de mutation immobilière, mobilier, etc.). C'est dans ce contexte que la décision de supprimer un étage a été prise. Le promoteur a réduit ses honoraires et l'entrepreneur général a ajusté son prix en conséquence.

L'offre financière finale est ainsi établie à 52,9 M\$, soit environ 1 215 \$ le pied carré. Il s'agit d'un coût élevé, mais justifié par l'emplacement de l'immeuble, la complexité du projet et l'anticipation de l'inflation d'ici 2028.

Le promoteur a par la suite soumis une promesse d'achat. L'analyse a révélé que les risques de dépassements de coûts étaient transférés à l'ITHQ, ce qui est inacceptable pour le MES. Les risques doivent demeurer raisonnables et équilibrés.

Nous avons donc mandaté la firme Cain Lamarre, spécialisée en droit immobilier, afin d'assurer le respect des coûts, de la qualité et du caractère clé en main du projet.

Le projet de promesse d'achat a été retourné en fermant toutes les possibilités de dépassement de coûts. À la suite d'une rencontre de travail, le promoteur est revenu avec plusieurs dizaines d'amendements.

Le comité d'audit et de vérification, réuni jeudi dernier, a entériné les modifications acceptées la veille. Le document a ensuite été révisé et un délai jusqu'à mardi dernier a été accordé au promoteur pour accepter la promesse d'achat. Celle-ci a toutefois été refusée dans sa version finale. Une rencontre entre les hautes directions des deux organisations a alors eu lieu. À la suite de cette rencontre, il a été convenu que seuls les avocats se rencontreraient cet après-midi afin de revoir l'ensemble des clauses. Si certains points litigieux subsistent, une rencontre impliquant les directions aura lieu demain afin de trancher.

Le prix, quant à lui, n'est pas remis en question.

Note: Questions financières

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

En ce qui concerne l'évaluateur agréé, son analyse est toujours en cours et n'est pas finalisée à ce stade.

Note: Discussions du conseil

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

6. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Aucun autre sujet n'est abordé.

7. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra le lundi 13 avril 2026, à 16h00.

8. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

La séance est levée à 13h36.

9. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

Les membres du conseil d'administration n'ont pas tenu de huis clos à la fin de cette séance.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-2526-08-Spécial-PGI



Date: 17 avril 2026

Dossier: Conseil d'administration Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Présents: Déwi Collin, Robert Trudeau, Paolo Di Pietrantonio, stephanie Lepage, 3535 rue Saint-Denis Montréal, Stéphane Forget, Pasquale Vari, Québec, H2X 3P1
Jasmin Tanguay, Manuela-Luminita Goya, Colombe Bourque, Liza Frulla, Jacques Nantel, Marcel Groleau, Jacques Bernier

Absents: Claudine Roy, Helena Loureiro

Emplacement: 3535 rue Saint-Denis Montréal, Québec, H2X3P1

Salle: 2.40 G

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 09h00.

3. Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée

Paolo Di Pietrantonio

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 17 avril 2026 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 9 avril 2026 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Pavillon de gestion et d'innovation

Jacques Bernier

La directrice générale informe les membres que les négociations se poursuivent relativement au projet d'offre d'achat. Elle précise que le modèle d'affaires proposé diffère des pratiques habituelles. Toutefois, le projet bénéficie de l'appui du MES, le gouvernement souhaitant favoriser une plus grande participation du secteur privé dans le développement des infrastructures publiques.

L'ensemble des documents requis a été transmis au ministère. Seul le rapport de l'évaluateur agréé, préparé en collaboration avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), demeurait en attente à ce moment. La directrice générale précise que le rapport de l'estimateur de coûts concluait à une estimation du projet inférieure de 3 % à celle proposée par SDA. Quant au rapport de l'évaluateur agréé de la SQI, celui-ci a initialement été jugé non concluant, puisqu'il ne comparait pas des projets comparables. La SQI a par la suite imposé un embargo sur le document, puis a offert une collaboration soutenue afin de corriger la situation. Un rapport révisé a finalement été obtenu; cependant, celui-ci ne tenait pas compte de l'inflation. Selon les calculs de l'organisation, en considérant une acquisition prévue en 2028, l'écart serait plutôt de l'ordre de 4 %.

La directrice générale confirme que l'ensemble des documents, incluant le projet d'offre d'achat, a été transmis au ministère et que celui-ci est également en possession du conseil d'administration.

Les négociations avec SDA sont décrites comme étant complexes. Bien qu'une entente de principe soit intervenue le vendredi précédent, de nouvelles clauses ont été transmises mardi en soirée, lesquelles n'avaient jamais été discutées auparavant.

La directrice générale a mandaté le président du conseil d'administration afin de négocier avec SDA les clauses relatives au financement. Elle précise que SDA souhaite conditionner la signature de la promesse d'achat à l'obtention du financement, afin de réduire son exposition au risque. Le président indique adopter une approche axée sur la recherche de solutions, l'objectif étant de mener à terme le projet d'une valeur de 63 M\$. Il précise que l'organisation n'envisage pas de se retirer du projet et ne souhaite pas avoir à verser l'indemnité de 450 k\$ prévue à la lettre d'intention. Il est également rappelé que, si le projet devait s'avérer non viable, le ministère exercerait également son droit de regard.

Enfin, le président mentionne que la demande de l'ITHQ consiste à reprendre les négociations à partir de la dernière version du document rédigé par Cain Lamarre et partagée la veille. Les discussions devraient porter sur un nombre très limité de clauses restantes.

Il est mentionné qu'une certaine prise de risque est anticipée, et celle-ci sera présentée de manière transparente aux membres du conseil.

5. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Aucune autre sujet n'est abordé.

6. Levée de l'assemblée

Déwi Collin

La séance est levée à 9h33.

7. Huis clos

Paolo Di Pietrantonio

Les membres du conseil d'administration n'ont pas tenu de huis clos à la fin de cette séance.

CONFIDENTIEL

Compte-rendu

CA-2526-09



Date: 27 avril 2026

Dossier: Conseil d'administration

Présents: Déwi Collin,
cb@colombebourque.ca, Robert
Trudeau, Paolo Di Pietrantonio,
stephanie Lepage, Stéphane
Forget, Pasquale Vari, Jasmin
Tanguay, Helena Loureiro, Liza
Frulla, Jacques Nantel, Marcel
Groleau

Absents: Claudine Roy, Manuela- Luminita
Goya

Emplacement: 3535 rue Saint-Denis Montréal,
Québec, H2X3P1

Salle: 2.40 G

1. Président et secrétaire

Paolo Di Pietrantonio

Conformément à la Loi et au Règlement de l'ITHQ, M. Paolo Di Pietrantonio et Me Déwi Collin agissent respectivement comme président et secrétaire de l'assemblée.

2. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Paolo Di Pietrantonio

La participation de certains membres par visioconférence est conforme à l'article 6 du Règlement sur l'exercice des pouvoirs et de la régie interne de l'ITHQ et à la résolution 21-22 / 10 adoptée par le conseil d'administration à sa séance du 9 décembre 2021. Après constatation du quorum, le président ouvre cette séance à 16h05.

3. Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée

Paolo Di Pietrantonio

Résolution: Adoption en bloc de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour de l'assemblée du 27 avril 2026 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée du 17 avril 2026 du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Pavillon de gestion et d'innovation

Jacques Bernier

Note: État de situation

La directrice générale informe les membres qu'une entente est intervenue entre l'ITHQ et la Société de développement Angus relativement à l'offre d'achat.

D'entrée de jeu, la directrice générale remercie la secrétaire générale, Me Déwi Collin, et le directeur principal des finances et de l'administration, M. Jacques Bernier pour l'ensemble de leur travail effectué dans ce dossier. Elle remercie également le président du conseil pour son intervention dans un contexte où les relations étaient devenues tendues.

Le principal défi rencontré par la Société de développement Angus concernait son prêteur en lien avec le financement intérimaire. Celui-ci souhaitait obtenir l'assurance qu'à l'issue d'une période de deux ans, les sommes prêtées seraient intégralement remboursées, et ce, dans un contexte politique susceptible d'évoluer. Le prêteur, Desjardins, exigeait donc des garanties fermes. Il convient de préciser que l'intervention du prêteur dans les discussions est survenue très récemment, alors que cette participation n'était pas initialement prévue, ce qui a complexifié et retardé la finalisation du dossier.

Par ailleurs, l'ITHQ, à titre de représentant du gouvernement du Québec, devait également veiller à la protection de ses intérêts, ce qui a nécessité la recherche d'un équilibre entre les parties. Les échanges se sont ainsi révélés particulièrement intenses.

Cela étant, bien que ces démarches aient été exigeantes, elles ont permis de sécuriser le financement, de sorte qu'il est possible de confirmer au gouvernement que le financement est pleinement assuré.

La directrice générale mentionne qu'à un certain stade, malgré les enjeux contractuels importants, il a fallu prendre des décisions stratégiques en matière de gestion du risque.

Le ministère a par ailleurs exigé que l'ensemble du projet soit déposé au plus tard le 24 avril dernier.

Il a été possible d'obtenir la signature du président de la SDA, M. Yaccarini, vendredi dernier, soit dans le délai requis, à 17h quant à l'offre d'achat.

La directrice générale, quant à elle, n'est pas autorisée à signer les documents tant que le décret d'autorisation de contracter n'a pas été approuvé par le Conseil des ministres.

Les analystes du ministère de l'Enseignement supérieur et du Conseil du trésor procèderont à l'analyse du dossier dans les prochaines semaines. L'issue de cette analyse sera déterminante.

Le président du conseil ajoute ensuite des précisions concernant les prochaines dates butoirs:

- Le 30 juin prochain constitue une échéance déterminante : le décret devra être déposé au plus tard à cette date. À défaut d'autorisation du décret, l'ITHQ serait tenu de verser à SDA une indemnité de 450 000 \$. Aucun geste particulier n'est requis de la part de l'ITHQ à ce stade.
- Le 31 août prochain, l'ITHQ devra procéder à l'approbation des plans définitifs.

Note: Prochaines étapes

À l'heure actuelle, le dossier a été transmis au ministère de l'Enseignement supérieur. Il sera ensuite analysé par les analystes du Conseil du trésor, puis soumis au Comité ministériel du Conseil du trésor. La ministre responsable déposera finalement le dossier au Conseil des ministres en vue de l'adoption des décrets visés.

Note: Discussion

Le président du conseil ouvre une période de questions.

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

Résolution: Résolution 25-26 / 19 - Concernant la signature de l'offre d'achat en vue de l'acquisition du pavillon de gestion et d'innovation

La secrétaire générale procède ensuite à la lecture à haute voix du projet de résolution dont le texte se trouve en pièce jointe.

- **Proposeur:** Jacques Nantel
- **Second proposeur:** stephanie Lepage
- **Résolution adoptée**

5. Autres sujets

Paolo Di Pietrantonio

Aucune autre sujet n'est abordé.

6. Prochaine rencontre

Déwi Collin

La prochaine séance est prévue le jeudi 7 mai, à 13h30.

7. Levée de l'assemblée

Paolo Di Pietrantonio

La séance est levée à 16h35.

Concernant la signature de l'offre d'achat en vue de l'acquisition du pavillon de gestion et d'innovation

ATTENDU QUE l'Institut désire procéder à l'acquisition d'un immeuble en vue d'y exploiter son Pavillon de gestion et d'innovation (ci-après le « Pavillon ») et de participer à la revitalisation du Quartier latin;

ATTENDU QUE la Société en commandite 1720 Saint-Denis (ci-après la « Société 1720 »), est propriétaire de l'immeuble sis au 1720, rue Saint-Denis (ci-après la « Propriété ») et qu'elle désire en faire la reconversion;

ATTENDU QUE la Société de développement Angus (ci-après la « SDA ») désire agir à titre de promoteur pour la Société 1720 dans son projet de reconversion de la Propriété;

ATTENDU QUE l'Institut, la Société 1720 et la SDA ont conclu une lettre d'intention le 17 octobre 2025 (ci-après la « Lettre d'intention ») selon laquelle, d'une part, la Société 1720 a déclaré son intérêt à vendre à l'Institut la Propriété sur laquelle un ou des bâtiments seront construits ou transformés, incluant les aménagements de l'emplacement requis, (ci-après collectivement l'« Immeuble ») et, d'autre part, l'Institut a déclaré son intérêt à procéder à l'acquisition de l'Immeuble;

ATTENDU QUE, conformément à cette Lettre d'intention, les parties ont participé à un processus de définition de projet et de conception de plans et devis préliminaires au terme duquel l'Institut a approuvé le 12 mars 2026 les plans préliminaires pour le projet d'Immeuble (ci-après les « Documents de définition de projets »);

ATTENDU QUE, suivant cette approbation, la Société 1720 et la SDA a déposé à l'Institut une offre financière (ci-après l'« Offre financière ») comprenant un prix forfaitaire ferme de 52 882 806,44 \$, plus les taxes applicables, pour l'acquisition et de réalisation clés en main des constructions ou transformations requises sur la Propriété sur la base des Documents de définition de projet et avec les précisions/modifications/inclusions/exclusions y mentionnées, dont copie a été déposée au conseil en date de ce jour;

ATTENDU QUE, les parties désirent signer une offre d'achat selon le projet déposé en date de ce jour, avec les modifications mineures que les parties jugeront utiles d'y apporter, laquelle mènera à un acte de vente à intervenir au terme de la réalisation du Projet le ou vers le mois de juin 2028, dont les termes et conditions seront conformes aux modalités de l'offre d'achat, avec les adaptations nécessaires ;

EN CONSÉQUENCE :

***Résolution 25-26 / 19** - Sur une proposition formulée par M. Jacques Nantel, appuyée par Mme Stéphanie Lepage et adoptée à l'unanimité, il est résolu :*

QUE l'Institut soit, et il est par la présente, autorisé à conclure l'offre d'achat pour un prix de 52 882 806,44 \$, plus les taxes applicables, tel que prévu à l'Offre financière et, dont les modalités sont conformes au projet déposé en date de ce jour, avec les modifications mineures que les parties jugeront utiles d'y apporter,

QUE, pour des raisons de compression de l'échéancier, les parties ont convenu que l'Offre d'achat et l'Offre financière ont été intégrées dans un même acte aux seules fins de faciliter leur mise en œuvre;

QUE, nonobstant ce qui précède, les clauses de l'Offre d'achat prévalent en cas de divergence sur les modalités contractuelles de l'Offre financière;

QUE cette autorisation soit notamment conditionnelle à la réception :

- d'une confirmation écrite du financement de l'Institut, ou de la démonstration qu'il dispose des sommes suffisantes pour acquitter la totalité de l'Offre financière ainsi que l'ensemble des coûts afférents au projet;
- de la preuve que l'Institut a obtenu toutes les autorisations requises auprès des autorités compétentes dont il relève, notamment celles en vertu du paragraphe 2° de l'article 21 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et du décret numéro 590-89 du 19 avril 1989;
- de la démonstration, à la satisfaction de l'Institut, de la capacité financière de la SDA ainsi que de sa capacité à livrer le projet, le tout conformément aux paramètres convenus à la Lettre d'intention du 17 octobre 2025;

QUE l’Institut soit, et il est par la présente, autorisé à conclure l’acte de vente à intervenir, au moment opportun et lorsque les conditions seront rencontrées notamment la réception d’un certificat d’achèvement substantiel de l’Immeuble, ces actes étant par la présente approuvés tels qu’ils peuvent être modifiés de temps à autres selon ce que la direction générale et les représentants de l’Institut jugeront utiles, le tout aux fins de réaliser l’Immeuble et les transactions requises pour la réalisation du projet de Pavillon souhaité par l’Institut;

QUE Liza Frulla, directrice générale, soit et elle est, par les présentes, autorisée, pour le compte et au nom de l’Institut, à signer toutes conventions, contrats et autres documents découlant des présentes résolutions et à signer tout autre document ainsi qu’à poser tout autre acte nécessaire ou utile afin de donner plein effet aux présentes résolutions, la signature de tels conventions, contrats ou autres documents par telle personne constituant une preuve concluante de l’approbation de l’Institut à tout tel convention, contrat ou document.

CERTIFICAT

Je soussignée, Déwi Collin, secrétaire générale, certifie par les présentes que ce qui précède est une copie conforme d’une résolution adoptée par les administrateurs de l’ITHQ à une séance tenue à Montréal le 27 avril 2026, et que ladite résolution conserve à ce jour pleine force et vigueur sans modification aucune.

Montréal, le 27 avril 2026,

Sceau

[Original signé]

[Sceau apposé sur l’original]

Me Déwi Collin

Sous réserve de l’approbation par le conseil d’administration du procès-verbal de l’assemblée au cours de laquelle la présente résolution a été adoptée.